

9. 823
45

ms

C'étoit le tour de mylady Ley-
mour de raconter son histoire ; elle
vouloit la prendre seulement à
l'époque de son mariage , mais
son fils la supplia de ne pas passer
sous silence le temps de sa grande
jeunesse ; elle le satisfît en ces
termes :

« Mon père est né en Angleterre ,
mais il avoit à peine cinq ans
lorsque mon aïeul l'emmena avec
lui à Madras , dont il venoit d'être
nommé gouverneur. Son épouse

gouvernante salariée est souvent
négligente, et manque toujours de
la douceur si nécessaire au pre-
mier âge. Il pensa donc qu'une
femme bien élevée, qui avoit de la
naissance, des talens, de l'esprit,
et qu'il tiroit de l'indigence, met-
troit tous ses soins à la culture de
la jeune plante qu'il lui confioit.
Il ne se trompa point dans l'opinion
qu'il avoit conçue de mistress Mo-
rus ; elle fut aussi tendre pour le
fils de son époux, que si elle eût
été sa véritable mère.

Un frontispice -

JOURNAL

DE

L'ADJUDANT-GÉNÉRAL

RAMEL,

L'UN DES DÉPORTÉS A LA GUYANE,

APRÈS LE 18 FRUCTIDOR.

2283
AG

2283/AG.
CONSULTATION
SUR PLACE



JOURNAL

DE

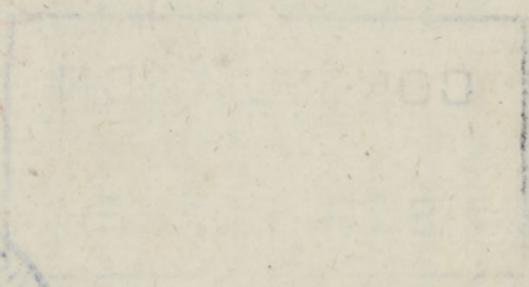
L'ADJUDANT-GENERAL

RAMEL

UN DES DEPOSES A LA GUYANE

ANNEE DE 18 TROISIEME

AG





LIBRARY



BARTHELEMY.

JOURNAL

DE

L'ADJUDANT-GÉNÉRAL

RAMEL,

COMMANDANT DE LA GARDE DU CORPS LÉGISLATIF
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ;

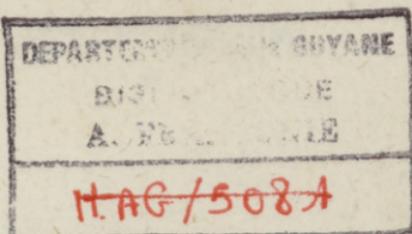
L'UN DES DÉPORTÉS A LA GUYANE,
APRÈS LE 18 FRUCTIDOR :

*Sur les faits relatifs à cette journée, sur
le transport, le séjour et l'évasion de
quelques uns des déportés ;*

Avec des détails circonstanciés de la fin terrible
du général *Murinais*, de *Tronçon-Ducoudray*,
Lafond-Ladebat, etc., etc.

L O N D R E S.

1799.



11AG/508A

8° 5042

JOURNAL

DE

L'AMBIANT GÉNÉRAL

PAR M. DE

LA FORTIFICATION

ET DE LA GÉNÉRALITÉ

DES ARMES

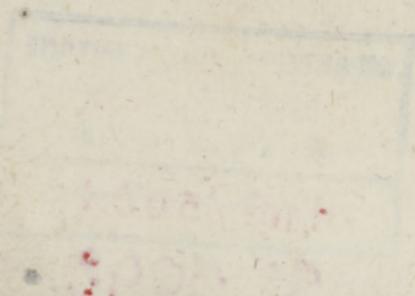
ET DE LA GÉNÉRALITÉ

DES ARMES

ET DE LA GÉNÉRALITÉ

DES ARMES

LONDRES



AVERTISSEMENT.

J'AVOIS mis en ordre ce Journal peu de tems après mon arrivée sur le continent, au mois d'octobre dernier; la longue maladie que j'ai essuyée en a retardé la publication. J'ignore si quelqu'un de mes compagnons d'infortune a déjà publié les faits que je rapporte, et dont plusieurs paroîtront d'autant plus invraisemblables, qu'ils sont plus fidèlement retracés : en faisant connoître les exemples de courage et de confiance que j'ai reçus d'eux dans cette grande adversité, je crois remplir un devoir.

Arraché de mon poste sans avoir pu repousser la force par la force, paralysé par des ordres supérieurs, plus encore que

par la présence d'une armée entière et d'une formidable artillerie, il m'importoit que les détails de mon arrestation fussent connus. On a répandu des doutes sur la légalité de la conduite que j'ai tenue au 18 fructidor, lorsqu'enveloppé par l'armée d'Angereau, et personnellement attaqué par son état-major, j'obéis à l'ordre de me rendre aux arrêts. Tel étoit cependant l'état de la législation par rapport à la garde du corps législatif, que je me trouvois réellement sous les ordres d'Angereau, et que ce corps de grenadiers faisoit partie de l'armée, et de la dix-septième division militaire. La révocation de cette loi absurde qui mettoit réellement le corps législatif sous la main du directoire, étoit encore en discussion dans la dernière séance qui précéda nos malheurs.

Mon seul respect pour l'opinion des hommes honnêtes m'a porté à donner ce

court éclaircissement d'un fait que mon récit expliquera suffisamment ; je sais trop bien que le succès seul justifie auprès des hommes passionnés, et qu'après ces grands coups du sort, celui-là seul reste malheureux, qui n'a point eu lui-même l'appui de sa bonne conscience. J'ai porté ma part du poids des malheurs communs ; j'ai perdu dans les orages de la révolution, trois frères chéris ; l'aîné fut traîné à l'échafaud, après s'être signalé à la tête d'un régiment de dragons ; son crime fut d'avoir voté avec les défenseurs de la constitution monarchique dans l'assemblée législative ; j'étois détenu avec lui dans la même prison : on l'arracha de mes bras, et j'aurois subi le même sort que lui après seize mois d'emprisonnement, si le brave général Dugommier, en renversant les échafauds, ne m'avoit sauvé la vie, comme aussi à 30,000 habitans des provinces méridionales.

Le cinquième, officier au régiment de Welslé irlandais, ayant refusé après le 10 août 1792, de prêter le nouveau serment qu'on exigeoit de lui, et ayant au contraire renouvelé celui de fidélité à la constitution de 1791, fut massacré à Châlons, par des gendarmes, ou pour mieux dire, des assassins.

Le quatrième a été tué à côté de moi à l'armée du Rhin.

J'ai désiré, j'ai poursuivi avec ardeur la destruction de cette tyrannie sanguinaire qui a répandu le deuil sur ma vie comme sur mon malheureux pays; mais lorsque je pris le commandement de la garde du corps législatif, le 1^{er}. janvier 1797, ce fut de bonne foi que je me réunis à tous les honnêtes gens qui vouloient ramener l'ordre, et faire cesser l'iniquité des loix révolutionnaires.

JE suis enfin sur le continent d'Europe, et je quitte une terre hospitalière où mes compagnons d'infortune et moi, avons reçu un accueil également honorable au gouvernement qui l'a offert, et aux victimes de la tyrannie qui en ont été l'objet. Cependant la plus juste reconnoissance n'a pu me fixer au milieu de nos généreux ennemis; je les estime assez pour être persuadé que les motifs qui m'ont engagé à refuser l'asyle qu'ils m'offroient, m'ont concilié leur estime. Ce n'est pas, je veux le croire, contre notre patrie, ce n'est pas contre la France, mais contre les tyrans qui la tiennent aux fers, que l'Angleterre poursuit la guerre; ce sont cependant des soldats français, dont le sang vient d'être versé sur les flots, et va de nouveau couler sur nos frontières. J'ai partagé leurs travaux et leurs dangers, et je serois encore dans leurs rangs, si je n'en avois été arraché par la violence. Je ne veux épouser d'autre cause que celle de l'indépendance nationale, et n'aurai jamais d'autres compagnons d'armes que des français, armés pour la liberté de leur pays. Ainsi le sentiment d'une éternelle gratitude s'accorde dans

mon cœur, avec celui de l'inviolabilité de mes devoirs ; et c'est pour faire éclater l'un et l'autre, en rendant hommage à la vérité, que je publie cette relation. — On y reconnoîtra aisément le style d'un soldat, qui n'a pris part à de grands événemens, qu'en raison de la place qu'il occupoit, mais qui n'étant jamais sorti du cercle étroit de son devoir, ne veut pas que les tyrans qu'il déteste, et les intrigans qu'il méprise, tracent son rôle, et marquent sa place au gré de leurs passions ou de leurs intérêts. Si tous ceux qui ont eu le malheur d'être acteurs dans les scènes de la révolution française, déposoient ainsi pour la postérité, les faits seulement dont ils ont été témoins ; il resteroit après eux des matériaux pour l'histoire, où ceux qui chercheront un jour la vérité, au milieu des contradictions sans nombre, trouveroient des pièces revêtues d'un caractère d'authenticité qui n'appartient qu'au témoignage d'une conscience sans reproches. — Je n'ai pu conserver pendant mon exil que des notes qui ont aidé ma mémoire, affoiblie par la maladie, à rétablir l'ordre et la chaîne des événemens ; plusieurs détails m'auront sans doute échappés ; mais les faits principaux, les traits les plus intéressans, se trouveront rapidement exposés. Ce seront les faits tout

nus, l'affreuse vérité : bien loin d'y rien ajouter, j'éviterai même les plus simples réflexions; en retraçant ces funestes images, je repousserai les ressentimens qu'il leur seroit permis de réveiller. Mon cœur est trop plein des malheurs de ma patrie, des infortunes de ma famille, et de la situation affreuse où j'ai laissé plusieurs de mes compagnons d'infortune, pour que la haine et la vengeance puissent y trouver place.

J'étois, depuis 1792, adjudant-général de l'armée du Rhin, sous les ordres du brave général Dessaix, et spécialement chargé du commandement du fort de Kehl, assiégé par le prince Charles, lorsque je reçus du directoire l'ordre de me rendre à Paris pour y prendre le commandement de la garde du corps législatif, auquel le choix des deux conseils m'avoit appelé. Ce corps de grenadiers d'abord composé d'un bataillon de huit cents hommes venoit d'être porté à deux bataillons de 600 hommes chacun. Le fond de ce corps étoit celui des grenadiers de la convention. Il suffit de se rappeler l'époque à laquelle il fut formé pour juger de l'esprit qui y régnoit, et de la nécessité d'une réforme; j'y travaillai sans relâche. La nouvelle formation, et le complètement par d'excellens grenadiers choisis dans toutes les armées, m'en donnèrent les

moyens. Je fus si bien secondé par le zèle des deux commissions et par les ministres, qu'en dépit des cabales des jacobins, je parvins à rétablir la discipline dans le service, et l'ordre dans l'administration. Souvent attaqué, j'ai eu plus d'une occasion de faire connoître ma fidélité à la constitution, aux amis et aux ennemis du gouvernement; il en résulta ce à quoi je devois m'attendre; je déplais également aux deux partis extrêmes; tant que la marche des affaires fut dirigée par des hommes sensés, je n'eus à me défendre que contre d'obscurs scélérats qui travailloient sans cesse à corrompre les grenadiers, et s'efforçoient vainement de me rendre suspect; mais après le dernier renouvellement du corps législatif, à mesure que les discussions s'animent, et sur-tout lorsque le directoire porta le feu par-tout, par l'intervention des adresses de l'armée d'Italie, je fus tourmenté de toutes parts, et les factieux surent profiter de l'agitation générale si favorable à leurs desseins: ils ne cachèrent plus leurs trames. Je surpris leurs émissaires dans les casernes, dans les rangs; tous les moyens de séduction étoient employés. En songeant aujourd'hui à la conduite que je tins dans ces circonstances difficiles, je ne peux m'en repentir, puisqu'elle m'a valu la

haïne des méchans, et me servoit à tenir en bride les hommes trop ardens. Quelques uns auroient bien voulu m'éloigner, et le directoire me fit offrir, peu de tems avant le 18 fructidor, un autre poste et de l'avancement si je voulois donner ma démission, par cela seul que j'étois résolu de rester fidèle à mon devoir. J'étois certain de finir par être victime de mon dévouement, et je ne pouvois attendre de justice d'aucun des partis qui s'attaquoient sans ménagement, mais seulement du petit nombre de ceux qui devoient finir par être immolés à leur fureur. Content de l'estime des vrais patriotes, c'est à tous les hommes raisonnables qu'il appartient de juger si je l'ai méritée.

Déjà depuis plusieurs jours, sur les avis qu'avoient reçus les commissions d'inspection du palais des deux conseils, une plus grande vigilance m'avoit été recommandée; j'avois pris toutes les précautions nécessaires pour n'être point surpris par la seule attaque qu'on parut craindre, celle des anarchistes qui depuis quelque tems remplissoient tous les lieux publics, et menaçoient hautement le corps législatif, jusques dans l'enceinte confiée à ma garde. Le 17 au soir, lorsqu'après avoir visité mes postes, j'allai prendre les ordres des membres de la commission, ils

me parurent aussi peu disposés que les jours précédens à croire que le directoire voulût entreprendre de détruire le corps législatif, et qu'il osât diriger contre lui la force armée. J'entendis plusieurs députés, entr'autres, Emery, Dumas, Vaublanc, Tronçon-Ducoudray, Thibaudeau, s'indigner de cette supposition et de l'espèce de terreur qu'elle servoit à répandre dans le public. Leur sécurité fut telle qu'ils se retirèrent avant minuit, et furent suivis par ceux de leurs collègues, que des avis particuliers avoient engagés à venir leur faire part de leurs craintes. Je retournai à mon quartier, et m'assurai que mes grenadiers étoient prêts à prendre les armes. Le 18, à une heure du matin, je reçus du ministre de la guerre l'ordre de me rendre chez lui; j'allai d'abord à la salle des commissions: un seul des inspecteurs, Rovère, que je trouvai couché, y étoit resté; je lui rendis compte de l'ordre que je venois de recevoir; j'ajoutai qu'on m'avoit assuré que plusieurs colonnes de troupes entroient dans Paris, et que le commandant du poste de cavalerie auprès des conseils venoient de me faire prévenir qu'il avoit retiré ses vedettes et fait passer sa troupe au delà des ponts, ainsi que les deux pièces de canon qui étoient dans la grande

cour des Tuileries. Il faut observer que c'étoit d'après les ordres du commandant en chef Augereau , que l'officier de cavalerie refusoit de reconnoître les miens , et avoit fait passer les ponts à sa troupe. Rovère me répondit que tous ces mouvemens de troupes ne signifioient rien , qu'il étoit prévenu que plusieurs corps devoient défiler de bonne heure sur les ponts pour aller manoeuvrer , que je devois être tranquille , qu'il avoit des rapports très-fidèles , et qu'il ne voyoit aucun inconvénient à ce que je me rendisse chez le ministre de la guerre ; ce que je ne jugeai pas à propos de faire , dans la crainte de me trouver séparé de ma troupe.

Retiré chez moi , à trois heures et demie du matin , le général de brigade Poinçot , ancien garde-du-corps avec lequel j'avois été très-lié à l'armée des Pyrénées , se fit annoncer de la part du général Lemoine , et me remit un billet conçu en ces termes :
 « Le général Lemoine somme , au nom du
 » directoire , le commandant des grenadiers
 » du corps législatif , de donner passage par
 » le Pont-Tournant à une colonne de quinze
 » cents hommes chargés d'exécuter les ordres
 » du gouvernement. » Je répondis à Poinçot que j'étois étonné qu'un ancien camarade

qui devoit me connoître se fût chargé de m'intimer un ordre que je ne pouvois exécuter sans me déshonorer. Il m'assura que toute résistance seroit inutile ; et que mes huit cents grenadiers étoient déjà enveloppés par douze mille hommes avec quarante pièces de canon. Je répliquai que les forces dirigées contre le poste qui m'étoit confié, ne me forceroient pas à rien faire contre mon devoir, que je n'avois d'ordre à recevoir que du corps législatif, et que j'allois les prendre. Dans l'instant j'entendis un coup de canons si près de moi que je crus qu'on attaquoit mes postes ; mais ce n'étoit qu'un signal. Je fis prendre les armes à mes grenadiers, et me rendis aux Tuileries, accompagné des chefs de bataillons Poussards et Pleichards, excellens officiers, en qui j'avois une juste confiance. Je trouvai à la commission des inspecteurs les généraux Pichegru et Willot. J'envoyai des ordonnances chez le général Dumas, chez les présidens des deux conseils, Lafond-Ladebat pour les anciens, et Siméon pour les cinquans. Je fis aussi prévenir les députés dont les logemens m'étoient connus dans le voisinage des Tuileries ; j'engageai le général Pichegru à venir reconnoître l'investissement, que nous trouvâmes déjà formé. Je renouvelai au capitaine Valliere, comman-

dant le poste du Carrousel , et au lieutenant Leroi, commandant celui du Pont-Tournant, l'ordre de tenir ferme , et de ne se retirer que sur un ordre signé de moi. Nous rentrâmes à la commission ; et lorsque je demandai des ordres pour la disposition de ma réserve , une ordonnance vint rendre compte que la grille du Pont-Tournant étoit forcée ; au même instant les divisions d'Augereau et de Lemoine se réunirent , le jardin fut rempli de troupes des deux armes. On dirigea une batterie sur la salle du conseil des anciens ; toutes les avenues furent fermées , tous les postes doublés et masqués par des forces supérieures ; le seul poste de la salle du conseil des cinq-cents , commandé par le brave lieutenant Blot , avoit refusé d'ouvrir les grilles , et de se mêler avec les troupes d'Augereau. Dans cette extrémité , je demandai positivement l'ordre de dégager la réserve des grenadiers , et de repousser la force par la force. Les députés me répondirent que toute résistance seroit inutile , et me défendirent de faire feu : il étoit alors quatre heures et demie ; le général Verdière vint signifier aux députés déjà réunis qu'il avoit ordre de les faire sortir du palais , et d'en emporter les clefs au directoire. Le refus excita de vives altercations. Verdière ins-

sista et engagea l'un d'eux à descendre dans le jardin, pour parler au général Lemoine. Royère descendit aussi, et je l'accompagnai avec mes deux chefs de bataillon. Mais nous ne trouvâmes pas le général Lemoine sur la terrasse; cependant Verdière conseilla aux députés de se retirer, *pour leur sûreté*; et sur leur refus, il ferma toutes les issues, et fut prendre, dit-il, les ordres du directoire.

Je retournai à mon poste à la réserve des grenadiers, d'où j'envoyai un homme de confiance à la rencontre du général Dumas, pour le prévenir de songer à sa sûreté. Il reçut cet avis au moment où il se présenteoit dans la cour de la caserne des grenadiers, et j'ai appris par mes compagnons d'infortune les efforts qu'il fit pour se réunir à eux. Il pénétra jusque sur la terrasse, au pied du pavillon, où les troupes d'Augereau étoient en bataille, et après avoir reconnu que les inspecteurs étoient arrêtés, il alloit monter dans la salle pour partager leur sort, lorsque ses collègues lui jetèrent un billet pour l'engager à se sauver; il eut le bonheur de ramasser ce billet sans être apperçu, et celui d'échapper aux sentinelles, dont la consigne étoit de ne laisser sortir personne de l'enceinte. A cinq heures et demie, un aide-de-camp du géné-

ral Augereau m'apporta l'ordre suivant : « Il » est ordonné au commandant des grenadiers » du corps législatif, de se rendre avec son » corps, sur le quai d'Orsay, où il attendra de » nouveaux ordres : *signé* AUGEREAU. » Je refusai d'obéir : je ne pouvois plus avoir de communication avec les commissions bloquées et arrêtées dans le palais ; j'attendois avec ma troupe les ordres des deux conseils. Je dois rendre cette justice à mes grenadiers ; jusqu'à ce moment, malgré la position critique où nous nous trouvions, les rangs furent gardés avec le plus grand calme, et je n'entendis pas un seul murmure : je crois que bien loin d'être entraînés à la défection par un petit nombre de factieux obscurs, la saine majorité des grenadiers, eût forcé ceux-ci de combattre glorieusement avec eux, si ma bonne fortune m'eût fait recevoir l'ordre de repousser la violence par les armes. J'avois fait former le cercle à mes officiers, pour leur communiquer l'ordre d'Augereau ; presque tous approuvèrent ma conduite ; ce fut l'instant que prirent quelques factieux pour éclater. Le capitaine Tortel s'écria : « Nous ne sommes pas des suisses. » Le lieutenant Ménéguin osa se vanter d'avoir le plus contribué à la révolte des gardes-françaises. Le sous-lieutenant Deveaux dit : « Je me suis battu

» et j'ai été blessé le 13 vendémiaire, en
 » combattant contre Louis XVIII, et je ne
 » veux pas aujourd'hui me battre pour lui. »
 Un autre cria tout haut : « Les conseils travail-
 » lent pour le roi, ce sont des gueux à ex-
 » terminer. » Pendant ces discours et les dis-
 putes qu'ils occasionnoient entre les officiers,
 le désordre commença à gagner dans les
 rangs. Le chef de brigade Blanchard, qui
 commandoit sous moi, et qui depuis deux
 mois n'avoit osé se montrer, parce que j'a-
 vois mis à découvert ses intrigues, ses liai-
 sons avec des hommes de sang, et ses rapines
 dans l'administration du corps, parut tout-
 à-coup, et me somma, à cause, disoit-il,
 du danger où nous étions, de faire distribuer
 des cartouches.

Je fus indigné de sa lâche imprudence ;
 et comme je me laissai emporter jusqu'à le
 lui témoigner vivement, j'observai que les
 grenadiers partageoient mon indignation,
 ces mêmes grenadiers qui, une heure après,
 marchèrent sous les ordres d'un officier qu'ils
 méprisoient, et le suivirent au directoire...
 Quelle leçon pour les chefs de troupes !...
 Peu d'instans après cette scène, je fis ouvrir
 les rangs pour inspecter ma troupe qui faisoit
 encore bonne contenance. J'arrivai à la
 troisième compagnie, lorsqu'aux cris re-

doublés de *vive la république*, Augereau parut à la tête d'un état-major si nombreux, que la première cour de la caserne en étoit remplie. Plus de 400 officiers de tout grade, parmi lesquels je reconnus des hommes justement fameux, tels que Santerre, Tunck, Yon, Rossignol, Pujet-Barbantanne, Châteauneuf-Randon, Bessière, Fournier, Pache, la veuve Ronsin en habit d'amazone, Dutertre et Peyron, tous deux échappés des galères, et en un mot, l'écume des braves armées françaises, et tous les chefs des bandes révolutionnaires pénétrèrent en un moment dans les rangs de mes grenadiers, en répétant le cri de *vive la république*. En cet instant, Augereau vint droit à moi, et dans son cortège qui me sépara de ma troupe, j'aperçus Blanchard excitant ses dignes amis, et se mêlant avec eux dans les rangs. Parmi plusieurs cris sinistres, je distinguai celui-ci : « Soldats, on veut faire de » vous comme des suisses au 10 août. » Commandant Ramel, s'écria Augereau, pourquoi n'avez-vous pas obéi aux ordres du ministre et aux miens ? — Parce que j'en avois reçu de contraires du corps législatif. — Vous vous êtes mis dans le cas d'être traduit au conseil de guerre, et d'être fusillé. — J'ai fait mon devoir. — Me reconnoissez-vous comme

commandant en chef de la division ? — Oui.
 — Eh bien ! je vous ordonne de vous rendre aux arrêts. — J'y vais. Je traversois la galerie de communication du quartier des grenadiers à mon logement , lorsque j'entendis qu'Augereau me suivoit avec une partie de son état-major : parmi plusieurs menaces, je distinguai ces paroles : « Tu souffriras autant que tu as fait souffrir les autres. » Je n'ai fait souffrir personne , mais j'ai su punir les brigands qui le méritoient. Comme en cet instant il me serroit de près, je portai la main sur la garde de mon épée ; mais toute la bande fondit sur moi , mon arme fut brisée, je fus traîné, déchiré. Le plus acharné de mes assassins étoit un sous-lieutenant de grenadiers, appelé Viel, que j'avois envoyé aux arrêts quelques jours auparavant : il cherchoit dans la mêlée à me plonger son sabre dans le corps. Ce fut à Augereau lui-même, que je dus de n'être pas égorgé ; il parvint à me dégager en criant avec force : « Laissez, laissez, ne le tuez pas ; je vous promets qu'il sera fusillé demain. » Ces brigands déchirèrent mon chapeau qui étoit tombé dans cette lutte , mais non pas, comme on l'a dit, les marques distinctives de mon grade ; c'est de sang qu'ils étoient altérés. Un domestique fidèle

accourant au-devant de moi , fut sabré au visage , et se sauva couvert de blessures dans la chambre de ma femme. Parvenu chez moi , on ne me permit pas d'arranger mes affaires ; je fus conduit presque immédiatement au Temple avec mon frère Henri , qui demanda et obtint la permission de m'accompagner.

Le geolier de cette prison dit en nous recevant : « En voilà donc un ; il faut mettre » M^r dans la chambre des *opinions*. » C'étoit celle qu'avoit occupée l'infortuné Louis XVI, et je n'espérois pas d'en sortir autrement que lui. A huit heures et demie le geolier vint m'annoncer qu'on venoit d'amener les députés arrêtés à la commission des inspecteurs. On les fit aussi monter dans l'appartement du roi, et on laissa libre la communication avec les chambres qu'avoient autrefois occupées la reine et les princesses. Les représentans arrêtés étoient : Pichegru , Villot , Dauchy de Loire , Jarry , Lamettrie , Larue , Bourdon de l'Oise et Durumas. Nous trouvâmes au Temple le commodore Smith , Laviheurnois , Brottier et Duverne de Presle ; mais ce dernier fut transféré à la Force au moment de notre arrivée. A midi on amena le député Aubry ; à trois heures et demie , Lafond-Ladebat , président du conseil des anciens , Trou-

çon-Ducoudray, Marbois, Goupil de Préfelin, tous du même conseil. Ces derniers furent arrêtés dans la maison de Lafond-Ladebat, sous prétexte qu'ils formeroient un rassemblement séditieux. On les conduisit d'abord chez le ministre de la police Sotin ; ils se plaignirent de la violence exercée sur des représentans de la nation, et ils demandèrent l'exhibition des ordres du directoire. Sotin leur répondit ironiquement : « Il est fort inutile que je vous » les produise ; vous sentez bien, messieurs, » que quand on en est venu là, il est égal de se » compromettre un peu plus ou un peu » moins. » Le 19, nous apprîmes les détails des séances de la minorité des deux conseils tenues sous les yeux du directoire, et la loi qui nous condamnoit sans motif, sans jugement, à être déportés dans le lieu fixé par le directoire lui-même. Ce jugement nous surprit ; nous n'avions pas douté, d'après la violence de notre arrestation, qu'on ne nous préparât sous des formes militaires, un supplice moins long, et par conséquent plus doux. Ceux des députés emprisonnés, mais non-proscrits, furent mis en liberté ; c'étoient : Goupil de Préfelin, Lamettrie, Dauchy, Jarry et Durumar. Le 20, le général Augereau donna un ordre conçu en ces termes : « Il est ordonné au général Dutertre, com- » mandant

» mandant au Temple , de ne permettre la
 » communication avec les déportés à aucun
 » homme , quelque puisse être l'ordre dont
 » il soit porteur , et l'autorité qui l'auroit
 » donné , à moins que ledit ordre ne soit si-
 » gné de moi. » (Ce Dutertre sortoit , depuis
 un mois , des galères de Toulon , où il avoit
 été mis en exécution du jugement d'un con-
 seil de guerre pour crime de vol , assassinat
 et incendie commis dans la Vendée.) Ce
 jour-là même , il fut permis à nos femmes de
 venir au Temple. Que de scènes déchirantes !
 que de cruelles séparations ! Je ne pus voir
 la mienne qu'en présence d'un officier qui
 ne nous permit ni de parler bas , ni de nous
 servir du patois languedocien , qu'il n'en-
 tendoit pas. Irrité de cette contrainte , je
 rompis notre entretien , et je suppliai ma
 femme de se retirer : elle m'obéit ; mais ses cris
 et ses sanglots retentissent encore à mon
 oreille ! Le même jour on amena au Temple
 le général Murinais , l'un des inspecteurs de
 la salle du conseil des anciens. Ce vénérable
 vieillard avoit été arrêté au moment où ,
 dans la plus grande sécurité , il se rendoit
 au conseil.

Le 21 , je me séparai de mon frère Henri ;
 j'eus beaucoup de peine à le déterminer à
 me quitter : il s'obstinoit à vouloir partager

mon malheur, et sans le secours de mes compagnons d'infortune, Tronçon-Ducou-dray et Barbé-Marbois, je ne serois jamais parvenu à le convaincre qu'il feroit plus pour moi en devenant l'appui de ma famille qu'en m'aidant à porter mes fers. A minuit le geolier vint nous annoncer que le ministre de la police venoit d'arriver avec le directeur Barthélemy, et que vraisemblablement nous allions partir. On ne nous donna pas un quart-d'heure pour rassembler nos effets, quoiqu'aucun de nous ne fût préparé à un départ si précipité. Descendus au bas de la tour, nous trouvâmes Barthélemy entre Augereau et Sotin, qui, en l'amenant au Temple dans sa voiture, lui avoit dit : « Voilà » ce que c'est qu'une révolution, nous triom- » phons aujourd'hui, votre tour viendra » peut-être. » Barthélemy lui demandant s'il n'étoit arrivé aucun malheur, et si la tranquillité publique n'avoit pas été troublée : « Non, » avoit répondu Sotin, la dose étoit bonne, » elle a bien pris, et le peuple a avalé la » pilule. » Le même Sotin nous quitta en affectant beaucoup de gaité, et en nous disant : « Messieurs, je vous souhaite un bon » voyage. » Augereau fit l'appel des condamnés ; à mesure que nous étions nommés, une garde nous conduisoit aux voitures à

travers une haie de soldats qui nous insultoient. Quelques-uns même d'entre nous furent maltraités ; nos domestiques, parmi lesquels étoit mon pauvre Etienne , le visage balaféré de coups de sabre , n'avoient pas quitté la porte de la prison , et ils épioient le moment de notre départ pour nous dire adieu ; mais ils furent repoussés et frappés par les soldats qui crioient : « Ce n'est pas-là » ce qu'on nous avoit promis ; pourquoi les » laisse-t on aller ? pourquoi emportent-ils » des paquets ? » Augereau, voyant notre sécurité, ne pouvoit contenir sa rage ; il la fit éclater par un trait qui méritoit d'être conservé. Letellier, domestique de Barthélemy, accourut au moment où l'on nous mettoit sur les chariots ; il étoit porteur d'un ordre du directoire qui lui permettoit de suivre son maître ; il remet cet ordre à Augereau qui lui dit après l'avoir lu : « Tu veux donc as- » socier ton sort à celui de ces hommes qui sont » perdus pour jamais ; quels que soient les évè- » nemens qui les attendent, sois sûr qu'ils n'en » reviendront pas. Mon parti est pris, ré- » pond Letellier : je suis trop heureux de par- » tager les malheurs de mon maître. Eh bien ! » va, fanatique, périr avec lui, réplique Au- » gereau, en ajoutant : Soldats, qu'on surveille » cet homme d'aussi près que ces scélé-

» rats. » Letellier se précipite aux genoux de son maître, trop heureux dans cet affreux moment, de serrer contre son cœur un tel ami. Cet homme a constamment montré le même dévouement et le même courage; nous l'avons toujours traité et considéré comme l'un de nos compagnons. Les quatre voitures dans lesquelles les seize prisonniers furent répartis, sans égard à la mauvaise santé et à la foiblesse de quelques-uns d'entreux, étoient sur des chariots ou fourgons sur quatre roues à-peu près semblables aux voitures de transports de l'artillerie, des espèces de cages fermées des quatre côtés avec des barreaux de fer à hauteur d'appui qui nous meurtrissoient au moindre cahos; nous étions quatre dans chaque voiture, plus un gardien chargé de la clef du cadenas qui fermoit la grille par laquelle on nous avoit fait monter.

Le général Dutertre commandoit l'escorte forte d'environ 600 hommes d'infanterie et cavalerie. Ils avoient avec eux deux pièces de canon. Pendant les apprêts et l'arrangement des voitures dans la cour du Temple, nous fûmes accablés d'outrages par un groupe assez considérable d'anarchistes. Nous partîmes à deux heures du matin le 22 fructidor (8 septembre,) par un tems affreux. Nous avions à traverser tout Paris,

pour sortir par la barrière d'Enfer, et prendre la route d'Orléans. Au lieu de suivre la rue Saint-Jacques, l'escorte détourna à droite après les ponts, et nous fit passer près du Luxembourg, où notre convoi funèbre fut arrêté plus de trois quarts-d'heure. Les appartemens étoient éclairés; nous entendîmes au milieu de la joie bruyante des gardes, appeler le commandant de notre escorte, l'affreux Dutertre, et lui recommander *d'avoir bien soin de ces messieurs*. Quelques membres trop connus de la minorité du conseil des cinq-cents qui tenoient à l'Odéon la fameuse séance permanente, sortirent pour nous voir, et nous insultèrent lâchement; ils se méloient avec les chasseurs de l'escorte, ils leur versoient à boire, et en s'approchant des charettes, ils portoient notre santé et nous parloient de *grâce et de clémence*. La nuit orageuse, la lumière des pots à feu qui brûloient autour du théâtre de l'Odéon, et les hurlemens des terroristes, rendirent cette dernière scène, et ces horribles adieux dignes des barbares qui les avoient préparés. Enfin l'escorte défila par la rue d'Enfer, et nous sortîmes de Paris.

Nous arrivâmes à deux heures à Arpajon, à 8 lieues de Paris, très-fatigués à cause de la route pavée. Barthélemy sur-tout, et

Barbé-Marbois paroisoient épuisés. Nous fûmes surpris de voir qu'au lieu de nous donner un gîte commode où nous puissions réparer nos forces , le commandant Dutertre nous conduisit à une obscure et sale prison ; il observoit notre contenance au moment où l'on nous faisoit descendre des voitures pour entrer dans une espèce de cachot : furieux de ce qu'aucun de nous ne paroisoit affecté de tant de rigueurs : « Ces scé-
 » lérats , s'écria-t-il, ont l'air de me braver ;
 » mais nous verrons si je viendrai à bout de
 » leur insolence. » J'étois déjà couché sur la paille avec plusieurs de mes compagnons : Barthélemy debout , élevoit ses mains vers le ciel , lorsque Barbé-Marbois qui étoit très-malade , arriva , et reculant d'horreur à la vue et à l'odeur méphytique du souterrain , dit à Dutertre : « Faites-moi fusiller sur-le-
 » champ , et épargnez-moi les horreurs de
 » l'agonie. » Celui-ci en souriant , fit signe au geolier de faire sa charge. La femme du geolier dit alors à Marbois avec imprécation : « Tu fais bien le difficile , tant d'autres qui te valoient n'ont pas fait tant de cérémonie. » En achevant ces mots , elle prit Marbois par le bras , le précipita du haut en bas , et malgré nos cris , et ceux du pauvre blessé , cette furie ferma la porte : nous relevâmes dans

les ténèbres notre malheureux ami tout sanglant, et nous ne pûmes obtenir pour lui ni la visite d'un chirurgien, ni aucun autre secours, pas même de l'eau pour laver ses plaies. Il avoit le visage meurtri, et un os de la mâchoire fracassé.

Le 23 fructidor (9 septembre), nous traversâmes, à midi, la petite ville d'Etampes, trop connue dans le cours de la révolution par des émeutes d'anarchistes et par le meurtre d'un magistrat respectable.) Dutertre fit faire halte au milieu de la place, et nous livra aux insultes de la populace, à laquelle on permit d'entourer les voitures. Nous fûmes hués, maudits, et couverts de boue : nous demandâmes en vain qu'on avançât ou qu'on nous permît de descendre. Tronçon-Ducoudray, fort malade, s'étoit mis sur la même charette avec son ami Marbois, qui avoit obtenu la faveur d'une botte de paille, à cause de sa blessure récente, et de la fièvre qui s'y étoit jointe. Le général Murinais, le directeur Barthélemy, et Lafond-Ladebats'étoient réunis à eux ; ces cinq personnes rapprochées par des opinions semblables, et par une même manière de voir les causes et les conséquences du 5 septembre, ne se séparèrent plus. Ducoudray se trouvoit à Etampes, dans le département de Seine et Oise,

dont il étoit le député , et précisément dans le canton , dont les habitans l'avoient porté à l'élection , avec le plus d'ardeur. Il ressentit vivement l'ingratitude et le lâche abandon de ses concitoyens ; se levant tout-à-coup , comme s'il eût été à la tribune : « C'est moi-
 » même , leur dit-il, c'est votre représentant :
 » le reconnoissez-vous dans cette cage de fer ?
 » C'est moi que vous aviez chargé de soutenir
 » vos droits, et c'est dans ma personne qu'ils
 » ont été violés ; je suis traîné au supplice
 » sans avoir été jugé , sans même avoir été
 » accuse ; mon crime est d'avoir protégé vo-
 » tre liberté, vos propriétés, d'avoir cherché
 » à procurer la paix à notre patrie , d'avoir
 » voulu vous rendre vos enfans ; mon crime
 » est d'avoir été fidèle à la constitution que
 » nous avons jurée. Pour prix de mon zèle
 » à vous servir, à vous défendre, vous vous
 » joignez aujourd'hui à mes bourreaux. »
 La harangue véhémence de Ducoudray, dont je ne rappelle ici que quelques traits , frappa de stupeur, mais pour quelques instans seulement, cette populace effrénée, parmi laquelle il n'y avoit pas, sans doute, un seul véritable citoyen français. Elle ne tarda pas à recommencer ses outrages qui ne furent interrompus, qu'au moment qu'on nous apporta pour diner, du pain et du vin.

Après trois heures d'exposition à cette espèce de pilori, nous partîmes pour aller coucher à Angerville, à quatre lieues d'Orléans. Dutertre s'obstinoit à nous entasser encore cette fois dans un cachot; l'adjudant-général Augereau (qu'il ne faut pas confondre avec le général de ce nom,) touché de compassion, prit sur lui de nous faire loger dans une auberge: Dutertre, sur-le-champ, le fit arrêter et reconduire à Paris.

Le 24 (10 septembre,) nous arrivâmes de bonne heure à Orléans, où nous passâmes le reste de la journée et la nuit suivante dans une maison de réclusion, autrefois le couvent des Urselines; ici nous rencontrâmes quelques âmes sensibles, et l'humanité trompa la vigilance de nos gardiens. L'on nous offrit des consolations dont la douceur n'est connue que de ceux qui les ont éprouvées au comble de l'infortune. Nous ne fûmes pas gardés par notre escorte, mais par la gendarmerie, dont le chef remplit son devoir avec honnêteté et générosité. Deux dames de la ville, ou plutôt deux anges, après avoir fait préparer d'avance dans la maison des Urselines tout ce qui pouvoit nous être nécessaire, s'étoient déguisées sous des habits grossiers pour obtenir de nous servir. Elles nous offrirent des secours et de l'argent;

nous les remerciâmes affectueusement ; mais le souvenir de leur action généreuse, consigné dans nos cœurs, a souvent soutenu notre constance. Nous aurions pu nous évader à Orléans, non par le secours de ces généreuses dames, mais par celui d'autre personnes dont on chercheroit vainement les noms, et qui se dévouoient pour nous sauver ; nous écartâmes d'un commun accord cette proposition. Je ne sais par quel aveuglement la plupart d'entre nous, et sur-tout les membres du conseil des anciens auroient cru dans ce moment manquer à leur caractère s'ils eussent essayé de se soustraire à leur supplice.

Le 25 (11 septembre,) on nous traîna d'Orléans à Blois. Nous aperçûmes en arrivant un rassemblement considérable de bateliers. Les voitures furent assaillies : le capitaine Gauthier qui commandoit la cavalerie de l'escorte, repoussa les misérables qui conduisoient cette émeute ; nous remarquâmes dans le peuple des impressions bien différentes. « Les voilà, crioit-on, les voilà ces scélérats qui ont tué le roi ; voilà ses assassins ; ils nous ont accablés d'impôts ; ils mangent notre pain ; ils sont la cause de la guerre. » En un mot, toutes les injures que le peuple eût justement adressées aux tyrans, furent aveuglément prodiguées à leurs victimes. On nous logea dans

une petite église très-humide , sur le pavé de laquelle on avoit répandu un peu de paille ; il nous fut impossible d'y prendre aucun repos. Nous cherchâmes à connoître les motifs des mouvemens si contraires du peuple, et nous apprîmes que le fameux abbé Grégoire nous avoit préparé cette douce réception , par ses lettres pastorales.

Le 26 (12 septembre) , avant de quitter les prisons de Blois , nous fûmes témoins de l'entrevue et de la séparation cruelle de M. et de madame de Marbois. Cette dame étoit dans sa terre auprès de Metz , lorsqu'elle apprit l'arrestation de son mari. Elle vola aussitôt à Paris , mais n'arriva qu'après notre départ. Elle suivit le convoi sans se donner le tems de demander au directoire une permission de voir son mari à l'endroit où elle pourroit l'atteindre ; le commissaire du pouvoir exécutif à Blois se servit de ce prétexte pour refuser sa demande. Elle fut aussi repoussée par le commandant Dutertre. Enfin quelques momens seulement avant notre départ , en montrant aux geoliers la permission qu'on lui avoit donnée pour entrer au Temple, elle obtint celle de pénétrer dans notre prison ; on ne lui donna qu'un quart-d'heure, et un officier tenoit sa montre à la main. Un peu avant que la dernière minute fût écou-

lée, Marbois recueillant ses forces, conduisit vers nous sa respectable compagne qui eut peine à reconnoître Barthélemy et Ducoudray, tant ils étoient déjà changés. « Mes compagnons, nous dit il, je vous présente madame de Marbois qui, au moment de se séparer de moi, veut aussi vous faire ses adieux. » Nous l'entourâmes avec transport ; elle nous souhaita, non du courage, mais de la force et de la santé. Comme elle fondoit en larmes : « Partez, partez, lui dit Marbois avec fermeté, il en est tems. » Il l'embrassa, l'emporta dans ses bras jusqu'à la porte de la prison qu'il ouvrit et referma lui-même, puis tomba évanoui sur le pavé. Nous volâmes à son secours. « Mes amis, nous dit-il, dès qu'il eut repris ses sens, me voilà tout entier, j'ai retrouvé la source de mon courage. » En effet, depuis ce moment il fut moins abattu par la maladie ; il recouvra une partie de ses forces, et avec elles, cette contenance ferme et cette sérénité compagnes du vrai courage. Les apprêts de notre départ de Blois furent si longs que nous eûmes lieu de craindre qu'on ne nous y fît séjourner. Nous apprîmes d'une manière singulière les motifs de ce retard. L'adjudant-général de notre escorte, Colin, bien connu par la part qu'il prit aux massacres du 2 septembre, et le

nommé Guillet son digne camarade , entrèrent dans la prison vers dix heures , ils paroissoient fort émus. « Messieurs , leur dit l'officier municipal de garde , qui depuis notre arrivée ne nous avoit pas quittés , pourquoi tardez-vous à partir ? tout est prêt depuis long-tems. La foule augmente , votre conduite est plus que suspecte , je vous ai vu et entendu l'un et l'autre ameuter le peuple et le pousser à commettre des violences sur la personne des déportés. Je vous déclare que s'il arrive quelque accident à leur sortie , je ferai consigner ma déposition sur le registre de la municipalité. » Les deux coquins balbutièrent quelques excuses ; nous fûmes accompagnés en sortant par les mêmes clameurs , imprécations et menaces avec lesquelles nous avions été reçus la veille.

Le 26 (12 septembre) nous couchâmes à Amboise dans une chambre si étroite , que nous n'avions pas assez d'espace pour nous étendre sur la paille : il nous tarδοit d'arriver à Tours , pour y prendre quelque repos.

Nous y arrivâmes le 27 (13 septembre) ; cette ville venoit récemment d'éprouver une commotion dans laquelle il y avoit eu du sang répandu. Les anarchistes , long-tems comprimés , avoient saisi le prétexte de la prétendue conjuration du corps législatif.



Enhardis par les nouvelles mesures du gouvernement dont la force protectrice fut tout-à-coup enlevée aux gens de bien et confiée aux scélérats, ceux-ci, non-contens de les opprimer, les avoient attaqués à main armée, et s'étoient baignés dans leur sang. Les autorités constituées venoient de subir ce que dans leur langage ces brigands appellent une épuration. Les places des vrais magistrats élus par le peuple étoient occupées par les mêmes hommes qui, pendant la guerre de la Vendée, s'étoient rendus fameux parmi les délateurs et les bourreaux.

Nous fûmes conduits à la prison de la Conciergerie occupée par la chaîne des galériens, et l'on nous mêla avec eux dans une cour entourée de loges ou cachots dans lesquels on les enfermoit la nuit, et dont l'un nous étoit destiné. A peine nos conducteurs nous eurent quittés, que les galériens se retirèrent dans un coin d'un commun accord, et pendant qu'ils se tenoient à l'écart, avec une discrétion remarquable, l'un d'eux nous dit :
 « Messieurs, nous sommes bien fâchés de
 » vous voir ici ; nous ne sommes pas dignes
 » de vous approcher ; mais si dans le mal-
 » heureux état où nous sommes réduits, il y
 » a quelques services que nous puissions
 » vous rendre, daignez les accepter. Le cachot

» que l'on vous a préparé est le plus froid et le
 » plus étroit de tous; nous vous prions de pren-
 » dre le nôtre, il est plus grand et moins hu-
 » mide. » Nous remerciâmes ces malheureux,
 et nous acceptâmes cette étrange hospitalité
 offerte par des mains souillées de crimes,
 mais par des cœurs qui n'étoient pas totale-
 ment fermés à la pitié. Il y avoit plus de
 trente heures que nous n'avions mangé, lors-
 qu'on nous apporta à chacun une livre de
 pain, et une demi-bouteille de vin, ration
 à laquelle nous étions réduits.

Le 28 (14 septembre), nous arrivâmes à
 Saint-Maure. Notre escorte étoit très-fati-
 guée; car nous doublions les marches or-
 dinaires des troupes, et nous ne faisons aucun
 séjour; on avoit renouvelé l'infanterie dans
 les garnisons. Mais la cavalerie étoit excédée.
 Dutertre trouvant ici une colonne mobile
 de la garde nationale composée de paysans,
 nous confia à leur garde pour mieux raffrai-
 chir sa troupe, et rendit la municipalité res-
 ponsable de nos personnes. Que les citoyens
 de Saint-Maure trouvent ici le souvenir de
 la reconnoissance de leurs soins compatis-
 sans! Ils nous procurèrent de bons alimens
 dont nous avons un extrême besoin. Nous
 étions moins étroitement gardés, et telle
 étoit la négligence ou la bienveillance de ces

bons paysans, dont la plupart n'étoient armée que de piques, que nous pouvions aller jusque sur la chaussée, sans être suivis ni observés par les sentinelles. Nous n'étions qu'à une portée de fusil de la forêt. Quelques-uns proposèrent de profiter d'une occasion si propice, et je fus de cet avis. Je n'aurois pas voulu abandonner un seul de mes compagnons d'infortune, mais je désirois vivement qu'ils se décidassent à s'échapper. Malheureusement ils ne purent s'accorder. Tous les membres du conseil des cinq-cents vouloient s'évader, tous ceux du conseil des anciens s'obstinoient à rester. « Il n'étoit pas possible, disoient ceux-ci, que la nation n'ouvrit les yeux, et qu'on ne finit par leur accorder des juges. — Eh ! n'êtes-vous pas jugés, condamnés, abandonnés ? répondoient leurs collègues. Profitez d'un moment qui ne reviendra peut-être jamais. » Willot qui connoissoit le pays pour y avoir fait la guerre, insistoit vivement, et s'offroit à nous conduire. Marbois déclara qu'il aimoit mieux subir son sort, que de donner des armes contre lui. Tronçon-Ducoudray dit positivement qu'il croyoit devoir à sa patrie et à ses commettans, tout ingrats qu'ils étoient, de conserver son caractère, et d'attendre dans les fers le moment de sa justification. Quant aux agens
du

du roi, ils ne doutoient point d'être dégagés par un parti royaliste avant d'être parvenus à Rochefort ; et l'abbé Brottier plaignoit de tout son cœur nous autres constitutionnels, de ce que nous serions fort mal reçus, et peut-être hachés par les vendéens.

Les anciens l'emportèrent ; le jour parut, et nous fit revoir nos cages de fer et le cerbère Dutertre. Nous partîmes, et nous marchâmes long-tems à travers cette forêt profonde, qui auroit si bien pu nous servir d'asyle, et protéger notre fuite. Les chemins étoient si mauvais, et les cahos si durs, que nous demandâmes, mais en vain, la permission de marcher à pied au milieu de l'escorte ; dès que nous étions entrés dans les chariots, et que les cadenats des grilles étoient fermés, on ne les ouvroit plus que le soir. Pichegru et moi, jeunes encore et endurcis aux fatigues de la guerre, nous ne soutenions celle-ci qu'avec peine ; nos vieillards et nos trois malades, Marbois, Barthélemy et Ducoudray, souffroient des douleurs inexprimables. Notre arrivée étoit plus cruelle encore ; chaque soir nous étions donnés en spectacle au peuple, puis renfermés dans les prisons, où nous étions plus mal couchés, plus mal nourris que les plus vils criminels.

Celle de Châtellerault, où nous arrivâmes

le 29 (15 septembre), nous parut plus mauvaise que toutes celles que nous avions occupées jusque-là. On nous enferma dans un cachot tellement infect, que plusieurs d'entre nous tombèrent évanouis ; et nous y aurions tous été étouffés, si l'on n'eût promptement rouvert la porte, où l'on plaça des sentinelles qui nous gardèrent à vue. Marbois étoit fort mal, et Ducoudray, qui le soignoit, étoit assis sur la paille auprès de lui, lorsqu'un malheureux, qui subissoit depuis trois ans la peine des fers, vint nous visiter dans notre cachot. Il s'empressa de nous apporter de l'eau fraîche, et il offrit son lit à Marbois, qui l'accepta et se trouva un peu mieux après ce repos. « Prenez patience, messieurs, nous » disoit cet homme, on finit par s'accoutumer à tout. »

Le 30 (16 septembre), nous ne fûmes guères mieux traités à Poitiers, quoique quelques personnes, que la prudence m'empêche de nommer, s'efforçassent de nous donner des témoignages de sensibilité : c'étoit la patrie du député Thibaudeau, membre du conseil des cinq-cents, qui, se voyant excepté de la liste de proscription, eut le courage et la générosité de réclamer l'honneur de la déportation.

Le 17 septembre, nous arrivâmes à Lus-

gnan. La prison de ce petit bourg se trouvant trop étroite pour nous contenir tous les seize, Dutertre donna ordre de nous faire coucher dans les charettes, au milieu de la place, malgré la forte pluie et le vent froid que nous avions endurés toute la journée. Le maire et le commandant de la garde nationale, vieillards très-humain, demandèrent à répondre de nous, et obtinrent, avec beaucoup de peine, de nous faire loger dans une auberge. A peine y étions-nous établis, que nous vîmes arriver un courrier. Chacun forma ses conjectures ; quelques-uns conçurent subitement des espérances, et tous crurent à de nouveaux événemens. Nous fûmes bientôt informés du peu d'importance de celui-ci. C'étoit simplement un ordre du directoire à l'adjudant-général Guillet, de faire arrêter et conduire à Paris son général Dutertre, à cause des concussions et des friponneries qu'il avoit commises depuis notre départ. On trouva sur lui les huit cents louis d'or qu'il avoit reçus pour la dépense du convoi, à laquelle il subvenoit par des réquisitions adressées aux municipalités.

J'eus quelque plaisir, je l'avoue, à voir ce misérable frappé lui-même par ses maîtres, avant qu'il eût achevé la mission dont ils l'avoient chargé, et qu'il remplissoit si bien ;

j'entendis approcher la voiture qui lui étoit destinée, et je voulus à mon tour voir sa contenance. Ma curiosité pensa me coûter cher : comme j'ouvris la fenêtre, une sentinelle extérieure, exécutant apparemment une ancienne consigne de Dutertre, fit feu sur moi, et la balle brisa le barreau au-dessus de ma tête. J'ai dit que l'arrestation de Dutertre étoit pour nous un événement de peu d'importance, parce que l'adjutant-général Guillet, qui le remplaça, ne valoit pas mieux que lui ; il nous le prouva le lendemain, 18 septembre, à Saint-Maixent, en faisant arrêter devant nous le maire, qui, touché de notre déplorable situation, nous avoit dit avec sensibilité : « Messieurs, » je prends beaucoup de part à vos malheurs, » et tous les bons citoyens partagent mes » sentimens. » Cet acte de violence produisit tant de mécontentement et de murmures, que Guillet fut obligé de faire rendre la liberté à ce brave homme. Ce fut dans ce même endroit qu'on prit notre signalement. Un officier de l'état-major nous appelloit deux à deux, nous interrogeoit, et dictoit le signalement au brigand Cordebar, le même qui fut jugé à Vendôme avec Babœuf. Il faisoit, auprès du commandant de l'escorte, les fonctions de secrétaire. Il n'est point d'insolences

et de grossières injures que ces misérables ne nous adressassent. « Et toi, me dit l'un d'eux, quel métier faisais-tu? » — « Celui que les scélérats tels que toi ont déshonoré, le métier de soldat. » Nous n'avions encore aucune information du sort qui nous étoit destiné, aucune lumière sur le terme de notre voyage: nous ne connoissions notre proscription que par les crieurs du Temple. La prétendue loi du 19 fructidor (6 septembre) ne nous avoit pas été officiellement communiquée. Désirant vivement de lire les papiers publics en arrivant à Niort, le 19 septembre, nous les demandâmes avec beaucoup d'empressement. Nous étions dans la basse fosse du château, cachot obscur et humide, à plus de vingt-cinq pieds au-dessous du niveau de la terre. L'officier municipal, qui étoit de garde auprès de nous, nous promit de nous remettre le lendemain toutes les feuilles nouvelles qu'il pourroit recueillir; mais l'ex-conventionnel Lecointre-Puyraveaux, l'un des plus vils instrumens du parti anarchique, qui remplissoit-là les fonctions de commissaire du pouvoir exécutif, défendit, sous les peines les plus fortes, toute espèce de communication avec les déportés. Pour cette fois, aucun de nous n'échappa à l'effet de l'humidité du cachot; nous en sortîmes le

lendemain 20 septembre, presque entièrement perclus , pour aller coucher à Surgères, qui est le point de division des routes de la Rochelle et de Rochefort. Le mouvement que nous remarquâmes autour de nous , les allées et venues des couriers, la précaution extraordinaire de poser des sentinelles dans l'intérieur de notre cachot , tout nous fit pressentir que nous touchions au terme de notre voyage. Nous espérions pouvoir enfin nous reposer pendant quelques jours , et recevoir les effets et secours de tout genre que la précipitation de notre départ ne nous avoit pas permis d'emporter avec nous. Nous nous flattions même , qu'après avoir écarté des hommes que l'estime publique faisoit paroître redoutables , les directeurs , rassurés par la stupeur de la nation , n'exerceroient pas sur nous d'inutiles rigueurs , qui ne pourroient qu'accroître la haine générale dont ils étoient l'objet. Nous nous trompions, et les hommes honnêtes se tromperont toujours , lorsqu'ils voudront calculer la marche des scélérats et les divers degrés du crime.

Le 21 septembre , nous partîmes de Surgères à trois heures du matin , et après avoir passé par des chemins affreux , où durant neuf mortelles lieues , nous fûmes froissés de toutes les manières , nous arrivâmes à

trois heures après-midi à la vue de Rochefort. Au lieu d'entrer dans la ville, comme nous l'espérions, le convoi défila sur les glacis, et tournant autour de la place, se dirigea vers le port. Ce moment fut affreux. Nous n'aperçûmes que trop clairement que notre sort étoit décidé, et que nous allions être séparés, peut-être pour jamais, de tout ce qui attache les hommes à la vie. Les plus funestes présages nous environnoient. La garnison de Rochefort borda la haie sur la chaussée que nous suivions. Une foule de matelots faisoit retentir l'air du cri sinistre : *A l'eau, à l'eau!* C'est ainsi que nous arrivâmes au bord de la Charente. Les nombreux ouvriers des chantiers, les soldats de la garnison et les matelots accoururent au rivage, et se pressant autour des charettes et de notre escorte, ils répétoient à grands cris : *A bas les tyrans, faites-les boire à la grande tasse!*

Tels furent pour nous les adieux de nos concitoyens. Un adjudant, ou commissaire de la marine, nommé Lacoste, dont je crus reconnoître la figure balafrée, fit l'appel des déportés, et nous reçut des mains du commandant de l'escorte, Guillet.

A mesure que nous descendions de dessus les charettes, le commissaire Lacoste nous

faisoit passer dans un canot. Il trouva M. de Marbois dans un si mauvais état, qu'il se refusa d'abord à le faire embarquer, assurant qu'il étoit mourant, et ne pourroit supporter deux jours de navigation. Guillet se mit en fureur, menaça Lacoste de le faire arrêter, jura qu'il le dénonceroit et le feroit destituer. Marbois fut porté dans le canot; Guillet s'embarqua lui-même avec nous.

On nous mena à bord d'un bâtiment à deux mâts, qui étoit mouillé vers le milieu de la rivière. C'étoit *le Brillant*, petit corsaire pris sur les anglais; quelques soldats de fort mauvaise mine nous firent descendre assez rudement dans l'entre-pont, nous poussèrent et nous entassèrent vers l'avant du bâtiment, où nous étions presque étouffés par la fumée de la cuisine. Nous souffrions de faim et de soif; nous n'avions ni mangé, ni bu depuis trente-six heures. On apporta au milieu de nous un seau d'eau, et on jeta à côté, avec le geste du dernier mépris, deux pains de munition; mais il nous fut impossible de manger, à cause de la fumée et de la position très-gênée où nous étions. Les sentinelles, qui nous resserroient de plus en plus, tenoient d'horribles propos. Pichegru ayant relevé l'insolence du soldat placé au milieu de nous : « Tu feras bien de te taire, répondit-il

» au général , tu n'es pas encore sorti de
 » nos mains. » C'étoit un enfant de quinze
 à seize ans.

Nous dûmes croire que le lieu désigné pour notre déportation n'étoit autre que le lit de *la Charente*, et que nous nous trouvions déjà dans un de ces terribles instrumens de supplice, un de ces bâtimens à soupape inventés pour assouvir la soif des tyrans, et pour frapper de mort dans les ténèbres autant de victimes, et aussi rapidement que leur pensée et leur volonté en pourroient atteindre. La nuit survint ; quelle nuit ! nous écoutions, nous attendions l'heure fatale ; et quand les matelots commencèrent à manœuvrer, nous ne doutâmes pas qu'elle ne fût arrivée. *Le Brillant* avoit mis à la voile ; nous descendions la rivière, et nous étions contrariés par la marée ; à onze heures du soir le bâtiment mouilla dans la grande rade ; peu d'instans après qu'on eut jeté l'ancre, on appela six d'entre nous seulement, qu'on fit monter sur le pont. Ce moment fut affreux ! Je ne fus pas du nombre de ceux qui furent appelés les premiers ; nous dûmes adieu à nos compagnons. Cet appel successif, la joie féroce des soldats et de l'équipage, la présence de Guillet, nous persuadèrent qu'ils alloient à la mort. Nous restâmes près d'une

deux heures dans cette cruelle position, dans le silence du recueillement et de la résignation.

Nous fûmes appelés à notre tour ; il en resta encore quatre. Aubry, Bourdon, Dossonville et Willot, éprouvèrent cette dernière angoisse, cette prolongation de supplice ; enfin, contre notre attente, nous nous trouvâmes tous réunis à bord de la corvette *la Vaillante*, commandée par le capitaine Jullien, qui, en nous recevant, nous engagea à prendre patience, et nous assura qu'en exécutant exactement les ordres du directoire, il ne négligeroit rien de ce qui pourroit adoucir notre sort. Le commandant Guillet nous suivit à bord de *la Vaillante*, et s'apercevant de l'impression que nous faisoit sa présence : « Oui, messieurs, dit-il, *je suis encore ici.* »

On nous fit descendre dans l'entre-pont. — Veut-on nous faire mourir de faim ? s'écria le malheureux Dossonville, celui d'entre nous qui souffroit le plus cruellement du manque d'alimens. — Non, non, messieurs, dit en riant un officier de la corvette (des Poyes, ancien officier de la marine royale), on va vous servir à souper. — Donnez-moi seulement quelques fruits, dit Marbois presque expirant. Un instant après, on nous

jeta de dessus le pont deux pains de munition. Ce fut le souper promis, et quelque frugal qu'il fût pour des malheureux qui n'avoient pas mangé depuis quarante heures, nous l'avons souvent regretté : ce fut la dernière fois qu'on nous donna du pain.

Cette dernière translation sur un bâtiment de guerre; le mouvement de l'équipage qui se préparoit à appareiller, l'accueil du capitaine, l'humanité qui perçoit dans ses discours, malgré la sévérité de sa contenance, et son ton ferme vis-à-vis de ses matelots, tout concouroit à nous rassurer, à nous persuader du moins, que nous n'étions pas destinés à une mort prochaine. — Quand tout-à-coup le capitaine Jullien, qui, l'instant d'auparavant s'entretenoit avec Guillet au bord de l'écoutille, descend dans l'entre-pont, suivi de quelques soldats armés. Il distribue des hamacs à onze seulement d'entre nous qu'il appelle. Les quatre qui n'en reçurent point furent Willot, Pichegru, Dossonville et moi. Nous nous trouvâmes séparés de nos compagnons, par la garde qui suivoit le capitaine Jullien; celui-ci nous ordonna de descendre dans la fosse aux lions, en nous disant : « Pour vous quatre, messieurs, voilà » le logement qui vous est destiné. »

Ce coup inattendu sembla frapper à-la-

fais nos douze compagnons, qui ne voulant pas se séparer de nous, demandèrent à être traités avec la même barbarie : Tronçon-Ducoudray et Barbé-Marbois éclatèrent, insistèrent vivement : Barthélemy et son fidèle Letellier, nous voyant entraîner par les soldats dans la fosse aux lions, courent à l'écouille, et s'y précipitent avec nous ; le capitaine les menaça de les faire remonter à coups de baïonnette, ils ne cédèrent point à ses menaces, mais seulement à nos instances.

Nous restâmes tous les quatre dans les plus épaisses ténèbres, dans cet affreux cachot infecté par les exhalaisons de la cale et par les cables, n'ayant ni hamacs, ni couverture, ni de quoi reposer notre tête, et ne pouvant nous tenir debout.

Les douze autres furent aussi très-resserrés dans l'entre-pont au-dessous de nous, les écoutilles fermées, et comme nous privés d'air, de mouvement et des secours les plus nécessaires.

La corvette mit à la voile à quatre heures du matin ; nous nous en aperçûmes aux cris de l'équipage, et bientôt après au mouvement des vagues.

Le 22 septembre, à huit heures du matin, on ouvrit une écouille ; nous entendîmes

sonner la cloche pour le déjeûner de l'équipage; on nous jeta par les écoutilles un biscuit pour chacun de nous.

Nos compagnons firent appeler le capitaine qui se présenta au bord de l'écoutille; Marbois porta la parole. « Déportés, qu'est-
 » ce que vous me voulez? dit le capitaine.
 » — Vous observer que le biscuit qu'on vient
 » de nous distribuer est une nourriture à
 » laquelle aucun de nous n'est accoutumé:
 » nous avons des vieillards qui ne peuvent
 » le mâcher, et celui-ci est tellement pourri,
 » que votre équipage ne le recevrait point.
 » Nous demandons que vous nous donniez
 » connoissance des ordres qui vous ont été
 » donnés par rapport à nous. — Déportés,
 » je n'ai point d'autre biscuit à vous faire
 » distribuer, c'est la nourriture que je dois
 » vous donner; recevez ce qu'on vous donne,
 » et estimez-vous heureux que je n'exécute
 » pas plus rigoureusement les ordres que j'ai
 » reçus. Il est bien étonnant que dans la
 » position où vous êtes, vous me parliez
 » d'exiger l'exhibition de mes ordres. Je n'ai
 » rien à vous communiquer. — Moi, qui ai
 » fait plusieurs voyages de long cours, ré-
 » pliqua Marbois, je dois vous prévenir que
 » si vous nous tenez ainsi resserrés, privés
 » de l'air extérieur et des précautions indis-

» pensables pour ne pas empoisonner nous-
 » mêmes celui que nous respirons , non-
 » seulement vous nous ferez périr en très-
 » peu de jours , mais vous mettrez la peste
 » dans votre bâtiment , et vous perdrez votre
 » équipage. — Eh bien , dit le capitaine en
 » se retirant , je verrai ce que je pourrai
 » faire , quand nous aurons perdu de vue
 » les côtes de France. »

A midi on nous apporta encore un biscuit pour chacun , et on mit au milieu de nous un baquet rempli de *gourganes* , espèce de grosses fèves cuites à l'eau , sans le moindre assaisonnement. Ainsi fut réglée la ration , la seule nourriture qui nous ait été distribuée pendant tout le voyage. Deux mousses étoient chargés de cette distribution. Celui qui servoit nos compagnons se nommoit Aristide : c'étoit un fort joli et fort bon enfant ; le nôtre , au contraire , étoit laid et méchant. Le caractère de ces enfans , les seuls individus qui pussent communiquer avec nous , importoit à notre sort. Aristide eut beaucoup de part aux rares consolations que nous éprouvâmes..... Ce bon petit Aristide !

Tel fut notre établissement sur ce cercueil flottant , qui nous arrachoit à la France , et nous portoit sur une terre inconnue.

A peine fûmes-nous à la haute mer , que

les vents devinrent contraires et la tempête si violente, que le capitaine fut obligé de relâcher dans la rade de la Rochelle, où la corvette mouilla avant la nuit.

Le lendemain, 23 septembre, vers onze heures du matin, l'amiral Martin, malgré le gros tems se rendit à bord de la corvette, amenant avec lui le capitaine Laporte, qui venoit par ordre du directoire remplacer Jullien. Nous n'apprîmes cet évènement qu'en écoutant la proclamation de l'amiral Martin, qui faisoit reconnoître par l'équipage son nouveau capitaine.

Bientôt après celui-ci s'annonça de manière à nous prouver que sous la férule du capitaine Jullien, nous n'étions pourtant pas encore arrivé au dernier degré du malheur. Nous l'entendîmes avec un organe dur et sonore comme un porte-voix, haranguer ainsi l'équipage : « Soldats, je vous ordonne » de veiller de près sur ces grands coupables : » et vous matelots, je vous défends, sous » peine de mort, de communiquer de quel- » que manière que ce soit avec ces scélérats. » Il fit ensuite sa ronde, fit faire l'appel, et après nous avoir bien examinés, il nous dit : « Messieurs, vous êtes bien heureux d'avoir » été traités avec tant de *clemence*. »

Les vents étoient contraires, la mer très-

houleuse. Vers les trois heures de ce même jour (23 septembre), un bateau parti de la Rochelle approcha de la corvette à force de rames. On le hêla, il répondit qu'il apportoit les effets appartenans aux déportés. Le capitaine Laporte lui défendit d'approcher, et le menaça de le faire couler bas. Le bateau étoit déjà sous la poupe de *la Vaillante*. Le fils de Lafond-Ladebat se nomma, et supplia qu'on lui permît de voir son père, et de lui remettre quelques vêtemens. Le capitaine fut inflexible aux gémissemens du malheureux père, qui, reconnoissant la voix de son fils, hurloit de rage, et se débatoit dans l'entre-pont. Il fut inflexible aux larmes, aux cris de ce jeune homme qui se désespéroit, et qui supplioit à genoux qu'on lui permît pour une seule fois, pour la dernière fois..... d'embrasser son père : « Non, » non, crioit Laporte, éloigne-toi sur-le-champ, ou je te fais couler bas. » Il permit seulement au jeune Lafond de remettre aux matelots le porte-manteau qu'il apportoit, et fit repousser au large le canot et ce pieux enfant qui peut-être ne devoit plus revoir son père.

Une heure après cette scène déchirante, le capitaine appareilla malgré la tempête en hasardant tous les dangers de la navigation
du

du golfe de Biscaye pendant l'équinóxe ; pour nous les faire courir, et sans doute espérant à ce prix échapper à la rencontre des anglais. Nous quittâmes donc pour la seconde fois les côtes de France le 23 septembre, à cinq heures du soir. La nuit fut très-orageuse, nous fûmes au moment de périr en doublant les récifs du Pertuis d'Antioche, et le lendemain 24 septembre, le capitaine fut forcé de relâcher encore une fois et de mouiller près de l'ouvert de la rivière de Bordeaux dans la rade de Blaye.

Je ne puis rapporter aucun détail nautique, ni rien ajouter à ce que j'ai dit plus haut sur notre situation pendant les premiers jours : malgré l'état de la maladie que le mouvement de la mer causoit à la plupart d'entre nous, nous n'avions pas encore obtenu de monter sur le pont, et les écoutilles étant fermées à cause du gros tems, nous étions dans un état d'agonie.

Le 25, nous remîmes à la voile; les vents avoient un peu molli : ce ne fut cependant que quatre jours après, c'est-à-dire le 29 septembre qu'il nous fut permis de monter sur le pont pendant une heure. Une moitié des déportés étoit appelée à quatre heures, et l'autre à cinq. Pendant ces deux heures la garnison du vaisseau étoit sous les armes;

les déportés ne pouvoient marcher que sur le passavent entre les deux mâts : il leur étoit défendu de parler, comme aussi à tous les individus de l'équipage de leur adresser la parole.

Le détachement qu'on avoit mis à bord de la corvette *la Vaillante* pour nous garder, étoit pour la plus grande partie composé des soldats de la marine, qui avoient été renvoyés des isles de France et de Bourbon par M. de Circey avec les commissaires du directoire chargés d'apporter à ces colonies les décrets qui avoient désorganisé et détruit les établissemens français aux Antilles. Ces hommes avoient été autrefois choisis dans les bandes révolutionnaires du comité de Nantes, si fameux dans les annales de la terreur, par les massacres et les noyades des prêtres condamnés à la déportation. Nous les entendions se raconter leurs exploits, l'un se vanloit d'avoir assassiné son capitaine par derrière, pendant une marche, et de l'avoir jeté dans un fossé, parce qu'il le soupçonnoit d'être aristocrate; l'autre rapportoit froidement le nombre des prêtres qu'il avoit noyés dans la Loire; un troisième expliquoit à ses camarades comment se faisoient les noyades, et la grimace des infortunés au moment où ils étoient submer-

gés : plusieurs se vantoient d'avoir assommé à coup de rame ceux qui après avoir passé par la soupape, cherchoient à se sauver à la nage. Ils avouoient qu'on avoit bien fait de les renvoyer de l'isle de Bourbon; car ils l'auroient, disoient-ils, mise à la *hauteur de la révolution*.

Quand ces monstres suspendoient un moment ces horribles conversations, c'étoit pour chanter des chansons dégoûtantes. Ils choisissoient l'instant de notre repos, et se plaçant tous à l'écoutille de l'entre-pont, à nos oreilles, ils heurloient des obscénités, des blasphèmes, des chants de cannibales. Si nous leur demandions grâce, ils nous accabloient d'injures, et reprenoient le chœur infernal.

Lorsqu'au huitième jour de notre navigation, on voulut bien nous laisser respirer, pendant une heure chaque jour, trois seulement d'entre nous, Tronçon-Ducoudray, Pichegru et la Villeheurnois furent en état de profiter de cette permission; tous les autres n'avoient pas assez de force pour sortir de l'entre-pont. Je fus moi-même vingt-huit jours sans pouvoir sortir de la fosse aux lions. Le vieux général Murinais ayant voulu faire un effort pour se hisser, manqua de forces, et tomba au fond de la cale de toute

la hauteur du bâtiment. Nous accourûmes à son secours , nous le crûmes tué ; quelques matelots se jetèrent dans la cale , en se laissant glisser par la corde , et nous aidoient à relever notre pauvre doyen. Il étoit sans mouvement, son visage étoit meurtri ; ses cheveux blancs ensanglantés..... Le féroce capitaine accourt au bord de l'écoutille , et crie d'une voix forte : « Matelots , vous connoissez l'ordre qui vous défend de communiquer avec les déportés. Retirez-vous , et qu'on fasse donner un verre d'eau à ce malade. »

Le capitaine Laporte n'oublia aucun des tourmens qui pouvoient nous faire succomber. Ce fut par une recherche de barbarie, qu'il ne voulut jamais nous faire donner une échelle pour grimper sur le pont, de manière qu'étant obligés de nous hisser par une corde dans le vuide des écoutilles, ceux d'entre nous qui étoient trop affoiblis, ceux-là même à qui le renouvellement d'air étoit le plus nécessaire , n'en pouvoient profiter.

On nous refusoit les plus vils secours, les ustensiles les plus indispensables. Nous quatre prisonniers de la fosse aux lions, demandâmes au moins un peu de paille, ou quelque moyen de nous défendre des meurtrissures dans le roulis du bâtiment. « Ils se moquent de moi , s'écrioit le capitaine, le plancher

» est trop doux pour ces brigands ; je vou-
 » drois pouvoir faire paver la place qu'ils
 » occupent. »

Nos compagnons firent observer au capi-
 taine , par le bon petit mousse Aristide,
 qu'ils n'avoient point de cuillers, ni de tasses,
 ni d'écuellenes pour séparer les portions ; il
 répondit : « Qu'est-il besoin de cuillers pour
 » manger des gourganes et du biscuit ? ces
 » gueux-là n'ont-ils pas leurs doigts , et ne
 » savent-ils pas boire au baquet ? D'ailleurs,
 » ajouta-t-il, qu'ils cessent de me fatiguer ;
 » ils doivent comprendre que dans la posi-
 » tion où ils sont, toutes ces recherches sont
 » fort inutiles. »

Le quatorzième jour de notre navigation,
 le manque d'air et d'alimens avoit réduit
 le plus grand nombre d'entre nous à la der-
 nière extrémité. Le chirurgien ne nous avoit
 donné, dans ses courtes visites, d'autre con-
 solation que de nous dire que nous ne souf-
 frions que du mal de mer, et que quant
 au scorbut, nous trouverions de quoi nous
 guérir, que la *Guyane* abondoit en tortues. »

Pichegru étoit le seul des quatre prison-
 niers de la fosse aux lions, qui ne fût pas
 attaqué du mal de mer ; mais il souffroit
 d'autant plus de la faim : il avoit des accès

de rage; cependant, comme il avoit conservé plus de force, il soignoit ses camarades.

Le 4 octobre, à 7 heures du matin, on avoit ouvert les écoutilles pour aérer le bâtiment : un jour un peu plus clair que de coutume pénéroit dans la fosse; nous luttions contre la mort; nos regards éteints pouvoient à peine exprimer nos mutuels adieux, lorsque tout-à-coup le commandant de la garnison du vaisseau, le brave capitaine Hurto, que nous n'avions remarqué que par la décence de ses manières à notre égard, saute dans la cale, tombe au milieu de nous, et se blesse à la jambe. « Messieurs, » nous dit-il, tout troublé, ne me perdez pas, ne me perdez pas; je ne puis tenir à tant d'horreurs. Voilà du thé et du sucre. » Maître Dominique va vous apporter de l'eau chaude : entendez-vous, maître Dominique? Vous pouvez vous fier à lui; au moins ne me perdez pas. J'ai besoin de mon état pour nourrir ma famille, ma pauvre femme! » Il articuloit à peine; les sanglots l'étouffoient : « Ah! ciel, moi! moi! — Il faut que j'exécute de telles horreurs! » Ce furent les dernières paroles que nous entendîmes; il disparut.

Bientôt après, maître Dominique nous apporta de l'eau chaude et une écuelle. Ce

breuvage fut pour nous la manne céleste ; il nous rendit à la vie. Mais ce qui nous ranima davantage , ce qui rouvrit nos cœurs , ce fut cet acte d'humanité inattendu , cette preuve que la Providence ne nous avoit point abandonnés , et qu'il y avoit quelques anges de consolation , au milieu des démons auxquels nous étions livrés.

Le 7 octobre, nous nous trouvions à la vue des côtes d'Espagne ; Marbois l'avoit remarqué ; il avoit appris par un matelot qui lui avoit vendu furtivement du pain de maïs, que nous étions vis-à-vis la baie de Saint-Andero , et que des gens de la côte , sur laquelle nous courions des bords , avoient apporté quelques rafraîchissemens. Il pensa qu'il falloit faire une dernière tentative auprès du capitaine , que c'étoit la dernière occasion de nous procurer des vivres frais , et que peut-être son avarice l'emportant sur sa barbarie , il permettroit qu'on allât à terre acheter pour notre compte , tout ce dont nous manquions. Marbois rédigea donc une lettre qui fut portée au capitaine par le fidèle Aristide. En voici le précis :

« N'ayant point été prévenus de notre
 » embarquement pour un si long voyage,
 » nous n'avons pu faire aucune provision ;
 » vous ne nous avez pas donné connoissance

» des ordres et des instructions que vous
 » avez reçus , pour ce qui concerne notre
 » traitement à votre bord. Il n'est pas pos-
 » sible que vous ayez l'ordre de nous faire
 » mourir de faim ; et nous devons croire que
 » les barbaries que vous exercez envers nous,
 » sont un abus de votre autorité. Songez que
 » vous pourrez vous en repentir un jour ; que
 » notre sang pesera sur votre tête , et que
 » c'est peut-être à la France entière , mais
 » certainement à nos familles , à nos frères
 » et à nos fils , que vous aurez à rendre
 » compte de l'existence des hommes que le
 » sort a mis dans vos mains.

» Nous demandons qu'avant de quitter
 » les côtes d'Espagne et le travers de la
 » baie de Saint - Andero , vous envoyiez
 » un canot à terre pour faire à nos frais
 » les provisions qui nous sont indispen-
 » sables. »

Le capitaine Laporte répondit : « Je n'ai
 » point de vengeance à redouter. Je n'en-
 » verrai point à terre ; je ne changerai rien
 » aux ordres que j'ai donnés ; et je ferai san-
 » gler des coups de garcettes au premier qui
 » m'ennuiera par ses représentations. »

Le 9 octobre , au matin , nous apprîmes
 par le mousse Aristide , que nous venions
 enfin de doubler le cap Ortigal ; et le soir

du même jour , Pichegru descendant de dessus le pont , nous dit qu'on avoit perdu de vue les côtes d'Europe , et que nous faisons route au nord avec bon vent. La corvette *la Vaillante* est très-bonne marcheuse , et filoit jusqu'à douze nœuds , quand il venoit *bon frais*. Je dois placer ici une singularité qui n'a de remarquable que le malheureux à propos : c'est que Willot , commandant alors à Bayonne , où cette corvette avoit été construite , en avoit été le parain , et se trouvoit enchaîné sur la même quille qu'il avoit de sa main détachée du berceau.

Dès les premiers jours qu'il nous fut permis de nous promener sur le pont , nos regards cherchoient à pénétrer les dispositions des gens de l'équipage. Nous nous étions aperçu que maître Dominique , celui dont j'ai parlé plus haut , et qui étoit le premier maître d'équipage , âgé d'environ soixante ans , paroissoit ému lorsque quelqu'un de nous sortoit comme un spectre de ce tombeau. Jamais il ne nous fixoit sans être attendri. Nous l'avons vu plusieurs fois assis au pied du grand mât , versant de grosses larmes pendant notre promenade. Nous apprimes , par le capitaine Hurto , que c'étoit maître Dominique qui , lorsqu'il étoit de ser-



vice pendant la nuit , jetoit dans la cale des morceaux de pain et de fromage ; quoique n'ayant presque plus de dents , il se privoit de sa ration de pain pour nous la donner. La première fois qu'il nous apporta de l'eau chaude , sous prétexte d'aller nétoyer la pompe , nous nous empressâmes de lui témoigner notre reconnoissance : cet homme dont le ton est sévère , même brutal envers les matelots , ce brave homme tomba presque évanoui dans nos bras : « Ah ! messieurs , » nous dit-il , ce voyage me coûtera la vie , » parce qu'il faut que je renferme mon » chagrin. »

Dominique étoit sans cesse occupé de nous procurer quelqu'adoucissement. Il avoit bien de la peine à tromper la vigilance du capitaine : c'étoit Aristide qui faisoit ses commissions auprès de nous , et quand il n'étoit pas content de son exactitude et de son intelligence , il battoit ce pauvre petit : nous avions le chagrin de l'entendre pleurer , et l'inquiétude que cela ne fit découvrir Dominique ; les soldats qui remarquoient les fréquentes visites d'Aristide , lui reprochoient les soins qu'il nous donnoit , et le battoient aussi. Mais l'excellent enfant ne disoit rien et ne se plaignoit jamais.

Dominique parvint à acheter pour nous

quelquefois du pain et du vin : on lui ven-
doit pour nous la livre de pain quatre francs,
et autant le verre de vin.

Un jour il étoit tout joyeux ; il prévint
M. de Marbois qu'il vouloit nous donner à
souper , et que nous ne devions pas manger
les fèves de la distribution ; en effet , à mi-
nuit , il nous envoya un derrière de cochon
rôti , avec un pain et du vin ; c'étoit sûre-
ment la provision particulière , la dernière
ressource du bon Dominique.

Son active humanité trahit son secret ; il
fut découvert par le capitaine , qui , devant
tout l'équipage , lui demanda compte de sa
conduite , le menaça des fers et de la mort :
nous entendions cette scène. Dominique ne
démentit point son caractère , il avoua tout :
« Je regrette , dit-il fermement , de n'avoir
» pu offrir davantage à ces messieurs ; je
» voudrois les soulager au prix de mon sang ;
» faites-moi fusiller tout de suite , que vous
» faut-il de plus ? faites-moi fusiller. » Le
capitaine resta muet : le lieutenant Dubourg
prit le parti de Dominique ; le second maître
Chœpuis avoit partagé ses honorables torts :
peut-être que Laporte n'étoit pas aussi sûr de
son équipage que des soldats de sa garnison.
Dominique s'étoit chargé de plusieurs lettres
pour nos familles ; elles ont été fidèlement

remises ; mais le ciel a dérobé cet homme vertueux aux témoignages de notre reconnaissance , ou plutôt il l'a acquittée ; il est mort peu de tems après le retour de la *Vaillante*.

Notre situation attendrissoit quelquefois les cœurs les plus durs. Un jour le vieux général Murinais étoit assis appuyé contre l'affût d'un des canons de chasse , pendant le souper de l'équipage ; il cherchoit à mâcher le mauvais biscuit qui nous étoit distribué , et n'ayant plus de dents , il ne pouvoit ni le broyer , ni l'amollir. Le capitaine passant près de lui , fut tout-à-coup frappé de la belle figure de ce vieillard , que les matelots regardoient avec un respect involontaire. « Je vois » que vous ne pouvez broyer le biscuit , lui » dit-il , je vais vous faire donner du pain. » Non , monsieur , lui dit Murinais d'une » voix assurée , je ne veux rien de vous , faites » votre devoir ; je n'accepterai de vous au- » cune préférence , je ne veux rien que » mes camarades ne partagent ; laissez-moi » en paix. »

Vers le 16 octobre , nous étions par le travers et au nord des *Açores* ; le vent étoit violent et la mer très-grosse : un bâtiment portugais venant de la côte du Brésil tomba dans notre route ; le capitaine lui donna la

chasse, le prit, et en l'amarinant, la corvette souffrit un assez violent abordage; pendant que le capitaine Laporte et son équipage pilloient les malheureux passagers, le brave maître Dominique songeoit à nous faire des provisions à la faveur du désordre; il nous apporta des noix de Para et des cocos.

Malgré les petits secours que l'humanité du capitaine Hurto et de maître Dominique, et l'activité d'Aristide, nous procuroient de tems en tems, la faim nous tourmentoit cruellement, et pourtant le dégoût du biscuit noir que nous ne pouvions briser sans rencontrer de gros vers vivans, n'étoit pas vaincu par cette faim dévorante. Les grosses fèves ou gourganes étoient encore plus dégoûtantes; soit mal-propreté, soit mauvaise intention, jamais on ne nous apportoit un baquet, que nous n'y vissions surnager des cheveux et de la vermine.

Depuis que les maux violens causés par le mouvement des vagues, avoient cessé, la cruelle faim produisoit parmi nous des effets différens. Le plus grand nombre étoit affoibli, presque éteint, sur-tout Tronçon-Ducoudray, Lafond-Ladebat et Barthélemy; au contraire, Marbois, Willot et Dossonville avoient des accès de rage, et les alimens grossiers qu'ils prenoient en trop petite quantité, ne faisoient

qu'exciter leur appétit dévorant. « Sans doute
 » que le directoire dine mieux que nous dans
 » ce moment, disoit un jour l'un d'entre
 » nous , en regardant le baquet de fèves
 » noires. » « Oui, » reprit un homme qui nous
 écoutoit, et qui ne nous parla que cette seule
 fois ; je ne me permets pas de le nommer :
 « Oui, les directeurs ont un meilleur diner ;
 » mais je doute qu'ils dînent aussi tranquille-
 » ment , et qu'ils montrassent le même cou-
 » rage s'ils étoient à votre place. »

Je me souviens dans ce moment d'un trait plus remarquable, un seul mot, un cri qui fit frémir notre féroce capitaine. Marbois se promenoit sur le pont, et souffroit de la faim, jusqu'à ne pouvoir plus se contenir ; le capitaine passa tout près de lui. « J'ai faim ; j'ai
 » faim, lui cria Marbois, d'une voix forte,
 » quoiqu'altérée, et le regardant avec des
 » yeux étincelans ; j'ai faim, donne-moi à
 » manger, ou fais-moi jeter à la mer. » Le cerbère resta comme pétrifié ; il fit porter à manger à Marbois.

Un autre jour Willot dévorant des yeux tout ce qui pouvoit le repaître, acheta d'un matelot une livre de sain-doux, et l'avalâ sur-le-champ ; il en fut très-malade.

C'est dans cet état que nous arrivâmes au tropique ; et la douceur du climat dans

ces belles mers, ne faisoient qu'exciter davantage notre estomac. Les horreurs de cette famine ne s'effaceront jamais de ma mémoire. Le malheureux Dossonville pousoit des cris de rage, jusqu'à nous faire craindre d'en être mordus. L'équipage avoit pris un très-gros requin : le capitaine ordonna qu'on nous donnât la portion de l'état-major, c'est-à-dire, la plus mauvaise. On sait combien la chair de ce monstre est huileuse, indigeste et mal saine : nous étions tellement affamés que nous aurions dévoré le requin : Dominique nous fit dire de refuser cette distribution, et le soir, il nous renvoya la moins mauvaise partie du requin, très-bien assaisonnée avec des oignons, beaucoup de vinaigre et du piment. — Dossonville en mangea lui seul plus de six livres avec une effrayante voracité. Il fut au moment d'en périr. Ces secours généreux de Dominique, si nous les obtenions quelquefois d'une autre main, ce n'étoit qu'à haut prix. On calculoit, pour nous dépouiller, le degré de nos souffrances : ainsi Dossonville donna un très-bon surtout de drap bleu tout neuf pour un pain de trois livres; vers ce tems-là, un mouvement d'impatience de Pichegru, fournit au capitaine Laporte, un prétexte de nouvelles vexations envers les quatre pri-

sonniers de la fosse aux lions. — Le mousse bordelais, malgré nos prières et nos menaces, nous apportoit toujours le baquet de fèves noires si mal-propres que nous ne pouvions y toucher. Un jour que Pichegru, pressé par la faim, attendoit avec impatience cette grossière pâture, le mousse arriva avec le baquet presque couvert de cheveux; Pichegru ne put se retenir, et repoussa le mousse qui tomba dans le baquet, et s'étant brûlé jeta les hauts cris, appela au secours; Pichegru s'accusa : nous ne voulûmes point convenir qu'il fût seul coupable : le capitaine nous fit mettre aux fers tous les quatre, et même pendant les deux premiers jours avec les deux pieds. Nous souffrions beaucoup; nous étions enchaînés depuis six jours, et le capitaine ne paroissoit pas disposé à nous dégager, lorsque le seul motif qui puisse agir sur les hommes criminels, la crainte, l'y força.

Depuis la prise du vaisseau portugais, l'équipage étoit mécontent de l'infidélité du capitaine dans le partage; quelques matelots murmuroient tout haut : la pitié pour notre sort se joignoit à leurs plaintes : nous étions mêlés avec eux au gaillard d'avant. Ils avoient sous leurs yeux des généraux chargés de fers; Pichegru sur-tout fixoit leur attention, redoubloit leur intérêt. Le septième

tième jour , le capitaine nous replongea dans la fosse aux lions. Certes , il fut bien avisé , il n'avoit pas un moment à perdre.

Peu de jours après *la Vaillante* fit encore une prise : c'étoit un bâtiment anglais qui venoit de Londres , et alloit à Antigoa. Le capitaine Laporte voulut sans doute se raccommoder avec son équipage ; car il permit , et donna même l'exemple du plus affreux pillage. Un colonel anglais , passager sur ce bâtiment , ayant voulu réclamer sa malle , fut mis avec nous pendant quelques jours dans la fosse aux lions.

« Nous étions au-delà du tropique , quand un vaisseau suédois , allant à St-Barthélemy , prit chasse devant *la Vaillante* qui ne put l'atteindre qu'à cinq heures du soir : le brave lieutenant Dubourg , le même qui nous avoit donné ces marques d'intérêt , fut chargé de visiter ce bâtiment. Lorsqu'il revint , il assura le capitaine que le bâtiment étoit en règle ; et il ajouta : « C'est le même bâtiment qui étoit avec nous dans la rade de » Blaye , lorsque nous y avons mouillé ; il » transporte beaucoup de colons français , » que la loi du 19 fructidor force à quitter la France. — Vous trouvez ce vaisseau » en règle ? dit Laporte en fureur. Un royaume ne parleroit pas autrement ; allez ,

» ajouta-t-il, en s'adressant à un autre officier, visitez encore une fois ce vaisseau, et s'il s'y trouve des condamnés à la déportation, ils seront de bonne prise.» Heureusement il ne s'y trouva aucun de ces derniers; mais croira-t-on que pour s'en assurer, en confrontant le rôle d'équipage avec les tables de proscription, ce misérable nous demanda à nous-mêmes de lui prêter le bulletin des loix, où se trouvoient rapportées tout au long cette loi sanguinaire, notre prétendue condamnation et la liste fatale ?

Nous étions à la mer depuis plus de quarante jours; nous nous estimions très-proches du cap Nord, quoique nous n'eussions encore remarqué aucun changement dans la couleur des eaux. Un calme plat nous retenoit, l'excessive chaleur achevoit de nous accabler. Aubry, déjà presque inanimé, gémissoit doucement; et après avoir énuméré toutes nos misères : « Hélas! ajouta-t-il, que ne nous a-t-il jetés à la mer! — Vous en êtes encore le maître, dit le capitaine, qui l'écoutoit à son insu, et vous me ferez un plaisir. Je vais vous faire donner une échelle pour vous aider à monter sur le pont.»

Enfin le cinquantième jour, au lever de l'aurore, nous entendîmes crier : *Terre! terre!*

Nous nous sentîmes animés d'une nouvelle vie. C'étoit depuis le 4 septembre, jour de notre arrestation, le premier rayon d'espérance ; et nos bourreaux étoient parvenus à nous faire désirer ardemment la terre d'exil.

Quand nous montâmes sur le pont, nous appercûmes le continent, et une terre plus élevée que le reste de la côte, et qui avoit été reconnue pour être l'atterrage du cap Nord : on ne distinguoit encore que des masses ; mais ce spectacle confus suffisoit à notre impatience : notre imagination pénétoit déjà ces forêts, nous y représentoit notre asyle, arrangeoit, ornoit même notre retraite. « Nous allons, disions-nous, échapper enfin aux regards de nos bourreaux ; nous » parcourrons librement cette terre ; nous » y trouverons des consolations, peut-être » de nouveaux amis. Il suffira à nos persécuteurs d'avoir mis l'océan entre eux et nous ; » ils seront rassurés ; ils se croiront assez vengés par l'abandon que nous avons éprouvé, » et par l'oubli profond qui nous attend. »

Sortir de *la Vaillante*, nous rassasier, boire de l'eau fraîche, étoit pour nous le souverain bien. Dans les ardeurs de la faim et de la soif, Marbois qui avoit été autrefois intendant de St. Domingue, et qui connoissoit

parfaitement les productions de ce pays , ne nous entretenoit que des fruits délicieux que nous allions cueillir ; il soutenoit notre dernier souffle par ses illusions que les brises de terre sembloient déjà réaliser , en portant jusqu'à nos sens émoussés les parfums des citronniers et des ananas.

Le 10 novembre, à cinq heures du soir, la corvette mouilla dans la grande rade de Cayenne, à la vue et à trois lieues de la ville. Dès ce moment, nous eûmes la permission de nous promener sur le pont à toute heure ; mais le capitaine renouvela à son équipage la défense de communiquer avec nous ; il fit sur-le-champ prévenir de notre arrivée l'agent du directoire Jeannet, qui remplit à Cayenne les anciennes fonctions de gouverneur.

Le 11 novembre, avant midi, une goëlette commandée par le capitaine marchand Despeyroux, vint nous prendre : Laporte fut très-étonné que l'agent-général ne l'eût pas appelé, et qu'il ne le chargeât point de nous conduire lui-même à terre : l'ordre qu'il reçut en même-tems de rester au mouillage sans approcher davantage de l'isle de Cayenne, et la défense de communiquer et de laisser débarquer aucun individu de son équipage, sous peine de mort, l'inquiéta beaucoup. Il

ne vouloit pas, disoit-il, nous remettre à d'autre officier qu'à l'agent lui-même, et nous avons su depuis par maître Dominique, que soupçonnant Jeannet d'être déjà trop bien instruit des derniers évènements, il fut au moment de lever l'ancre et de faire voile pour la Guadeloupe, pour nous livrer au fameux Hugues, le tyran des Antilles.

Cependant l'ordre étoit positif ; il fut contraint de lâcher sa proie. Il nous fit escorter par un détachement de sa garnison, dont le brave Hurto prit le commandement pour nous accompagner jusqu'au rivage, et recevoir nos adieux. Nous passâmes sur la goëlette, recueillant en même tems les derniers regards du tigre irrité, et les bénédictions de Dominique, si bien exprimées dans ses yeux baignés de larmes.

La goëlette mouilla à une portée de canon du rivage ; des chaloupes qui étoient venues au-devant de nous, nous y conduisirent : nous débarquâmes avec beaucoup de difficultés sur une plage parsemée de rochers, où la mer très-houleuse brisoit avec violence. Nous nous trouvâmes en face de l'hôpital, qui est un fort bel édifice, bâti au bord de la mer, à l'extrémité du nord de la Savanne.

Un peuple nombreux étoit accouru au-devant de nous : tous les magistrats et les

principaux habitans de Cayenne s'y rendirent, et il nous fut aisé de comprendre, par l'impression que nous fîmes sur eux, que la seule curiosité ne les avoit point attirés; le commandant des troupes, Desvieux, nous reçut avec une garde nègre, fort bien tenue, et nous escorta jusqu'à l'hôpital, mais du moins avec politesse. Il permit aux principaux habitans qui s'empressoient autour de nous, de nous donner le bras; nous retrouvâmes des hommes, nous reconnûmes des français: nous trouvâmes à l'hôpital, l'agent du directoire, Jeannet, avec son secrétaire Mauduit: il donna au capitaine Hurto un reçu de seize déportés, après en avoir fait faire l'appel.

Jeannet, en nous recevant dans la galerie supérieure de l'hôpital, laissa échapper quelques larmes: « Vous avez bien souffert, » messieurs, nous dit-il, il n'est que trop » facile d'en juger: je vous ai fait préparer » ici un logement; quelque resserré qu'il » vous paroisse, c'est pourtant ce que j'avois » de mieux à vous offrir pour ce moment; » c'est aussi la situation la plus salubre, » et qui convient le mieux à votre état: » vous êtes entre les mains de ces respecta- » bles sœurs de la Charité: elles ne vous lais- » ront manquer de rien; j'aurai moi-même

» soin que vous soyez pourvus de vivres
 » et de rafraichissemens. Comptez que tant
 » que je pourrai agir d'après ma volonté,
 » vous aurez lieu d'être contents. »

Il se retira sans donner aucun ordre , aucune consigne qui pût nous gêner , sans nous défendre même d'aller en ville.

Un changement si subit dans notre situation , les soins compâtissans de ces bonnes sœurs , la saveur des alimens frais et des fruits , nous rendoient à l'existence ; nous ne doutions point qu'après notre entier rétablissement , on ne nous laissât , aux termes de la loi du 19 fructidor , entièrement maîtres de disposer de nos personnes. Nous étions confirmés dans cette certitude , par l'esprit même des rapports mensongers que nous avions lus , et dans lesquels les orateurs de la minorité triomphante dans les deux conseils s'efforçoient de dissimuler à leurs collègues subjugués l'injustice et la barbarie d'une proscription en masse , en la représentant comme un simple exil. J'entendis plusieurs de nos compagnons , particulièrement Lafond , regretter de n'avoir point auprès de lui sa femme et ses enfans , pour s'établir volontairement dans cette colonie , qui paroissoit jouir d'une tranquillité depuis long-tems bannie de la métropole.

Ces songes consolans furent malheureusement bientôt dissipés, tout changea de face. Le commandant Jeannet effaça, dès le lendemain, par une conduite toute opposée, les effets et l'impression de son humanité momentanée, plus coupable et plus cruel de nous avoir donné de fausses espérances, que d'avoir renouvelé notre supplice.

Cette partie de notre malheureuse histoire seroit aussi inintelligible pour le lecteur, que la conduite de Jeannet nous parut inexplicable, si je ne disois ici les causes de ce changement telles que nous les avons apprises par des témoins fideles, dont la bonne volonté et le courage n'ont pu rien changer à notre sort, et dont je dois taire les noms et les divers bienfaits gravés également dans mon cœur.

J'essaie d'abord de tracer l'image de ce bizarre proconsul.

Jeannet, neveu de Danton, est un homme d'environ quarante ans; son extérieur est agréable, ses manières polies, son regard fin et même spirituel; il est manchot du bras gauche, mais d'ailleurs très-bien fait.

Jeannet appartenoit à la faction redoutable qui opprima le corps législatif en 1792, renversa le trône, et détruisit avec le pou-

voir exécutif, la constitution monarchique. Je n'ai pas de foi au témoignage des personnes que j'ai entendu charger Jeannet de complicité avec les plus grands criminels, pour noircir légèrement sa vie passée ; je me borne à croire qu'il servit assez bien la faction de son oncle, pour que celui-ci pût le faire récompenser. Il fut nommé gouverneur à Cayenne, peu de tems après le rassemblement de la convention.

Le bon état où se trouve la colonie, l'ordre qu'il y a maintenu, prouvent sa capacité : son administration a toujours été ferme, il s'est montré juste envers les propriétaires, quoiqu'en les tenant dans sa dépendance. Par la terreur des nègres qu'il a su à-la-fois contenir et s'affectionner, les habitans reconnoissent qu'ils lui doivent la conservation de leurs propriétés.

Lorsque Danton, prévenu par son rival, succomba avec son parti sous celui de Robespierre, Jeannet ayant refusé de faire proclamer la liberté des nègres, fut obligé de quitter la colonie, et se retira aux Etats-Unis.

Rentré en France, après le 9 thermidor, il fut réintégré dans sa place, peu de tems après l'installation du directoire ; les propriétaires le reçurent avec plaisir, et il jus-

tifia leur confiance en réprimant les terroristes. Les conventionnels Billaud-Varenes et Collot-d'Herbois , déportés à Cayenne , y jouissoient de leur liberté , et loin d'expiers leurs forfaits , ils en méditoient de nouveaux sous les auspices d'un commandant digne d'être à leurs ordres. Le retour inattendu de Jeannet prévint l'explosion d'une conjuration tramée par les nègres , et dirigée par Collot-d'Herbois , pour faire massacrer à-la-fois tous les blancs. Une négresse vint révéler le secret qu'elle avoit surpris ; Jeannet fit arrêter et conduire au fort de Sinamary , Collot-d'Herbois et son collègue Billaud-Varenes , qui , dit-on , n'étoit pas dans le complot ; mais il ne put empêcher la rébellion des nègres , qui ne fut réprimée qu'après qu'on en eut fait un grand carnage : Collot-d'Herbois étant tombé malade peu de tems après , fut transporté à l'hôpital de Cayenne où il mourut ; Billaud-Varenes est encore au fort de Sinamary.

On peut juger par ces détails , que Jeannet , lié avec le parti qui avoit fait le 9 thermidor , tenoit ferme contre les anarchistes , et suivant la conduite si naturelle que ses amis auroient dû suivre en France , il s'étoit lié avec tous les honnêtes gens par un intérêt commun , dont la garantie reposoit sur le

maintien des nouvelles loix ; il protégeoit les propriétés ; il sut , malgré la pleine exécution des décrets pour la liberté des nègres , les retenir dans leurs ateliers.

Les soins que prend Jeannet de faire respecter les propriétés , ne sont pas désintéressés ; on l'accuse de rapacité ; il lève arbitrairement les impositions , et ne rend aucun compte ; il saisit impitoyablement tous les bâtimens qui tombent entre ses mains , amis , neutres , ennemis ; il confisque en corsaire , il partage en voleur : il s'est approprié comme biens nationaux la jouissance des plus belles habitations confisquées ou séquestrées ; il fait sur-tout très-bien cultiver la belle habitation du général la Fayette , la Gabrielle , qui lui rapporte , dit-on , près de 500,000 f. L'habitation des Jésuites , la Royale , et celle de Beauregard , grossissent aussi le trésor de ce satrape.

Après ces succès , et avec de telles dispositions , Jeannet voyant le gouvernement républicain s'affermir , étoit bien éloigné de croire à un nouveau règne de terreur : la nouvelle des événemens du 18 fructidor qu'il avoit appris avant notre arrivée par un bâtiment américain sur lequel il fit mettre un embargo , les noms des principaux acteurs , tels qu'Angereau , Sotin , etc. lui causèrent

un tel effroi, qu'il fut au moment de quitter une seconde fois la colonie ; le terme de ses pouvoirs étoit expiré ; il ne doutoit pas qu'un ami de Billaud-Varenes ne vint bientôt le remplacer, il croyoit voir évoquer les mânes de l'affreux Collot. Les habitans l'engagèrent à rester et à attendre de nouveaux éclaircissemens.

Le rapport exact que dut faire le lieutenant Dubourg de la corvette *la Vaillante*, au moment de notre arrivée, le tableau que son humanité présenta sans doute à Jeannet des maux que nous avons soufferts, confirmèrent apparemment ses premiers aperçus, et nous valurent le bon accueil qu'il nous fit à l'hôpital.

Cependant le capitaine Laporte, furieux et d'autant plus blessé des précautions outrageantes de l'agent, qu'il étoit lui-même sûr et se sentoit fier de la confiance du directoire, ne se tint point pour battu ; il écrivit à Jeannet, insista pour le voir et lui remettre lui-même à Cayenne des lettres et des instructions particulières dont il étoit porteur. Jeannet circonvenu d'ailleurs par des révolutionnaires tels que son secrétaire Mauduit et le capitaine de port Malvin, ne put reculer ; il permit au capitaine Laporte de venir à terre, et l'invita à dîner.

Nous le vîmes arriver vers quatre heures du soir dans sa chaloupe, et nous dûmes frémir.

Comme c'est à la suite de ce dîner que notre perte fut résolue, les détails que nous en avons appris méritent quelque attention.

Pendant que Jeannet lisoit attentivement ses dépêches, Laporte ajoutoit au texte les plus perfides commentaires, et il étoit soutenu par des conseillers plus perfides encore : « Ces scélérats que j'ai amenés, disoit-il, » avoient déjà allumé la guerre civile en » France, où ils massacroient impunément » les républicains ; nous étions tous vendus » aux princes, nous voulions tous proclamer » le roi ; nous espérions encore renouer la » partie ; nous nous étions ménagés des intel- » ligences à Cayenne, et nous avons les » moyens de faire une révolution en faveur » de Louis XVIII : le directoire, ajoutoit-il, en étoit informé. »

Ces calomnies, qui fermoient la bouche aux honnêtes magistrats qui se trouvoient à ce dîner, enhardissoient les révolutionnaires, qui n'attendoient pas que l'agent général se fût expliqué pour éclater contre nous.

Jeannet se défendoit encore, et sembloit capituler avec sa conscience. Il parcourait

la liste des déportés , et marquant de l'œil les conventionnels, contre lesquels une vieille haine de parti l'animoit peut-être : « Je ne vois, dit-il, qu'un petit nombre de coupables ; plus je lis et médite mes dépêches, et moins je puis les comprendre. » Il interrompit deux fois les déclamations du capitaine Laporte , pour lui parler de l'état affreux où nous étions. « N'est-il pas vrai, capitaine, que ces messieurs ont bien souffert? » — « Oui, répondit insolemment Laporte, oui, ils ont souffert, et si j'eusse exécuté mes ordres, je n'en eusse pas conduit un seul jusqu'ici. »

Le lendemain 18 novembre, on nous défendit de sortir de nos chambres; nous fûmes gardés à vue. Aucun prétexte, aucun besoin ne nous dispensoit de cette importune vigilance. Il fut défendu aux habitans d'avoir désormais aucune communication avec nous. Quelques-uns bravèrent le danger de contrevenir à ces ordres rigoureux ; d'autres nous firent parvenir des rafraîchissemens.

Une mulâtresse, nommée Marie Rose, femme d'environ quarante ans, fort riche, et respectée par toute la colonie à cause de sa piété et de son humanité toujours active, se distingua par son généreux empressement à nous envoyer, à nous apporter elle-même tout ce qu'elle savoit nous être nécessaire,

ou qu'elle croyoit devoir nous être agréable. Elle étoit si souvent avec les bonnes sœurs de la Charité, que la défense de communiquer avec nous ne pouvoit l'atteindre. L'hôpital étoit l'habitation favorite de Marie Rose, et ses visites y furent d'autant plus fréquentes, que nous devenions plus malheureux. Ce vif intérêt qu'elle prit à notre sort ne s'est jamais refroidi. C'étoit à Pichegru qu'elle adressoit toujours ses petits dons, et il n'a jamais manqué de les partager avec ses compagnons d'infortune, comme aussi la reconnoissance que nous devons tous à cette excellente femme.

Marbois, Tronçon-Ducoudray et Murinais demandèrent la permission de se promener. Il nous fut permis d'aller pendant une heure le matin et une heure le soir sur la Savanne, jusques aux murs de la ville, accompagnés d'une garde. Desvieux veilloit lui-même à ce service : il avoit injurié Marie Rose; il voulut faire fusiller deux sergents du régiment d'Alsace, parce que Marbois leur ayant adressé la parole en allemand, ils s'étoient entretenus avec lui. Il ne fallut pas moins que les sollicitations d'un grand nombre d'habitans pour sauver ces malheureux. Desvieux faisoit trembler Jeannet lui-même. Il ne pardonna pas aux sœurs de la Charité

l'intérêt qu'elles nous avoient témoigné pendant notre court séjour auprès d'elles. « Vos » déportés sont *perdus*, disoit-il énergiquement à la supérieure, ils sont perdus, et » s'ils ne crèvent bientôt, nous trouverons » moyen de les expédier. » (Ce Desvieux est un ancien capitaine de cavalerie, qui a été aide-de-camp de M. de Boufflers, et qui appartenoit, dit-on, à une ancienne famille de robe.)

Ainsi se passèrent les premiers jours après notre débarquement ; malgré ces nouvelles rigueurs, nous espérions encore que la loi seroit exécutée, et qu'on nous laisseroit en paix dans les limites de notre exil. Notre sort n'étoit point décidé. Les habitans demandoient à nous recevoir chez eux : Jeannet leur répondoit qu'il ne pouvoit pas nous séparer, ni hasarder de troubler la tranquillité de la colonie ; il résolut, dit-on, d'abord de nous placer à l'ancienne habitation des jésuites.

Les terroristes crièrent, menacèrent, demandèrent la même faveur pour Billaud-Varennès, et reprochèrent à Jeannet de le retenir prisonnier, malgré l'ordre du directoire, qui portoit qu'il jouiroit de la liberté d'aller et de venir dans tout le territoire de la colonie.

Le

Le lâche proconsul céda, et de la même main que nous avons vu peu de jours avant dérober les larmes de la pitié, il signa l'ordre barbare de notre seconde déportation.

Le 18 novembre au matin, nous fûmes avertis de nous tenir prêts pour le canton de Sinamary.

Les membres du conseil des anciens proposèrent de protester contre cette extension d'une loi, qui, en elle-même, étoit la violation de toutes les loix; ceux du conseil des cinq-cents pensèrent que ce seroit reconnoître en quelque sorte la légalité de l'acte de proscription, et celle des agens qui l'exécutoient; ils préférèrent d'obéir passivement, et je me rangeai à leur avis. Jeannet se contenta de faire répondre négativement par l'intermédiaire d'un commissaire de marine: jamais il n'a répondu directement à aucun déporté, et il a toujours défendu qu'on nous donnât copie des lettres et des ordres qu'il nous faisoit communiquer.

Les plus malades, qui paroisoient hors d'état d'être transportés, réclamèrent en vain: le vieux général, notre brave doyen, Murinais, ne put obtenir de rester à l'hôpital: il étoit au désespoir; il prit sur lui d'écrire particulièrement à Jeannet: «Faites-» vous rendre compte de l'état où je suis;

» votre ordre est pour moi un arrêt de
 » mort. » Jeannet fut sourd aux prières de
 tous les habitans , aux larmes des bonnes
 sœurs de l'hôpital ; il fallut partir.

Nous reçûmes les adieux du brave capi-
 taine Hurto , qui avoit aussi de son mieux
 défendu notre cause , et ceux de maître
 Dominique, qui passa deux jours avec nous,
 et nous donna de nouvelles preuves de son
 généreux dévouement.

Le 22 novembre , à 8 heures du matin ,
 nous fûmes embarqués sur la goëlette *la Vic-
 toire* ; des chaloupes vinrent nous prendre
 au même endroit où nous avions débarqué
 en quittant *la Vaillante* : on voulut éviter
 de nous faire traverser la ville ; mais tous
 les habitans accoururent en foule au rivage ;
 tous nous donnèrent des marques de la plus
 touchante sensibilité : les femmes et les en-
 fans étoient en larmes ; il est impossible de
 rendre un spectacle aussi attendrissant. Nous
 étions sans gardes au milieu de ces bons
 habitans , et seulement accompagnés par le
 commandant Desvieux , qui , devant ce
 peuple opprimé , feignoit une excessive poli-
 tesse. Jeannet ne parut point.

Quand la goëlette leva l'ancre , les regrets
 de nous voir arracher à de si douces conso-
 lations , la vue de cette foule qui couvroit

le rivage , les bras tendus vers nous où levés vers le ciel ; ces cris de désespoir , ces adieux achevèrent de briser nos cœurs.

L'honnête capitaine Brachet , qui commandoit la goëlette , fit de son mieux pour adoucir l'amertume de cette séparation ; il nous prodigua ses soins , et les rafraîchissemens dont il s'étoit muni ; il paroissoit si dévoué à nous servir , que je ne doute pas que si nous lui eussions proposé de nous sauver , il ne l'eût fait. On ne nous avoit donné d'autre escorte que trois hommes et un capitaine ; le bâtiment n'étoit manœuvré que par quatre matelots et un maître , qui vraisemblablement ne se seroient pas défendus. Nous étions seize , et la chambre de l'arrière où l'on nous avoit placés , étoit remplie d'armes éparses çà et là ; mais cette bonne pensée ne vint à aucun de nous ; nous étions résignés à subir notre destinée. On nous avoit encore bercés de cette idée , que le canton de Sinamary étoit , sinon le plus peuplé , du moins le plus sain , et l'un des plus fertiles de la colonie : nous devions y trouver tout en abondance , et y jouir enfin de notre liberté.

La rivière de Sinamary se trouve à trente lieues à l'orient de l'isle de Cayenne ; les vents et les courans nous servoient : nous avions levé l'ancre à midi , et nous mouil-

lâmes vers les huit heures du soir à l'embouchure de la rivière, après avoir doublé les isles au Diable. Le capitaine Brachet voulut mouiller près de terre pour nous faire débarquer avant la nuit ; mais comme les postes n'étoient point prévenus, la batterie qui est sur la pointe de l'est tira sur nous à boulet. Nous fûmes obligés de coucher à bord de la goëlette.

Au point du jour, 23 novembre, nous débarquâmes sous la redoute de la pointe. Le commandant du canton, M. de***, capitaine au régiment d'Alsace, se trouva sur la plage pour nous recevoir : « Voilà, dit » le commandant de notre escorte, les con- » damnés à la déportation, et voici l'arrêté » provisoire de l'agent général à leur égard. » — « Les condamnés, dites-vous, reprit » cet officier ; ces messieurs n'ont pas été » jugés ; c'est une infamie que de les avoir » envoyés ici. » Ce seul mot, et son accent honnête, lui coûtèrent son état ; il fut cassé peu de tems après, et chassé de la colonie : j'espère du moins que cette rigueur lui aura sauvé la vie ; il étoit jeune, et déjà flétri par le climat.

A cent pas du rivage, laissant à droite la redoute et le mât des signaux, nous passâmes devant la maison de M. Kormann,

mauvaise baraque isolée, où on ne croiroit pas qu'un homme pût volontairement se fixer, la seule habitation qu'on aperçoit dans cette vaste solitude, et sur les bords de la rivière de Sinamary, qui sont couverts de bois, entravés et infectés par les branches des paletuviers pourries dans la vase.

Comme nous nous arrêtions devant cette baraque pour demander de l'eau fraîche, M. Kormann, homme d'environ trente ans, mais plus cassé qu'un européen ne l'est ordinairement à soixante, vint nous saluer, et nous dit, avec une voix éteinte : « Ah ! mes- » sieurs, vous descendez dans un tombeau. » — « Nous le savons, dit le général Murinais, » et le plutôt sera le mieux. » Tels furent les augures qui accompagnèrent notre arrivée sur le continent.

Nous marchâmes sur un sol brûlant, en suivant un sentier étroit au bord de la rivière, jusqu'à une lieue dans les terres. J'eus beaucoup de peine à me traîner à la suite de mes camarades, qui tous étoient excédés ; aucun de nous n'étoit assez rétabli des fatigues de la navigation pour soutenir cette course : je crachois le sang depuis plusieurs jours.

Nous arrivâmes devant le fort de Sina-

mary, qu'on ne découvre, en sortant des bois, qu'à une portée de fusil.

Ce fort, construit en madriers, et palissadé, n'a aucun ouvrage extérieur; c'est un carré d'environ cent toises, flanqué de quatre bastions, et entouré d'un large fossé, dans lequel on a introduit les eaux de la rivière, de manière que le fort se trouve isolé.

En entrant dans cette forteresse, nous vîmes trop bien qu'il ne nous restoit plus aucun espoir de jouir, même au milieu de ces déserts, d'une ombre de liberté. Le forfait étoit consommé.

Il me reste à faire connoître le raffinement de cruauté avec lequel on a poursuivi, dans cette prison, les restes de notre malheureuse existence, et l'infatigable rage des bourreaux, et la patience et la constance des victimes; les tourmens de ceux de nos compagnons qui ont péri dans nos bras, et de ceux qui luttent encore contre une mort plus lente, mais inévitable; enfin, le miracle de notre évacion.

Quelque resserré qu'ait été le théâtre de ces horribles scènes, je dois d'abord le décrire.

Les casernes pour la garnison, le logement du commandant, et quelques huttes pour les

vivandiers, occupent la courtine, à droite du côté de la rivière : la garnison étoit composée de quatre-vingts hommes, moitié de blancs et moitié de nègres ; c'étoit un détachement de l'ancien régiment d'Alsace, presque entièrement renouvelé depuis son arrivée à la Guyane.

Le long de la courtine opposée à celle du côté de la rivière, est l'ancienne chapelle que les révolutionnaires blancs ont dévastée, et que les nègres respectent encore.

A côté de la chapelle est un hangard ou carbet, sous lequel sont bâties huit mauvaises cases, qui servoient autrefois de prison pour les nègres marrons et les criminels.

En face de l'entrée du fort est le logement du garde-magasin : les terre-pleins des bastions sont occupés par des magasins de vivres et de munitions ; et l'un des quatre, celui du nord, du côté de la rivière, sert de corps-de-garde : l'espace qui reste au milieu du fort est planté d'orangers.

Le fort est armé et bien entretenu.

Le commandant nous conduisit d'abord vers le hangard, et nous montrant les cases : « Voilà, dit-il, le logement qui vous est destiné. » Billaud-Varenes occupoit l'une de ces cases ; les sept autres devoient être réparties entre les seize déportés, et suivant

leur inégale proportion en recevoir tel ou tel nombre.

Le commandant s'adressant à monsieur de Murinais comme au plus âgé, en désignant une des cases qui ne devoient contenir qu'un seul prisonnier, lui dit: « Celle-ci pourroit vous convenir. » « Menez-moi à la plus proche du cimetièrre, répondit le vieux général, c'est celle qui me convient. »

Après avoir forcé notre brave doyen à prendre cette première case pour lui seul, les autres furent partagées entre les quinze déportés, et le sort régla les logemens de la manière suivante :

- II^e. case, Aubry seul.
- III^e. Pichegru et Marbois.
- IV^e. Willot, Larue et Dossonville.
- V^e. Bourdon et Rovère.
- VI^e. Lafond, Tronçon-Ducoudray et Barthélemy.
- VII^e. Brothier, la Villeheurnois, Letellier et Ramel.

Le commandant fit donner un hamac à chacun de nous: il n'y avoit dans les cases ni lits, ni tables, ni chaises, aucun meuble, aucun ustensile.

Nous avions pour toute nourriture une ration de biscuit, une livre de viande salée,

et un verre de rhum pour corriger l'eau qui est très-mauvaise; on nous donna quelquefois du pain que nous ne pouvions manger, parce qu'il étoit rempli de vers et de fourmis, et l'on nous fit enfin distribuer quelques rations de vin qui s'étoit aigri dans les magasins.

Ne pouvant manger tous ensemble ni dans une seule case, ni à la même gamelle, nous nous séparâmes pour former des ordinaires ou chambrées; ce ne fut pas le sort qui décida de ces associations, mais bien les convenances d'âge, de caractère et d'opinion.

I^{re}. chambrée, Marbois, Tronçon - Ducoudray, Barthélemy, Lafond, Muri-
nais, Letellier.

II^e. Pichegru, Willot, Larue, Au-
bry, Dossonville, Ramel.

III^e. Bourdon, Rovère.

IV^e. Brothier, la Villeheurnois.

Cet ordre fut bientôt altéré par de fâcheux évènements. Marbois voulut aussi faire son ordinaire à part. Barthélemy et Letellier se joignirent dans la suite à la chambrée dont j'étois. L'abbé Brothier se lia avec Billaud-Varenes.

Ces associations ayant influé sur nos destinées, j'ai dû rappeler leur formation.

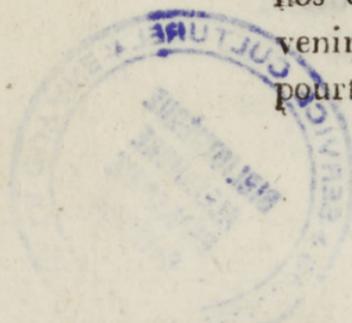


Un seul nègre faisoit la soupe pour les quatre ordinaires. Chacun y veilloit, et avoit soin d'aller la retirer. Ce redoutable cuisinier avoit été envoyé exprès de Cayenne, où on l'avoit fait sortir de la maison de correction. Il nous a vingt fois menacés de nous empoisonner.

Nos malades furent soignés par deux vieilles négresses ; une troisième, dont le mari étoit dans le fort, et que la bonne Marie Rose avoit envoyée comme étant sûre de son honnêteté, servoit le général Pichegru. J'ai lu avec indignation des calomnies qui ont été répandues pour distraire de nous l'intérêt qu'on accorde au malheur, et le respect qu'on porte à l'innocence, quand elle n'est pas déchuë de sa dignité. Que nos persécuteurs nous laissent du moins cette consolation !

Nous étions prisonniers dans le fort. Je n'en suis sorti qu'une fois, et je l'espère, pour n'y rentrer jamais. Nous étions assujettis à deux appels par jour. L'un se faisoit à neuf heures du matin, et l'autre à quatre heures après midi.

Notre première occupation fut de nettoyer nos cases : elles étoient remplies d'insectes venimeux qui les rendoient inhabitables, et pourtant nous n'avions pas d'autre abri.



Aucun autre européen n'avoit peut-être avant nous , subi le supplice d'être jeté dans ces climats , dans un tel repaire , d'être livré comme une pâture aux scorpions , aux mille-pattes , aux mosquitoes , aux maringoins , et plusieurs autres espèces aussi nombreuses que dangereuses et dégoûtantes ; nous n'étions pas même à l'abri des serpens qui se glissoient souvent dans le fort. Pichegru en trouva un monstrueux et plus gros que le bras , dans les plis de son manteau qui lui servoit d'oreiller dans son hamac ; il le tua.

L'insecte qui nous tourmentoit le plus étoit la chique ou niguas , espèce de punaise qui se loge dans les pores , et qui , si elle n'en est soigneusement arrachée , s'y multiplie , et ronge si rapidement qu'il faut recourir à l'amputation. Nous étions couverts de boutons et de pustules , privés de sommeil , fatigués , plongés dans la plus profonde tristesse ; quelques-uns d'entre nous avoient reçu , pendant notre translation du Temple à Rochefort , des vêtemens , du linge et de l'argent : mais d'autres , et j'étois du nombre de ces derniers , étoient entièrement dépourvus , la précipitation de notre embarquement ayant trompé la prévoyance de leurs familles. Jeannet nous envoya quel-

ques chemises et mouchoirs pris dans les magasins destinés aux fournitures des nègres.

Tel fut notre établissement à Sinamary : il n'y avoit dans le fort d'autre habitant que la garnison et un garde-magasin nommé Moigestein , très-honnête homme , qui nous eût fait du bien , s'il en eût été le maître. Les soldats nègres de la garnison , paroisoient plus honnêtes ou moins durs à notre égard que les blancs , reste du régiment d'Alsace qui conservoient leur ancienne discipline , mais qui étoient retenus dans une crainte servile. Le chirurgien du canton de Sinamary , Cabrol , est un homme plein de bons sentimens , mais très-infirmes , et qui ne pouvoit que rarement se déplacer pour venir visiter les malades. Nous avons vu quelquefois aussi le maire du canton de Sinamary , Vogel , ancien gentilhomme de Lorraine , qui nous faisoit de vains offres de service.

Là se bornèrent nos communications avec les humains. Je ne compte pas le déporté Billaud-Varenes , auquel on s'efforçoit de nous assimiler. Cette considération nous le fit rencontrer avec d'autant plus de peine. Nous évitâmes de l'humilier et d'aggraver son supplice ; mais l'abbé Brothier seul , a pu sur-

monter l'horreur de cette monstrueuse réunion , et s'est lié avec Billaud-Varennés.

Je ne parlerai point de la contrée qui nous environnoit , et qu'on nomme proprement *le canton de Sinamary*. J'ai souvent entendu parler de quelques villages indiens assez considérables , qui se trouvent , dit-on , à quelques lieues dans l'intérieur des terres , et dont les habitans venoient quelquefois vendre des fruits et des légumes. Les plantations qui se trouvent plus haut , en remontant la rivière , et qui rassemblées , forment une espèce de hameau , sont , dit-on , situées sur un terrain fertile , et cependant l'insalubrité du climat , a réduit à un petit nombre les français qui s'y établirent dans le siècle dernier. Je ne sais rien de plus ; je n'ai vu du haut des remparts d'une prison qu'une forêt profonde , et qui me sembloit impénétrable. Les hurlemens lugubres des tigres , qui s'approchoient jusqu'à la portée du fusil , les cris perçans des singes , le chant discordant des perroquets ; enfin , le croassement des énormes crapauds , dont les fossés et les bords fangeux de la rivière étoient remplis , rendoient cette solitude épouvantable.

Le cinquième jour après notre arrivée , le lieutenant Aimé vint relever monsieur de...

et prendre le commandement du fort : ce fut un grand malheur pour nous.

Aimé étoit au commencement de la révolution, laquais dans une maison de Nancy. Il fut l'un des principaux moteurs des troubles de cette ville, et de la révolte des régimens du Roi et de Châteaueux, que les gardes nationales réprimèrent. Il s'engagea alors dans le régiment d'Alsace, où il est parvenu au grade d'officier. Jeannet ne pouvoit choisir un plus barbare geolier.

Aimé donna d'abord de nouvelles consignes, et en imagina chaque jour de plus gênantes. Il défendit aux soldats de nous parler, sous peine de mort. Il ordonna au tambour de venir tous les matins battre la diane devant nos cases. Jamais nous ne pûmes obtenir qu'il nous délivrât de ce funeste réveil, c'étoit un vrai supplice pour nos malades. Il il sembloit qu'il vît avec chagrin que le sommeil suspendoit quelquefois nos maux. Le tambour, ou plutôt le vautour qu'il avoit choisi, ajoutoit l'insulte, pousoit des cris, des éclats de rire, quand nous demandions grâce pour nos amis agonisans. Les plus sages d'entre nous, ont plusieurs fois retenu les plus bouillans qui vouloient précipiter ce misérable dans les fossés. Les appels furent faits avec une grande rigueur ; si quelqu'un de

nous ne se fût pas trouvé dans sa case, il eût été mis aux fers.

Peu de jours après l'arrivée du nouveau commandant, M. de Murinais tomba malade. C'étoit dans les premiers jours de décembre, et je crois du deux au trois. Il perdit connoissance presque à l'instant même qu'il fut attaqué. Nous ne pûmes lui donner aucun secours. Avant que l'express qu'on envoya à Cayenne pour prévenir Jeannet de sa position, y fût arrivé, notre malheureux doyen n'étoit plus. Jusqu'au dernier moment, il nous donna l'exemple du courage et de la résignation. Ce respectable vieillard, entièrement étranger aux intrigues dans lesquelles on avoit feint de l'envelopper pour avoir à frapper une victime plus illustre ou plus pure, ne se plaignoit point de son sort, ni de sa séparation d'une nombreuse famille, ni de la perte d'une grande fortune; mais il s'indignoit que l'on eût pu douter de sa parole, et de la fidélité avec laquelle il étoit résolu de remplir la mission dont il s'étoit chargé.

Quel spectacle que celui de cette première séparation ! j'étois moi-même presque mourant, et déjà l'on disoit que le plus jeune suivroit de près le plus vieux; je recueillis mes forces, et me traînai jusqu'à la case du général : je le trouvai suspendu dans son

hamac. Personne n'étoit dans ce moment auprès de lui. Il étoit étendu, la bouche ouverte et desséchée. J'essayai de le faire boire; il luttoit contre la mort, et expira peu d'instans après. Quel affreux abandon pour un père de famille dans ces derniers momens! M. de Murinai fut enterré hors du fort. Nous préparâmes pieusement ses funérailles; et je dois dire que je puisai de nouvelles forces dans cette malheureuse scène.

On avoit mis sous le scellé les effets de M. de Murinai, qui furent vendus publiquement dans le fort. Le juge-de-peace ayant employé le titre de *citoyen* dans le procès-verbal dont il faisoit lecture en présence du commandant : « Rayez ce titre, dit Aimé, » ces coquins-là ne le méritent pas. »

Il n'y avoit pas plus d'une semaine que nous avions perdu M. Murinai, quand Barthélemy tomba malade, et parut aussi sérieusement attaqué; on eut heureusement le tems d'envoyer à Cayenne, pour prévenir Jeannet, qui envoya une goëlette pour transporter Barthélemy à l'hôpital. Nous lui dûmes adieu, n'espérant pas de le revoir. Son ami Letellier obtint la permission de l'accompagner.

Malgré la certitude que nous étions ensevelis vivans, malgré les funestes présages qui

qui nous environnoient, chacun de nous s'arma de courage, et se roidit contre la nécessité. Les discussions politiques, les conversations particulières, remplissoient beaucoup de tems. Notre malheur commun étoit le sujet intarissable de tous nos entretiens. A Dieu ne plaise que je voulusse reproduire les disputes, dont je fus témoin. Des hommes dont les opinions, les professions, les talens, les intérêts différoient autant que l'âge et les passions, se trouvoient réduits à une vie monotone et semblable, et il résultoit de leur situation respective un tableau mouvant fort intéressant et fort instructif. Je n'entreprendrai point de le fixer. Malgré la confusion que les auteurs du 18 fructidor durent établir pour créer des motifs de vengeance, on sait assez quelle part différente prirent aux évènements qui précédèrent cette catastrophe, tels et tels membres des deux conseils, et ce n'est pas dans l'état passif d'une commune adversité, que se rapprochent ceux dont les jugemens et les vues ne s'accordèrent pas lorsqu'ils étoient en action. Je me bornerai donc à dire que chacun de nous se fit des occupations, ou chercha des distractions suivant ses goûts et ses habitudes.

Marbois, dont la sérénité d'âme sembloit

se proportionner sans effort , à la multiplicité de nos infortunes , montrait tant de calme , une humeur si égale , que ceux qui le connoissoient peu , ceux qui ne l'avoient pas entendu appeler sa femme et sa chère Sophie , auroient pu le croire insensible : il savoit mieux qu'aucun de nous employer et varier ses loisirs ; il avoit fait acheter des livres , et lisoit beaucoup ; mais il travailloit aussi de ses mains , et toujours avec un objet utile ou agréable pour la société commune. Il fabriqua lui-même et très-proprement les meubles qui lui étoient les plus nécessaires : il parvint à se faire un instrument avec lequel il faisoit danser les nègres qui l'aimoient beaucoup. Un d'entr'eux qui s'étoit trouvé à Saint-Domingue pendant son administration , avoit beaucoup parlé de lui à ses camarades , et tous le respectoient. Marbois entreprit aussi de déblayer et nettoyer les allées d'orangers qui étoient obstruées ; il engagea les nègres à y travailler , et nous fit ainsi jouir de cette promenade , la seule que nous eussions.

Tronçon-Ducoudray avec autant de courage que son ami , supportoit comme nous tous les maux présens sans se plaindre , et couvroit de son mépris les vils instrumens de notre supplice ; mais il ne pouvoit se

calmer ni se posséder , ni se taire sur le 18 fructidor : l'audace et l'impunité du crime l'irritoient comme au premier jour ; il étoit encore plus blessé de l'injustice que le directoire avoit impudemment exercée même dans ses propres suppositions : il leur demandoit son accusation ; il demandoit des juges aux échos de Sinamary. Tronçon écrivoit des mémoires ; il travailloit avec tant d'assiduité qu'il ne se permettoit presque aucune distraction , et sa santé en souffroit beaucoup ; il composa l'éloge funèbre de son collègue le général Murinais : il nous rassembla pour le prononcer devant nous avec la même solennité , la même grâce qu'il déployoit à la tribune du conseil des anciens : tous les soldats de la garnison , tous les nègres accoururent pour l'entendre ; il avoit pris pour texte : *Super flumina Babylonis, illic sedimus, et flevimus, donec recordaremur Sion* : « Sur le fleuve de Babylone , là nous étions assis , et nous pleurions en nous rappelant Sion. » Sa touchante éloquence , son organe si plein d'harmonie , la vive peinture qu'il fit des malheurs de la France , l'éclat dont il fit briller le courage , la loyauté , la candeur et l'innocence du vieillard , nous fit verser des larmes : les soldats et les nègres furent d'abord émus , et puis tellement entraînés , que le fort re-

tentit de leurs gémissemens. Jeannet, à qui on rendit compte de cette touchante scène, fit publier que quiconque chercheroit par ses discours à appitoyer les soldats ou les nègres sur le sort des déportés seroit fusillé sur-le-champ.

Lafond portoit sur son front l'empreinte du plus sombre chagrin ; il étoit profondément occupé du désordre dans lequel son arrestation avoit dû jeter sa maison de commerce, et celles de ses amis et correspondans, sur-tout depuis qu'il avoit perdu tous les moyens de correspondre avec eux, et peut-être de former à Cayenne, avec le crédit dont il y pouvoit disposer, de nouvelles entreprises aussi utiles à sa malheureuse patrie qu'à lui-même : il vivoit très-retiré, il ne parloit que de sa famille, de ses six enfans et de sa femme, dont le portrait étoit toujours entre ses mains.

Pichegru, toujours ferme, montrait cette confiance, cette espèce de pressentiment d'un meilleur avenir qui se communique aux autres, et que j'aimois à partager. Sa principale occupation fut d'apprendre l'anglais. Il conservoit et portoit dans ses distractions les habitudes et le ton militaire ; pour dissiper ses ennuis, il chantoit ; nous chantions ensemble, et de préférence, des fragmens

applicables à notre situation, non des plaintes et des romances , mais des expressions véhémentes , des chansons guerrières.

Barthélemy, si maladif, si frêle , que son existence étoit un miracle sur lequel il n'avoit pas plus compté que ses proscripteurs , avoit une vie intérieure , une force d'âme que son calme extérieur laissoit à peine présumer, et qui se développoit avec énergie dans toutes les circonstances. Avant qu'on le transportât à l'hôpital de Cayenne, dans les premiers tems de notre établissement , il s'étoit chargé , avec Letellier , du soin le plus utile à la misérable colonie ; il faisoit presque continuellement la chasse aux scorpions , et à tous les insectes qui nous dévoreroient.

Je voudrois fixer ainsi quelques traits de chacun ; mais pour ne pas me laisser entraîner à des détails minutieux qui déjà échappent à ma mémoire , je me suis borné à faire ressortir dans ce triste tableau , nos vieillards et nos capitaines , et me suis contenté d'y placer auprès d'eux tous leurs compagnons d'infortune , qui n'ont sans doute pas plus que moi , la prétention d'attirer particulièrement les regards.

Mais je ne puis passer sous silence la conduite , les propos infâmes de Brothier , dont

j'ai déjà fait remarquer la liaison avec Billaud-Varenes ; il faut séparer ici de notre mémoire celui que notre mépris séparoit de notre société. Je peindrai d'un seul trait ce méchant prêtre , et de la main de son collègue Lavilleheurnois. Celui-ci , à la suite d'une dispute pendant laquelle les injures les plus grossières ne furent point épargnées , battoit et souffletoit l'abbé. Nous accourûmes à la case... « Laissez , messieurs , » laissez-moi corriger ce drôle-là , nous dit » Lavilleheurnois , ce traitement lui est nécessaire , et quand vous le connoîtrez , » vous me remercierez , c'est un démon de » discorde ; et l'abbé Maury avoit bien raison » quand il écrivoit aux princes : *S'il ne s'agit » que de tout brouiller , on ne peut » voir mieux faire que d'envoyer l'abbé » Brottier , il désuniroit les légions célestes.* »

Aux premiers jours de l'année , Willot et Bourdon tombèrent malades. Nous demandâmes vainement pour eux la même faveur qu'avoit obtenue Barthélemy , et qui , je n'en doute pas , lui a sauvé la vie , car il ne pouvoit recevoir ni des soins plus salutaires ni de plus douces consolations que d'être dans les mains des bonnes sœurs de la Charité , et de leur digne amie , Marie Rose. Jeannet

ne voulut jamais permettre que Willot et Bourdon fussent transportés à Cayenne, et il savoit bien qu'à Sinamary la mort frappoit à coups sûrs. Le malheureux Bourdon succomba quelque tems après sous cette fièvre dévorante que la chaleur de son sang et sa rage continuelle contre ses anciens collègues avoient allumée de plus en plus. Willot fut à toute extrémité ; nous suppléâmes de notre mieux par nos soins au manque absolu de secours. Je ne puis oublier le zèle et l'affection avec laquelle Marbois, qui dans une vive explication politique avoit eu à se plaindre de Willot, le servoit pendant sa maladie, préparoit ses repas, se privoit de ses meilleurs alimens pendant sa convalescence.

Vers la fin de janvier, Barthélemy parvint à nous faire savoir qu'un vaisseau américain venoit d'apporter de France d'affligeantes nouvelles. L'usurpation de la république étoit consommée, les bons citoyens opprimés, les loix révolutionnaires en vigueur, les tribunaux de sang rétablis sous le titre de *commission militaires*. Nous déplorâmes le sort de notre malheureuse patrie, et nous cessâmes d'espérer aucun changement prochain au nôtre.

Il paroît que l'agent général Jeannet avoit

douté jusqu'à cette dernière époque, que le directoire pût soutenir l'acte de violence du dix-huit fructidor, et qu'après avoir renversé la constitution, il fût possible de dominer la France encore une fois par la terreur. Ces nouvelles levèrent ses derniers doutes, et sa politique ne fut que trop bien expliquée par sa conduite à notre égard.

Il renvoya Barthélemy encore convalescent au fort de Sinamary.

Il fit publier vers la fin de février une proclamation par laquelle il dénonçoit aux nègres les déportés de Sinamary comme des royalistes, qui avant le dix-huit fructidor vouloient les ramener à l'esclavage. Il paroisoit nous dévouer à leurs poignards.

Il défendit aux habitans, sous les peines les plus sévères, d'avoir aucune communication avec nous. M. Grimond, procureur général du département, qui étoit venu voir Lafond, même avant la défense, fut destitué peu de tems après; non content de ces éclatantes persécutions, Jeannet rechercha et surprit les correspondances de quelques déportés: il avoit fait annoncer le départ d'un aviso, et avoit prévenu tous les colons qu'ils pouvoient en profiter pour écrire en Europe: quelques-uns d'entre nous l'avoient appris, et hasardèrent de faire passer

quelques lettres à Cayenne : au moment où l'avis chargé des paquets de toute la colonie mettoit à la voile , Jeannet fit tirer dessus à boulet , le rappela à terre , et s'empara de toute la correspondance.

« Les déportés se plaignent de moi , di-
 » soit cet inquisiteur : mais ils bénissent
 » ma clémence , s'ils connoissoient les or-
 » dres que j'ai reçus. »

Cependant, malgré son zèle à servir les vues du directoire , malgré ses efforts pour se rendre agréable , Jeannet avoit de plus sérieuses craintes : il jugeoit que les anarchistes remis en faveur , entraîneroient le prétendu gouvernement , déjà dirigé par leurs mains , et que les amis de Robespierre n'avoient qu'un pas à faire : les nouvelles apportées par l'avis *l'Aigle* , le confirmèrent tellement dans cette opinion , il fut si effrayé qu'il fit proposer à Billaud-Varenes , d'user de sa liberté : celui-ci refusa cette grâce , en ajoutant que Jeannet avoit beau faire , que jamais il n'oublieroit sa conduite à son égard , et qu'il l'en feroit repentir un jour.

A-peu-près dans le même tems , le commandant Desvieux , faisant sa tournée des postes , vint visiter le fort de Sinamary ; il examina nos cases , et entra d'abord dans celle de Marbois. Ce court dialogue doit

trouver place ici. « Bonjour, déporté Marbois ,
 » comment vous trouvez-vous ici ? Fort bien ,
 » monsieur. — Monsieur , dites-vous ? j'aime-
 » rois mieux avoir reçu de vous un soufflet
 » que cette injurieuse qualification. Vous
 » manque-t-il quelque chose ? — Rien, mon-
 » sieur. — Avez-vous quelque plainte à for-
 » mer ? — Nous ne nous plaignons point. —
 » Au revoir , donc. — Au revoir , monsieur
 » Desvieux. » Il fit le tour des cases, et nous
 trouva tous immobiles , ayant un livre à la
 main , sans paroître nous appercevoir de sa
 présence.

Depuis le retour de Barthélemy, tout pre-
 noit autour de nous un aspect de plus en plus
 menaçant. Nos communications devenoient
 plus difficiles ; nous savions que Jeannet
 avoit dit : « *S'ils ne sont enlevés par les an-*
 » *glais, ils sont perdus, ils n'ont rien à*
 » *attendre de la France.* » Le lieutenant
 Aimé dans une de ses visites nous avoit donné,
 pour me servir de son expression, la bonne
 nouvelle qu'on bâtissoit dans le quartier
 de Conamama, des cases pour trois mille
 déportés. C'étoit au mois d'avril, vers l'épo-
 que des élections, que nous vîmes quinze
 cents nègres rassemblés avec trente ou qua-
 rante blancs, après avoir reçu une ration
 de rhum, voter par ordre du directoire, la

nomination de Monge , alors commissaire pour la spoliation de l'Italie , à la place de représentant du peuple de Cayenne.

Ce fut alors que nous arrê tâmes entre nous huit , qui mangions ensemble , non encore le projet , mais la ferme résolution de tout hasarder pour nous soustraire par la suite , et ravir au moins à nos tyrans , le plaisir de nous voir périr lentement sous leurs mains de fer.

Barthélemy et son ami Letellier , qui se déterminèrent à lier leur fortune à la nôtre , ne furent admis que les derniers au nombre des conjurés : je me sers de cette expression , parce qu'elle a été consacrée par les révolutionnaires , et qu'aux yeux de ces barbares , les victimes qui détournent seulement la tête du coup qui doit les frapper , commettent un crime d'état , et celui-là conspire qui ose défendre sa liberté.

Nous communiquâmes notre dessein à Marbois , à Lafond et à Tronçon-Ducoudray , qui ne voulurent point s'y associer : jamais ils ne se départirent de leur manière de voir ; ils se reposoient sur leur innocence , comme si elle n'avoit pas été le 1^{er}. motif de leur proscription : ils croyoient devoir à leur patrie , à leur famille , à eux-mêmes , d'attendre dans les déserts de Sinamary le jour où la nation de-

manderoit justice. « Oui , disoit Marbois ,
 » qu'on nous fasse justice , justice sévère.
 » Qu'on nous appelle devant un tribunal
 » quelconque : qu'on nous juge ; et dussions-
 » nous être immolés , que dumoins notre dé-
 » fense soit entendue par nos commettais. »

Plus irrité par l'injustice , plus impatient de briser mes fers , je préférerois de courir des dangers peut-être moindres , quoique plus grands en apparence ; mais je ne pus m'empêcher d'admirer cette constance et ce respectable aveuglement.

Divers motifs nous engagèrent à borner notre confiance. Aucun autre déporté n'y fut admis , et le secret fut très-bien gardé.

Le plan de cette évasion varia souvent , selon les moyens que chacun de nous imaginoit tour-à-tour. L'espoir nous soutint jusqu'au moment de l'exécution : nous n'avions plus une autre pensée , une autre occupation. L'idée qui se présenteoit le plus naturellement étoit de se réfugier chez les indiens , et de tâcher de percer ensuite par l'intérieur du continent , jusqu'aux établissemens portugais ; mais nous n'avions point de guides : nous ne pouvions espérer d'en trouver qui connussent l'idiôme et les usages de ces peuples , et qui voulussent se hasarder à nous y conduire ; nous savions que la nation de Ga-

libis , la plus voisine des établissemens français dans cette partie , avoit conçu pour eux une grande aversion ; et que depuis qu'ils avoient appris l'assassinat du roi des français , commis impunément au milieu de la France , les chefs de ces peuplades avoient interrompu leurs communications. Enfin , nous n'avions que des renseignemens très-vagues , et n'appercevions que des difficultés insurmontables. Ce projet fut donc rejeté.

Avant de détailler ici le plan que nous adoptâmes , je dois rendre compte de ce qui se passoit autour de nous pendant nos conciliabules et nos apprêts ; j'achève de raconter nos plus grands malheurs , nos derniers motifs , pour fuir cette terre de désolation , et je n'aurai plus à m'interrompre , en reprenant le récit de notre délivrance.

Le lieutenant Aimé étant tombé malade , fut transporté à Cayenne et relevé par monsieur Fréta , officier ferme , mais très-honnête. Il fit cesser les impertinences des nègres , nous dispensa des roulemens du tambour à la diane , fit de son mieux pour nous soulager.

Tronçon-Ducoudray étoit déjà très-malade , il avoit besoin d'être servi. Il demanda un nègre ; Jeannet lui envoya un nommé

Louis, très-mauvais sujet, qu'il tira de la franchise. Nous savions bien qu'on ne mettroit auprès de nous que des hommes dont on se seroit assuré auparavant ; mais celui-ci étoit d'une impertinence intolérable. Il insultoit Ducoudray, et le tourmentoit : celui-ci se plaignit au commandant Fréta, qui fit arrêter le nègre, et le renvoya à Cayenne. Cette conduite irrita Jeannet : il rappela sur-le-champ Fréta, le fit de nouveau remplacer par Aimé, et ordonna que le nègre seroit reconduit au fort. Louis revint donc plus insolent que jamais, et servit le malheureux Ducoudray malgré lui.

Nous ne fûmes pas fâchés que M. Fréta quittât le commandement du fort ; il nous eût été très-pénible de le compromettre par notre fuite.

Voici comment le commandant Aimé signala son retour. J'ai déjà fait observer la liaison de l'abbé Brottier avec Billaud-Varenes ; la conduite de ce prêtre nous indignoit chaque jour davantage ; il ne parloit que de vengeance, de sang et de la nouvelle terreur qui devoit selon lui opérer la contre-révolution. Lui faisoit-on quelques observations sur ces cris de vengeance, il répondoit précisément comme le fameux docteur révolutionnaire : *Et que m'importe*

le nombre d'hommes , pourvu que l'espèce reste ? Il inventoit d'horribles calomnies et vomissoit des injures contre tout le monde. Nous lui témoignâmes vivement notre mécontentement de sa conduite. Le commandant Aimé, pour mettre fin, disoit-il, à nos querelles, nous fit mettre aux fers, vint nous y visiter, et s'apercevant que Barthélemy étoit extrêmement souffrant, il lui dit qu'il voyoit bien qu'il n'avoit pas assez de force pour supporter cette punition, qu'il alloit le faire détacher, et l'envoyer aux arrêts dans sa case. « Laisse-moi, lui répondit froidement Barthélemy, j'ai encore plus de force et de patience, que tu n'as de barbarie. Laisse-moi souffrir en paix avec mes compagnons. »

L'abbé Brottier, très-charitablement, demanda grâce pour nous. Elle lui fut refusée. Heureusement Jeannet prit fort mal l'acte arbitraire du commandant Aimé, et dès qu'il en fut informé, il envoya le maire du canton Vagel, qui se trouvoit à Cayenne, lui porter l'ordre de nous faire sortir.

Dans les premiers jours du mois de mai, Tronçon-Ducoudray et Lafond, qui mangeoient ensemble, se sentirent presque en même tems fort incommodés. Quelques heures après, ils commencèrent à vomir avec

violence, et les symptômes les plus effrayans éclatèrent également dans l'un et dans l'autre. Ils souffroient des douleurs aiguës, et n'avoient pas un instant de relâche. On écrivit sur-le-champ à Jeannet, pour lui demander la faveur qui n'étoit jamais refusée au dernier des criminels, de faire transférer à l'hôpital nos malheureux amis. Nous ne reçûmes d'abord aucune réponse : le danger augmentoit; dénués de tous secours, nos soins ne pouvoient adoucir les angoïsses de nos malheureux compagnons : nous insistâmes. Tronçon-Ducoudray déjà enflé, et ne pouvant presque passer remuer, écrivit à Jeannet. Cette fois le monstre répondit par écrit au commandant Aimé : « Je ne sais pourquoi » ces messieurs ne cessent de m'importuner; » ils doivent savoir qu'ils n'ont pas été en- » voyés à Sinamary pour y vivre éternelle- » ment. »

Les deux victimes pour lesquelles nous avions déjà perdu toute espérance, étoient dans la même case, dans leur hamac, dans leur lit de mort, en face l'un de l'autre. Les cris que la douleur leur arrachoit, retentissoient au-delà de nos cases; rien ne put calmer leurs affreux vomissemens. Lafond, sur-tout, hurloit avec force, il levoit les mains

au

au ciel , appeloit à grands cris sa femme et ses enfans.

Ce supplice dura de vingt-cinq à trente jours ; mon cœur se serre toutes les fois que je me rappelle ce triste spectacle : nous nous impressions autour des malheureux ; Marbois sur - tout , ne quitta pas un seul instant son ami Ducoudray. Je n'oublierai jamais ce zèle ardent de l'amitié , ce courage avec lequel il surmontoit tous les dégoûts , le désespoir qu'on appercevoit dans ses yeux , au moment même où il soutenoit les forces de son ami.

Tronçon-Ducoudray lutta avec toute l'énergie de son caractère. La veille de sa mort il se traînoit encore autour du carbet , appuyé sur un nègre. Il entra dans ma case. Je crois voir encore ce spectre ; il s'assit un instant sur mon hamac : « Je ne me flatte plus de » vivre , me dit-il ; mais , si votre projet s'exécute , et que je sois encore vivant , emportez- » moi ; je voudrois exhaler mon dernier soupir » hors de cette affreuse prison : mon cher » Ramel , emportez-moi , si vous pouvez. » Il me parla ensuite de ses deux amis , Dumas et Portalis , se félicitant de ce qu'ils avoient évité ce funeste sort , et me priant , si je les revoyois , de leur dire que sa dernière pensée

seroit pour eux, et qu'il leur recommandoit ses enfans et sa mémoire.

Ce fut son dernier effort; il succomba le lendemain 27 mai. Quelques heures avant sa mort, il fit rassembler autour de lui Barthélemy, Letellier, Pichegru, Marbois, Willot, Aubry, Dossonville et moi.

Voici quelques-unes de ses dernières paroles : « Fuyez, mes amis, fuyez de Sina-
 » mary, que le ciel vous favorise ! moi je
 » vais mourir tout-à-l'heure ; si jamais vous
 » revoyez mes amis, dites - leur que mon
 » dernier soupir a été pour eux et pour mon
 » pays ; n'oubliez pas mes enfans. Si jamais
 » la fortune vous favorise, ne troublez pas
 » notre pays ; bravez plutôt la misère. » Puis soulevant la tête, et nous montrant la case de Brothier : « Il ne parle que de guerre
 » civile, il la désire : ah ! mes amis, promettez-
 » moi que vous l'empêcherez si vous le pou-
 » vez, promettez-le-moi. » Il souffroit encore dans ce dernier instant des douleurs cruelles, il avoit une soif ardente ; mais tous ses sens, toutes ses facultés étoient présentes. Il partagea avec nous ce qui lui restoit d'argent comptant ; il nous recommanda de nouveau d'avoir soin de sa mémoire ; il vit couler nos larmes. Il nous dit adieu. Quelques momens avant qu'il expirât, l'abbé Brothier

vint lui offrir ses secours spirituels ; il le remercia, et lui dit seulement : « J'ai toujours cru en Dieu, j'ai toujours eu confiance en sa justice. » Marbois ferma les yeux de son ami.

Lafond agonisant, témoin de cette scène, sembloit ne pas devoir survivre à son ami. Absorbé par sa douleur, il pouvoit à peine articuler quelques sons ; muet dans quelques instans, dans d'autres il nommoit avec attendrissement ses enfans et sa femme sur le portrait de laquelle ses regards restoient constamment fixés.

Je n'ai pas de termes pour exprimer nos regrets : frappés de la perte que nous venions de faire, et de celle qui nous menaçoit, notre douleur concentrée ne s'exhaloit que par des gémissemens sourds, plus pénibles mille fois que les larmes les plus amères.

Tant de violences exercées contre nous, et la rage effrénée du commandant, qui, lorsqu'on signaloit des vaisseaux ennemis, s'écrioit, en prenant les armes : « Ah ! vous comptez sur les anglais ; mais vous avez beau faire, ils ne vous prendront pas vivans. » Plus que tout cela, l'approche de la saison mortelle des pluies et des ouragans, nous faisoient soupirer ardemment après le jour où nous pourrions affronter librement

d'autres périls , pour nous arracher de ce tombeau.

Avant que Tronçon-Ducoudray et Lafond tombassent malades , notre parti étoit pris. Nous avons , comme je l'ai dit , renoncé à nous réfugier chez les indiens , et nous étions décidés à nous confier à la mer. Nous savions que les habitans de Surinam prenoient un vif intérêt à notre situation ; ils nous l'avoient fait témoigner : ils avoient même adressé au général Pichegru une petite provision de bière et de vivres frais : elle ne nous étoit pas parvenue ; mais l'insolence du caboteur français , qui s'en étoit chargé , et qui vint au fort se vanter , devant nous , d'avoir bu et mangé , avec son équipage , ces provisions qui nous étoient destinées par les généreux hollandais de Surinam , nous dévoila ce secret important : notre espérance en fut d'autant plus fortifiée ; mais nous n'avions aucune connoissance de cette côte immense et inhabitée ; nous n'avions aucun moyen d'y naviguer : les goëlettes , les seuls bâtimens qui fréquentoient la rivière de Sinamary , mouilloient à la pointe , à une lieue du fort , et nous ne pouvions espérer de nous soustraire à la vigilance du commandant , ni d'atteindre et d'enlever au mouillage

un de ces bâtimens : point de secours, point d'armes.

Nous nous promenions souvent sur le rempart, le long de la rivière ; nous fixions , en soupirant , la côte de l'ouest. Notre imagination s'épuisoit, nos regards se fatiguoient sur cette vue monotone , et nous n'apercevions ni sur les eaux, ni dans les bois , rien qui pût nous inspirer une idée secourable. Il y avoit au pied de ce bastion , en dehors du fort et au bord de la rivière , une petite pirogue qui servoit à transporter à la redoute de la pointe, la garde montante, et à ramener l'ancienne. Cette petite pirogue avoit ses agrêts , et étoit consignée au sentinelle, qui étoit posé sur l'angle flanqué du bastion, dans l'intérieur duquel se trouvoit le corps-de-garde. Nous avons souvent regardé la pirogue avec des yeux d'envie ; mais ce ne fut que peu-à-peu , et poussés par le désespoir, que nous nous accoutumâmes à l'idée de nous hasarder, en pleine mer , sur un si frêle esquif : aucun de nous ne savoit conduire un bateau, et sur-tout une pirogue , dont la manœuvre est difficile et périlleuse au milieu des flots. Nous n'avions point de boussole ; il falloit nous confier à quelqu'indien , ou à quelque matelot.

Notre première tentative échoua . Piche-

gru ayant essayé de séduire un indien qui venoit vendre des légumes dans le fort, celui-ci répandit les soupçons que cette demi-ouverture lui avoit donnés.

Nous hasardâmes de nous ouvrir sans réserve à une personne qui se trouvoit alors dans le fort, et que ne je dois pas nommer : si cet écrit tombe dans ses mains, qu'il reçoive ici en secret ce témoignage public de ma reconnaissance, et de celle de mes compagnons ; qu'il apprécie les vrais motifs de ma discrétion, et mes regrets de ne pouvoir publier son nom comme je publie sa bonne action !

Cette personne fut sensible à notre confiance, et la justifia : elle connoissoit fort bien la côte, et nous confirma dans l'opinion, que nous ne pouvions aller qu'à Surinam ; mais en nous donnant sur les divers postes des hollandais les renseignemens dont nous étions avides, elle nous assura qu'il n'étoit pas possible que cette pirogue si petite et si fragile pût nous conduire jusque-là, que nous avions au moins cent lieues de navigation de la rivière de Sinamary aux portes du fort Orange et de Mont-Krick ; qu'il n'y auroit aucune sûreté à prendre terre avant ce point-là ; et quand même nous y serions parvenus, il y avoit dans cette colonie hol-

landaise une vigilance si sévère , que nous ne devions pas nous faire connoître; et d'un autre côté, tous les étrangers qui n'avoient pas de bons passe-ports , n'y étoient point admis, et en étoient même repoussés. C'étoit par cette police et une administration également ferme et paternelle, que l'ancien gouverneur de cette heureuse colonie l'avoit conservée à la métropole. M. de Frédéricçi s'étoit ainsi maintenu depuis le commencement de la révolution dans une égale indépendance, et des anglais, dont il avoit refusé la protection, tout prêt à défendre la colonie de Surinam contre leurs attaques, et du parti révolutionnaire, auquel il refusoit d'abandonner des propriétés si précieuses à ses concitoyens. Combien de nouveaux motifs d'espérance, combien de nouvelles difficultés!

Nous avions un ami à Cayenne; un de ces amis si rares dans le tems où nous vivons, qui ne craignoit pas de se compromettre, et qui, si son nom échappoit à mon indiscrete gratitude, braveroit encore avec courage le ressentiment des tyrans. Nous l'instruisîmes de nos projets. Il ne tarda pas huit jours à nous transmettre par une main amie et sûre, huit passe-ports, tous signés de la main de Jeannet, et en tout conformes à ceux qu'il

avoit coutume de délivrer aux habitans de la colonie qui alloient pour leurs affaires dans les colonies voisines.

Ils étoient sous les noms supposés suivans :

Celui de Barthélemy, sous le nom de *Gallois*.

Pichegru , *Picard*.

Dossonville , *Dauphin*.

Aubry , *Desaillieux*.

La Rue , *Delvezai*.

Letellier , *Tolibois*.

Willot , *Toulouse*.

Ramel , *Frédéric*.

A mesure que notre projet mûrissoit, nous redoublions de précautions pour que nos geoliers ne pussent rien apprendre ; mais c'étoit sur-tout vis-à-vis de ceux des déportés qui n'étoient pas dans notre secret, que nous étions obligés à une circonspection très-difficile. L'abbé Brothier soupçonna le mystère, mais ne parvint pas à le pénétrer. Il se contentoit de répéter souvent : « On se cache » de moi , on trame quelque chose que je sais » fort bien , et je ferai prendre les gens sur le » fait. » Il en étoit capable : nous ne pouvions étendre davantage le cercle de nos confidences , sans compromettre le succès. Quand je comptois les conjurés, et que du haut des

remparts je mesurois d'un œil furtif cette étroite pirogue, je la trouvois bien insuffisante. Cependant, quoique notre troupe fût déjà trop nombreuse, nous fîmes une dernière tentative pour déterminer Marbois à venir avec nous. Il fut inébranlable dans sa résolution comme dans ses opinions; il n'eût pas d'ailleurs abandonné son collègue malade, son ami Ducoudray; et depuis sa mort, il sembloit qu'il fût retenu par la terre qui l'avoit reçu.

Ni l'opinion de Marbois, ni la peinture qu'il nous fit des dangers d'une navigation qu'il connoissoit mieux que nous, ni la peine que nous avions à nous séparer de lui, rien ne put nous détourner d'achever notre entreprise; tant étoient profonds nos ennuis, nos dégoûts, notre horreur pour la prison de Sinamary!

Il ne nous manquoit plus qu'un pilote; mais où trouver dans ce désert l'homme capable d'un tel dévouement, l'ange qui devoit nous sortir de cet enfer? Voici comment la Providence y pourvut.

L'ordre, dit-on, donné par le directoire de courir sur les vaisseaux neutres, fit sortir du port de Cayenne, vers le 20 mai, une foule de petits corsaires, dont Jeannet excita la cupidité: l'un de ces corsaires, commandé

par le capitaine Poisvert , captura à la hauteur de Sinamary un bâtiment américain , commandé par le capitaine Tilly , qui , lui-même étoit propriétaire de la cargaison : elle consistoit en farine et en divers comestibles , que le capitaine Tilly apportoit précisément à Cayenne ; il avoit aussi dans sa cargaison une provision précieuse de quarante mille bouteilles de vin de Bordeaux , de vin du Rhin , et de différens vins d'Espagne.

La crainte d'être pris à son tour , par quelque frégate ou corsaire anglais , en luyoyant contre les courans pour remonter jusqu'à Cayenne , détermina le capitaine Poisvert à venir mouiller avec sa prise dans la rade de Sinamary ; peut-être aussi craignoit-il pour sa proie , le partage du lion Jeannet.

Poisvert amena lui-même au fort de Sinamary l'équipage de la prise , et le capitaine Tilly , qu'il traita avec beaucoup d'égards ; ce fut un grand événement pour le commandant Aimé , qui en attendoit quelques profits , et le plaisir de s'enivrer avec du bon vin de Bordeaux ; les nègres et une partie de la garnison furent aussi très-contens d'être employés au débarquement de la cargaison américaine ; déjà ce mouvement , ce nouvel

intérêt étoit pour nous une diversion favorable.

Mais quel fut notre étonnement , quand le capitaine Tilly vint vers nous sans témoins , et nous dit en fondant en larmes : « Hélas ! » c'est vous, infortunés ! c'est vous que je choisis. Je vous savois ici ; j'ai des nouvelles de vos familles et de vos amis , des paquets que j'ai cachés dans des barils de farine , auxquels je ne peux plus toucher ; je ne m'attendois pas à être attaqué par un corsaire français ; je me suis laissé affaler sous le vent de Cayenne , pour avoir un prétexte de mouiller dans la rade de Sinamary ou dans celle de Courou , d'où j'espérois lier avec vous des intelligences , et parvenir à vous enlever : le ciel en a disposé autrement ; je devois être votre libérateur , je suis prisonnier avec vous ; que puis-je faire encore pour vous servir » ? Qu'on juge de l'impression que durent faire sur nous , dans de telles circonstances , les premières paroles du capitaine Tilly ! sa seule présence étoit pour nous un bienfait du ciel : c'étoit depuis notre emprisonnement à Sinamary , la seule personne qui eût pu communiquer librement avec nous , et nous donner des nouvelles sûres de notre malheureuse patrie , et de l'état général de affaires ; nous avions appris ,

sans aucun détail ; la paix de Campo-Formio. Tilly mit le comble à notre étonnement comme à notre indignation, en nous apprenant l'invasion de la Suisse. Barthélemy en fut sur-tout très-affecté. Enfin les violences commises envers les américains, dont il étoit lui-même la preuve trop évidente, achevèrent de nous convaincre que nos malheureux concitoyens étoient entièrement asservis, et qu'il n'y avoit plus de frein aux usurpations du directoire.

La loyauté du capitaine Tilly, ses manières franches et ouvertes, l'intérêt qu'il nous témoignoit, et que nous pouvions supposer partagé par la généreuse et libre nation à laquelle il appartenoit, entraînent notre confiance. Nous lui communiquâmes notre projet ; nous le conduisîmes sur le rempart, en feignant de nous promener. Nous lui montrâmes la pirogue ; il frémit : « Non, » non, messieurs, nous dit-il, ne vous ha- » sardez pas jusques-là ; vous périrez certai- » nement. Cette pirogue ne peut ni vous » contenir tous, ni vous conduire jusqu'à » Surinam ; croyez-en mon expérience, cela » ne se peut pas. » Nous lui répondîmes que nous étions résolus à périr, plutôt que de rester entre les mains des barbares ; qu'au reste nous ne faisons qu'aller librement au-

devant d'une mort inévitable ; que si nous la rencontrions prompte et violente dans le naufrage , le souvenir de la longue agonie de nos amis en adouciroit les horreurs. « Eh » bien , reprit-il , je ne crois pas que vous » puissiez échapper à tant de dangers ; mais » ne me refusez pas de les partager , je veux » gouverner moi-même la pirogue. J'em- » menerai mon pilote , mon intrépide Bar- » rick , et peut-être que le ciel nous pro- » tégera , que les vents nous serviront. » Dès ce moment le capitaine Tilly se montra aussi ardent que nous-mêmes à protéger notre fuite. Il mit dans notre confiance le brave Barrick , qui ne balançâ pas à se dévouer pour notre salut : nous ne voulûmes jamais consentir à ce que le capitaine Tilly s'embarquât avec nous ; mais il ne tenoit aucun compte de nos refus , ni des craintes qu'il nous avoit lui-même inspirées sur la petitesse du canot.

Tout étant prêt , il ne nous restoit plus qu'à choisir le moment favorable pour tromper la vigilance du commandant Aimé , échapper à celle de Brothier , attaquer le poste , ou du moins la sentinelle qui veilloit sur la pirogue , sortir du fort pour l'enlever , enfin gagner la haute mer , avant que l'alerte fût donnée à la garnison.

En se rappelant ce que j'ai dit des services secrets qui nous furent rendus par quelques personnes, on pourra présumer les soins qu'ils prirent pour nous aider à vaincre ces dernières difficultés, et sans désigner précisément les individus, il suffira qu'on connoisse les moyens qui furent employés.

C'étoit le premier juin; nous touchions presque au jour marqué, à la scène préparée pour faciliter notre entreprise; nous approchions du dénouement sous l'augure sinistre des funérailles de notre ami. Sa perte étoit encore récente lorsque le capitaine Tilly nous annonça que Jeannet avoit donné l'ordre de le transférer à Cayenne avec tout son équipage, et qu'il devoit être embarqué dès le lendemain. Ce fut pour nous un coup de foudre, nous en fûmes presque abattus; Tilly vouloit absolument se sacrifier et se cacher dans les bois jusqu'au lendemain 5 juin, dernier terme de notre cruelle attente, et courir à la pirogue au signal convenu. Nous eûmes beaucoup de peine à obtenir de lui qu'il cédât au brave Barrick l'honneur de cette belle action. Nous lui observâmes que la disparition de Barrick au moment où l'on feroit l'appel de l'équipage de la prise, éveilleroit moins les soupçons que celle du capitaine, dont les visites aux déportés, et les

promenades avec eux n'avoient été déjà que trop remarquées. Tilly ne se rendit encore qu'avec peine à cette dernière considération ; il nous quitta pour aller s'exposer à de plus grands dangers que nous, et porter tout le poids de la fureur de Jeannet, soit que nous fussions assez heureux pour nous échapper, soit que nous eussions le malheur d'être découverts et arrêtés avec Barrick. Tilly ne songeoit qu'à nous, et s'il nous savoit une fois arrivés à Surinam, il lui importoit peu ce qu'on feroit de lui. Quels adieux ! Qui de nous osa se flatter de te revoir, incomparable Tilly ?

Barrick disparut à l'instant, et se cacha dans les bois. Il fut convenu que le surlendemain, 3 juin, au coup de neuf heures, il se trouveroit au bord de la rivière sous le bastion, et sauteroit dans la pirogue au moment où il nous verroit paroître ; mais nous étions fort inquiets du sort de Barrick, qui fut presque dévoré par les monstres : il ne put se défendre des serpens et du terrible cayman, qu'en demeurant pendant trente-six heures perché sur un arbre, où il n'étoit point à l'abri des tigres.

Le capitaine Poisvert avoit invité le commandant du fort à venir dîner, le 3 juin, à bord de la prise américaine : il vouloit

témoigner sa reconnaissance du bon accueil et des secours qu'il avoit reçus de la garnison, qui, deux jours auparavant, avoit fait très-bonne contenance vis-à-vis d'un corsaire anglais qui s'étoit approché du mouillage. Pendant qu'il donnoit un beau repas, et présentoit les vins les plus précieux au commandant, il faisoit donner à la garnison du gros vin de Bordeaux. Une jeune fille qui étoit arrivée de Cayenne depuis quelques jours, en faisoit les honneurs, et distribuoit les bouteilles de vin avec profusion aux soldats dans leurs casernes, dans le corps de garde, aux nègres dans leurs cases, aux sentinelles à leurs postes, aux déportés dans leur hangard. Ah! que cette journée nous parut longue! Avec quel intérêt nous suivions des yeux cette jeune fille si joyeuse de verser des rasades aux soldats déjà enivrés! son activité, sa sollicitude nous servirent à souhait.

Tous burent largement, et nous aussi: nous eûmes l'air de prendre part à cette orgie; nous feignîmes une querelle entre nous pendant notre dîner, afin d'éloigner d'autant plus les moindres indices du complot: Aubry et Larue injurièrent Barthélemy; Letellier s'en mêla; Dossonville et Pichegru se menacèrent; Willot et moi paroissions
vouloir

vouloir pacifier ; les verres et les assiettes voloient , le vacarme fut à tel point , que les autres déportés accoururent pour les séparer ; l'abbé Brothier lui-même nous engagea à mettre fin à ce scandale , qui s'accrut d'autant plus. Barthélemy fut le plus inhabile à feindre ; et dans un faux geste de fureur , cassant froidement son verre , un éclat de rire manqua de le trahir.

La nuit s'approchoit ; nous vîmes rentrer chez lui le commandant Aimé , tout-à-fait ivre , et qu'on portoit comme s'il eût été mort. Le silence avoit succédé aux chants , aux cris des buveurs ; les soldats et les nègres étoient couchés çà et là , le service oublié , le corps-de-garde abandonné.

Avant de nous retirer dans nos cases , nous fîmes nos adieux à Marbois , pour qui cette séparation fut un pénible sacrifice , et qui regarda ce moment comme notre dernière heure.

Elle sonna cette dernière heure de notre séjour à Sinamary ! neuf heures sonnèrent ; Dossonville qui veilloit , avertit chacun de nous. Nous sortîmes , et nous nous rassemblâmes vers la porte du fort , dont le pont n'étoit point encore levé. Tout dormoit d'un sommeil profond. Je monte avec Pichegru et Aubry , sur le bastion du corps-de-garde ,

et je vais droit au sentinelle, (c'étoit ce misérable tambour qui nous avoit tant tourmentés); je lui demande l'heure qu'il est. Il fixe les étoiles. Je lui saute à la gorge, Pichegru le désarme; nous l'entraînons en le serrant pour l'empêcher de crier : nous étions sur le parapet : l'homme se débat fortement, nous échappe, et tombe dans la rivière. Nous rejoignons nos camarades au pied du rempart, et n'apercevant personne dans le corps-de-garde, nous courons y prendre des armes et des cartouches; nous sortons du fort, nous volons à la pirogue. Barrick étoit là : il vient au-devant de nous, il nous aide, il nous porte dans la pirogue; Barthélemy, infirme et moins agile que nous, se laisse tomber, et s'enfonce dans la vase; Barrick le saisit d'un bras vigoureux, le retire, le met dans la pirogue. Le cable est coupé, Barrick tient le gouvernail : immobiles, silencieux, nous nous laissons aller au fil de l'eau; les courans et la marée entraînent le léger esquif : nous écoutons, et n'entendons que le murmure des eaux et la brise de terre, qui bientôt enfle notre petite voile. Nous cessons de voir le tombeau de Sinamary.

Quand nous approchâmes de la redoute de la pointe qu'il falloit passer, nous ame-

nâmes la voile, afin d'être moins aperçus. Nous savions que les huit hommes qui étoient de garde à la redoute, avoient reçu leur bonne part des bienfaits du capitaine Poisvert, et qu'ils devoient s'être enivrés comme leurs camarades. Nous ne fûmes point hélés; la marée nous porta au-delà de la barre; nous laissâmes à notre droite le vaisseau de notre brave ami Tilly; nous passâmes tout près de la goëlette *la Victoire*, qui venoit d'arriver de Cayenne, et que nous savions être commandée par l'honnête capitaine Brachet, que notre fuite a dû bien réjouir, et qui certainement ne s'y seroit point opposé.

La brise fraîchit; la mer étoit belle; mais en gagnant le large, nous courions le risque de nous égarer, et si nous suivions la côte de trop près, nous pouvions nous briser sur les écueils dont elle est parsemée jusqu'à Iraconbo : la lune parut tout-à-coup, comme pour éclairer notre marche; ce moment fut délicieux : nous nous félicitâmes, nous remerciâmes la Providence, et notre généreux pilote Barrick, qui étoit dans un état affreux, enflé et meurtri par les piqûres des moustics.

Nous voguions heureusement depuis environ deux heures, lorsque nous entendîmes trois coups de canon; deux du fort de Sinamary, et un de la redoute de la pointe :

bientôt après , le poste d'Iraconbo répéta les trois coups de canon : nous ne pûmes douter que notre fuite ne fût découverte ; nous ne redoutions déjà plus les poursuites directes de Sinamary , où il n'y avoit pas un seul bateau qui pût être armé ; nous avions d'ailleurs assez d'avance : les bâtimens que nous avions laissés en rade , auroient seuls pu donner la chasse ; mais les capitaines Poisvert et Brachet , auxquels le commandant Aimé ne pouvoit donner des ordres , n'auroient point appareillé sans un ordre de Jeannet.

Nous n'avions donc à redouter que le détachement d'Iraconbo , que nous savions n'être composé que de douze hommes ; ils ne pouvoient venir à notre rencontre , que dans un bateau à-peu-près comme le nôtre , avec huit ou dix hommes armés : nous continuâmes à ranger la côte , préparant nos armes , et bien déterminés à nous défendre si nous étions attaqués , ou qu'on cherchât à nous barrer le passage sous le fort d'Iraconbo.

A quatre heures du matin , deux coups de canon se firent entendre dans l'est , et dans la minute il y fut répondu par un coup qui partit presque à nos oreilles ; nous étions devant le fort ; il étoit nuit encore ; rien ne

parut ; nous marchions bien , et quand le jour se fit , nous nous trouvâmes sous le vent d'Iraconbo : nous n'avions plus à craindre d'être poursuivis ; il nous restoit à vaincre les dangers de la mer.

Notre pirogue étoit si petite et si rase , que les moindres vagues la remplissoient , et nous étions obligés de travailler sans cesse à la vider avec une calebasse. La pirogue étoit si légère , que le moindre mouvement pouvoit la faire chavirer. Nous fûmes au moment de périr de cette manière par une imprudence dont je fus seul coupable. Je ramois ; un faux coup ayant engagé mon aviron , mon chapeau tomba dans la mer : je me penchai vivement pour le reprendre. Mon poids entraîna si subitement la pirogue hors de son équilibre , qu'elle ne se rétablit que fort difficilement ; elle fut toute remplie d'eau. L'adresse de Barrick , et l'activité avec laquelle nous travaillâmes , nous releva. Je fus sévèrement réprimandé par Pichegru , que nous avions fait notre capitaine. Barthélemy , encore tout noir de la vase de Sinamary , profita de cette occasion pour se laver. J'eus le malheur de perdre mon chapeau , et ne pus défendre ma tête des rayons ardents du soleil , qu'en me faisant un turban de feuilles de *bananiers* , que les nègres

pêcheurs avoient laissées dans le fond de la pirogue.

Nous n'avions ni boussole, ni instrument pour prendre hauteur. Nous pouvions nous égarer dans la nuit; le moindre coup de vent pouvoit nous arracher de la côte, lorsque nous étions forcés de tenir le large, à cause des rochers, ou des courans qui se trouvent aux embouchures des rivières. Il nous avoit été impossible de nous charger d'aucune provision; nous n'avions pas même du biscuit, ni de l'eau. Letellier avoit apporté seulement deux bouteilles de rhum. Nous étions persuadés que les vents qui soufflent constamment d'est en ouest le long de cette côte, nous porteroient en deux jours à la hauteur de Monte-Krick, et qu'il suffiroit de soutenir nos forces jusque-là par une liqueur spiritueuse.

Nous souffrîmes beaucoup de la chaleur pendant la journée du 4; cependant la brise étoit bonne. Nous rangions la côte, et quand la nuit nous en déroba la vue, nous nous estimions déjà par le travers de l'embouchure de la rivière de Marowni, dont les deux rives forment les limites respectives des possessions françaises et hollandaises, et qui n'est guère qu'à quarante lieues au vent du poste de Monte-Krick. A onze heures

du soir , au lever de la lune , nous n'aperçûmes ni dans la conformation des terres ni dans le mouvement des eaux , rien qui nous annonçât l'embouchure d'une grande rivière. Le 5 , nous ne fûmes pas plus heureux : nous poursuivîmes notre route jusqu'à la nuit , sans avoir connoissance de la rivière ni du fort de Marowni. Nous étions vraisemblablement encore un peu au vent , et endçà de la rivière d'Amaribo , partie de la côte qui se relève un peu vers le nord-ouest , et ne permet pas de découvrir fort au loin.

Le 6 , un calme plat nous surprit ; une faim cruelle nous tourmentoit. Nous n'avions rien mangé depuis trois jours ; nous étions desséchés par le soleil , dont l'ardeur n'étoit plus tempérée par la brise. N'étant plus distraits par le mouvement , ni soutenus par l'espoir prochain d'atteindre le terme de notre fatigante navigation , nous vîmes toute l'horreur de notre situation ; nous cherchions à relever notre courage ; nous n'avions plus à attendre des secours humains , plus rien de nos efforts trompés par les élémens.

C'est dans ce jour de désespoir que nous nous excitâmes mutuellement à sacrifier nos justes ressentimens , à ne pas nous laisser entraîner par la vengeance : nous jurâmes , devant Dieu , de ne jamais porter les armes

contre notre patrie ; nous nous résignâmes à la volonté de la Providence.

Le lendemain, 7 juin, quatrième jour de notre navigation, le vent s'éleva, et fraîchit un peu vers huit heures du matin ; à dix heures nous nous trouvâmes en vue du fort de Marovni, et par le travers de l'embouchure de la rivière, que les bas-fonds, les récifs et les courans rendent très-dangereuse. Nous ne franchîmes ces obstacles qu'avec beaucoup de fatigue et de danger : nous fûmes très-inquiétés par des requins monstrueux, qui entouroient et assailloient notre pirogue ; nous les éloignâmes à coups de fusil.

Nous supportions avec patience le tourment de la faim, jusqu'à nous égayer, par des plaisanteries, sur les divers symptômes de nos souffrances ; nous cherchions des yeux, mais toujours vainement, le fort et la rivière d'Orange ; sur les six heures du soir, nous fûmes encore retenus par le calme.

Le 8, à trois heures du matin, les vents ayant fraîchis de nouveau, nous nous remîmes en route. A une heure, nous aperçûmes le fort Orange ; nous le doublâmes, dans l'intention de ne mettre à terre qu'au poste de Monte-Krick, comme on nous l'avoit recommandé : nous nous trouvions

vis-à-vis le fort , à une bonne portée de canon , lorsque nous fûmes salués de plusieurs coups à boulet de gros calibre , qui se succédoient si vivement , que nous eussions été infailliblement atteints et coulés bas , si nous n'avions gagné le large. Cette rigueur nous fit redouter encore plus d'acoster la terre. Nous avons su depuis , qu'on avoit voulu seulement nous forcer d'arborer notre pavillon : nous n'en avons point.

Vers quatre heures après-midi , le tems s'obscurcit , le vent augmenta ; nous allions très-vîte , et cependant nous avions peine à fuir devant la lame qui nous pousoit vers la côte ; notre brave pilote espéroit pouvoir atteindre Monte-Krick avant l'orage ; mais nous ne pûmes tenir plus long-tems ; nous risquions à chaque instant d'être engloutis : Barrick dirige la pirogue vers le rivage ; au moment où nous l'atteignons , une forte vague se brise et nous fait chavirer ; la marée étoit basse , nous nous enfonçâmes dans la vase ; et malgré les efforts qu'il fallut faire pour nous dégager , malgré l'orage affreux qui fondoit sur nous , nous n'abandonnâmes point la pirogue , et nous parvînmes à la retourner.

Enfin nous prenons terre , ignorant où nous étions , ni s'il nous seroit possible d'aller le

long de la côte jusques au fort Orange , dont nous nous estimions à huit lieues , quoiqu'il ne fût distant que de quatre.

Nous étions exténués de fatigue et de faim ; nos haillons étoient tous mouillés et couverts de fange ; nous n'avions d'abri qu'un bois couvert d'insectes et de reptiles ; nous avions perdus, dans le naufrage, nos armes et nos munitions, et comme la nuit s'approchoit, nous entendions les hurlemens des tigres dans les intervalles du mugissement des vagues.

Quelle horrible nuit ! les vents déchaînés, une pluie de déluge, un froid pénétrant. Nous recueillîmes le reste de nos forces, et nous travaillâmes toute la nuit à retenir notre pirogue, que les vagues entraînoient, et qui, malgré nos efforts, fut très-endommagée. Croira-t-on qu'il nous restât assez de forces pour une telle manœuvre, après avoir souffert la faim, et enduré tant de fatigues pendant cinq jours et six nuits ? Nous étions tous nus dans la mer, luttant contre les flots, qui nous arrachôient notre dernière espérance. Barthélemy, malgré ses infirmités, travailloit avec nous, et nous donna l'exemple de la patience et du courage pendant cette nuit épouvantable.

Au point du jour (c'étoit le 9 juin, et le

sixième depuis notre départ de Sinamary), nous nous regardions avec une mutuelle pitié, nous étions transis de froid, nous nous sentions tout près de succomber, mais nous nous consolions encore, en disant : « Du moins, » nous ne mourrons pas entre leurs mains. »

Pichegru avoit sauvé du naufrage, sa pipe et son briquet, nous parvînmes à faire du feu; nous séchâmes nos vêtemens; le ciel redevint serein, mais le vent souffloit avec furie.

Nous étions couché à plat-ventre sur le sable, ne pouvant nous défendre de la piquûre des insectes, et des morsures des crabes.

Letellier avoit si bien ménagé la petite provision de rhum, qu'il en restoit encore une demi-bouteille. Nous avions le cœur si serré, que nous n'avions pas la force d'avalier; nous nous rafraîchissions seulement la bouche et les lèvres.

Pendant cette journée du 9, Letellier, héroïque ami de Barthélemy, lui avoit arrangé un petit abri avec des branches d'arbres, et pendant qu'il reposoit ou plutôt qu'il s'éteignoit, Letellier, oubliant ses propre souffrances, chassoit les insectes avec un léger rameau, et les écartoit du visage et des mains de son maître. Quel dévouement, quelle part glorieuse Letellier prit à nos malheurs!

Le soir, le tems redevint obscur ; nous eûmes encore à travailler une partie de la nuit, pendant la marée, pour conserver la pirogue, n'ayant aucun autre moyen pour la fixer : comme les tigres nous approchoient beaucoup, nous ranimâmes notre feu, et nous passâmes ainsi le reste de cette seconde nuit depuis notre naufrage, et la septième depuis notre évacion.

Le 10 juin, au point du jour, nous aperçûmes au loin un vaisseau, que Barrick reconnut pour être corsaire anglais.

Nous étions blottis sous des arbres où nous avions fait une espèce de cabane : j'en sortis à six heures du matin pour examiner le tems, et notre pirogue. J'avois à peine fait quelques pas en me traînant, que j'aperçois sur le rivage à environ deux cents pas deux hommes armés, qui venoient vers nous : j'accours, et crie : *Voilà des hommes* ; tous nos malheureux se lèvent à la fois. Barrick, qui étoit le plus malade, à cause des piqûres des moustics de Sinamary, Barrick s'élance ; je lui montre les deux hommes ; il part comme un trait ; nous nous cachons pour ne pas effrayer par le nombre.

En voyant accourir le pauvre Barrick, qui n'avoit plus figure humaine, les deux soldats s'arrêtent et le couchent en joue : il

tombe à genoux, lève ses mains suppliantes, pousse des cris, fait des signes, montre la pirogue; les soldats l'écoutent, s'approchent de lui; nous les entourons. C'étoient deux soldats allemands de la garnison de Monte-Krick. Pichegru leur parla, et nous apprîmes que nous n'étions qu'à trois lieues du fort de Monte-Krick. Ces soldats étoient envoyés en ordonnance au fort Orange, où ils ne pouvoient manquer de rendre compte du nombre et de l'état des naufragés; nous nous décidâmes à députer deux d'entre nous vers le commandant du fort, pour lui demander des secours, exhiber nos passe-ports, et lui cacher qui nous étions.

Barthélemy et Larue furent choisis; nous leur fîmes boire le reste du rhum; ils partirent. Au moment où ils arrivèrent au fort Orange, le commandant dispoit un piquet de 50 hommes pour venir nous enlever. Nos envoyés exposèrent les motifs de notre voyage, comme marchands, et tous les détails du naufrage dans lequel nous avions perdu toutes nos provisions et nos effets, ils ajoutèrent que le mauvais état de notre pirogue presque brisée, ne nous avoit pas permis de nous remettre en mer après la tempête. Le commandant les accueillit avec beaucoup d'humanité, et pendant qu'il leur

fit donner à manger, il envoya des ouvriers et des nègres pour réparer notre pirogue, nous aider à la remettre à flot, et tâcher de retrouver nos prétendues marchandises. Nous vîmes arriver de loin cette troupe d'environ vingt personnes, qui ne laissa pas de nous inquiéter, jusqu'à ce que deux de ces ouvriers, qui parloient français, nous eussent expliqué les ordres qu'ils avoient reçus; nous les menâmes vers la pirogue, ils la tirèrent à terre, et se mirent à la réparer avec le plus grand zèle, beaucoup d'adresse et d'activité.

A six heures du soir, Barthélemy et Larue arrivèrent; ils étoient si joyeux et si troublés, qu'ils ne songèrent pas à nous apporter une bouteille d'eau. Nous ne pouvions comprendre que Barthélemy eût retrouvé assez de force pour fournir une course de huit lieues sur des sables brûlans.

Notre pirogue étoit déjà réparée, les flots paroisoient appaisés; nous aurions bien voulu nous embarquer sur-le-champ; mais il falloit attendre la marée: les ouvriers que nous récompensâmes de notre mieux, et que nous étions fâchés de retenir pendant la nuit, avoient ordre de ne pas nous quitter que nous ne fussions en mer. L'état de Bar-rick empirait; cette nuit que nous devions

passer encore au milieu des insectes , pouvoit être la dernière pour Barrick. Qu'on n'oublie point que ce brave homme, dont la force physique égaloit le courage et la vertu, avoit souffert un cruel supplice pendant les deux jours qu'il avoit passés dans les bois de Sinamary pour attendre le moment de notre évacion. Nous n'avions plus un instant à perdre pour sauver notre sauveur.

Le 11 juin , au point du jour, Barthélemy, Larue, Aubry et Dossonville s'acheminèrent à pied le long de la plage, vers le fort de Monte-Krick, pour y demander asyle pour les pauvres marchands naufragés, et nous faire préparer à manger.

Quelques heures après , à la haute marée, Pichegru, Willot, Letellier et moi , nous remontâmes dans la pirogue , que les ouvriers poussèrent vigoureusement au large, en nous disant adieu : Barrick , mourant , reprit le gouvernail , et un peu avant midi, la pirogue entra heureusement dans la petite rivière de Monte-Krick. Nous débarquâmes. Barrick triomphant , reçut , par ce succès , le prix le plus doux de son généreux dévouement. Le commandant du poste de Monte-Krick avoit déjà très-bien accueilli nos compagnons , et nous avoit fait donner une case vaste, propre et commode sur le bord du Krick. Quel mo-

ment que celui de notre réunion dans cette case ! Nos amis nous avoient préparé deux poules , du riz et du pain. — Du pain , qui cette fois fut arrosé de larmes de joie et de reconnoissance ; nous vivions , nous avions échappé à nos bourreaux , aux dangers de la mer , à la famine ; nous étions libres.

Après avoir pris un peu de nourriture , avec beaucoup de précaution , nous amarâmes notre pirogue , qui nous sembloit un être animé , et pour laquelle nous avions tous conçu une affection reconnoissante.

Nous nous rendîmes ensuite auprès du capitaine qui commandoit au fort , et que notre arrivée avoit jeté dans un grand embarras ; il ne trouvoit aucune vraisemblance dans le rapport que nous lui faisons comme marchands ; notre dénuement , nos haillons démentoient cette fable , et pourtant notre langage démentoit notre misère. Il ne revenoit pas de sa surprise , en considérant notre pirogue , et l'audace avec laquelle nous nous étions hasardés en pleine mer. Ce capitaine parloit français , nous fîmes de notre mieux pour le persuader ; nous lui montrâmes nos passe-ports , et nous observâmes qu'il avoit auprès de son miroir , un exemplaire de signalement des déportés , que Jeannet avoit fait imprimer et répandu dans les colonies voisines

sines et dans tous les postes de la côte. Ce brave commandant, qui, sans s'inquiéter davantage de la vérité de notre histoire, nous traita bien, par cela seul que nous étions malheureux, nous montra lui-même ce signalement, sans se douter de rien, comme il nous l'a assuré depuis : et certes, il eût été difficile de reconnoître aucun de nous : il nous demanda si nous avions touché à Sinamary, nous répondîmes que non. « Eh, que font, nous dit-il, ces malheureux » Pichegru et Barthélemy, et leurs compa- » gnons d'infortune ? Nous lui dîmes qu'ils » avoient été bien malheureux ; mais que » dans ce moment ils espéroient que leur » sort alloit changer. »

Après avoir pourvu à nos premiers besoins, le commandant du poste nous prévint qu'il alloit rendre compte de notre arrivée au gouverneur de la colonie. Il ne nous cacha pas le motif de la surveillance qui lui étoit particulièrement recommandée à l'égard des français. La colonie de Surinam étoit préservée par la vigilance de son chef des troubles qui avoient ruiné toutes les possessions françaises. Les nègres esclaves y étoient mieux traités, plus heureux, et par conséquent plus laborieux, que s'ils avoient reçu le funeste présent d'une liberté illusoire.

Jeannet mécontent de quelque refus à des demandes indiscrètes d'argent ou de vivres, avoit dit qu'il sauroit bien se venger de ces *aristocrates*, et qu'il révolutionneroit *Surinam*. Ainsi les commandans des forts de la côte avoient ordre d'observer de près les français qui aborderoient.

Nous écrivîmes au gouverneur; nous lui exposions en peu de mots les atrocités commises envers nous, tant en France, qu'à *Surinam*; notre évasion, notre naufrage: nous réclamions, au nom de l'humanité et de l'honneur, protection et sûreté.

Il y a vingt quatre lieues de *Monte-Krick* à *Paramaribo*, capitale de la colonie de *Surinam*, où le gouverneur fait sa résidence.

Nous passâmes la journée du 12 à nous reposer, à soigner ceux d'entre nous que les premiers rafraîchissemens rappeloient plus difficilement à la vie, *Dossonville* chez qui se développoient les symptômes d'une grave maladie, et le pauvre *Barrick* qui avoit une fièvre ardente.

Nous étions tous hideux, brûlés par le soleil et par la réverbération de la mer, enflés et déchirés par les piqûres des insectes; nos vêtemens n'étoient pas en meilleur état que nos corps; quelques-uns n'avoient pas de souliers. Nous rajustâmes de notre mieux nos

guenilles; nous rougissions , non pour nous , mais pour notre patrie , de paroître en cet état aux yeux des étrangers.

Le 13 au matin, un colon dont l'habitation n'est pas éloignée de Monte-Krick , vint nous prier de venir chez lui , et nous fit les offres les plus obligeantes , sans soupçonner qui nous étions. Il insista pour nous amener chez lui sur-le-champ. Nous nous disposions à le suivre , lorsque Willot , de qui c'étoit le tour de service pour garder notre chère pirogue , aperçut de loin un cavalier , et nous appela. Pichegru reconnut les marques distinctives du service d'Hollande , et nous assura que c'étoit un officier supérieur. Celui-ci , à la vue de notre case désignée sans doute dans le rapport du commandant , pique des deux , met pied à terre , monte dans la chambre où nous étions rassemblés , et demande avec une extrême agitation : « M. Gallois , M. Picard , êtes-vous ici ? » Barthélemy et Pichegru se présentent vêtus d'une mauvaise veste de toile grise. Le général hollandais fit un mouvement de surprise et d'indignation , puis il les embrassa plusieurs fois , et nous pressa tour-à-tour dans ses bras , ne pouvant , pendant quelques instans proférer une seule parole.

« Messieurs , nous dit-il , après un instant » de dilatation , vous avez bien jugé notre

» gouverneur , il vous attend avec impa-
 » tience , et tous les habitans de Surinam
 » sont également touchés de vos malheurs. »

Nous fondions en larmes , et l'excès de la joie manqua d'être funeste à quelques uns de nous. Brave et sensible hollandais , reçois ici l'hommage d'une reconnoissance dont la prudence enchaîne les expressions !

En quittant Monte-Krick , nous nous séparâmes à regret de notre pirogue que nous avions baptisée *San Salvador* , et que nous aurions bien voulu pouvoir emmener avec nous. A quelque distance de la case nous trouvâmes sur le canal de Monte-Krick deux gondoles qui nous attendoient ; dans la première on avoit préparé des rafraichissemens ; dans la seconde , des habits , du linge , des souliers. Pour concevoir la sensation délicieuse que nous éprouvâmes , il faudroit avoir comme nous enduré tous nus sur une plage brûlante , les ardeurs du soleil et le froid pénétrant de la pluie d'orage et des rosées. Ce même jour , dimanche 13 juin , nous fûmes coucher à l'habitation d'un ami de M. le gouverneur , qui prévenu par lui de notre arrivée à Monte-Krick , avoit exigé que nous prissions gîte chez lui , regrettant d'être retenu à la ville par des affaires de commerce , et de ne pouvoir venir lui-même

au devant de nous, mais il avoit donné ordre qu'on nous préparât des logemens et des vivres. Quelle agréable surprise, et quelle impression produisit sur nous cette habitation ! Nous sortions des enfers, nous entrions dans un élysée; nous ne pouvions nous lasser d'admirer ces vastes jardins, ces bosquets, une belle maison, une table somptueusement servie, de superbes appartemens, des lits enfin.

Après le souper, les nègres et les négresses exécutèrent des danses, comme pour nous faire oublier les outrages de Sinamary.

Le 14 au matin, après avoir goûté un repos qui, depuis long tems, nous étoit inconnu, nous nous rembarquâmes dans les gondoles, et nous descendîmes la rivière de Comervine, admirant la richesse des plantations qui bordent ces rives, la multiplicité et la propreté des canaux, l'élégance des jardins, la magnificence des bâtimens. Nous entrâmes dans la rivière de Surinam, et nous arrivâmes à midi à une habitation où nous étions attendus; plusieurs des principaux colons s'y étoient réunis : nous les apercevions sur le rivage. A peine étions-nous abordés, qu'ils s'élançèrent dans notre bateau, et vinrent nous embrasser avec une effusion toute fraternelle.

Nous fûmes traités avec une magnificence qui contrastoit honorablement avec nos barbes longues et nos visages calcinés.

La marée nous permit de repartir vers les 4 heures; après une heure de navigation, nous rencontrâmes une belle gondole; c'étoit le gouverneur lui-même qui venoit à notre rencontre. Nous étions impatiens de connoître notre bienfaiteur; il passa dans notre barque, nous considéra, nous embrassa avec une vive émotion, et nous dit : « Soyez » les bien-venus; oubliez, s'il se peut, vos » malheurs; je ferai tout ce qui sera en mon » pouvoir pour en effacer la trace. Nous » sommes tous heureux de vous recevoir; » disposez de la colonie toute entière, dis- » posez sur-tout de moi. »

Nous passâmes sous le fort Nassau, qui nous salua de cinquante coups de canon, répétés coup pour coup par le fort d'Amsterdam, sur la rive droite. Les batteries de Paramaribo répondoient : nous n'étions plus qu'à une lieue de la ville; le jour tomboit; il étoit nuit close quand nous entrâmes dans le port.

Toute la ville étoit illuminée; la garnison et les milices coloniales étoient sous les armes : nous débarquâmes au bruit de la mousqueterie et de l'artillerie de la place

et de la flotte. Les applaudissemens, les cris d'allégresse retentissoient autour de nous ; le peuple se pressoit sur notre passage, vouloit nous voir, nous porter dans ses bras. Au milieu de cette nombreuse escorte, de ce spectacle ravissant d'un peuple heureux et généreux, nous arrivâmes au palais du gouverneur.

Son épouse nous reçut avec autant de grâce que de sensibilité ; l'impression que firent nos malheurs sur cette femme intéressante fut si profonde, que nous dûmes plusieurs fois éviter sa présence, parce qu'elle en étoit trop émue.

Le gouverneur retint chez lui Barthélemy et son fidèle Letellier ; les principaux habitans se disputèrent le plaisir de nous loger. Tous nous comblèrent de témoignages d'estime et d'affection. Je devois décrire les repas, les parties de campagne par lesquelles les habitans de Paramaribo s'empressèrent de nous montrer la joie qu'ils ressentoient de nous voir au milieu d'eux. On connoît la richesse et le luxe des habitans de Surinam, l'état florissant de cette colonie, l'aspect riant de ses cultures, l'agrément de la navigation intérieure, la pompe des établissemens publics et celle des maisons particulières. On peut se représenter aisément des

fêtes; mais ce qu'on ne peut imaginer, ce dont les exemples sont trop rares, c'est cette bienveillante humanité, animant tout un peuple, et rendant vivantes, dans toutes les classes d'individus, les vertus du gouvernement. C'étoit ce sentiment, et non point une vaine curiosité, que nous rencontrions dans nos respectables hôtes. Bien loin de nous fatiguer de questions sur les maux que nous avions soufferts, on évitoit, au contraire, de nous en parler; mais l'horrible tableau de Sinamary, la captivité de ceux de nos compagnons qui y étoient encore détenus, peut-être plus dure à cause de notre évasion; enfin la situation du brave capitaine Tilly, tombé entre les mains de Jeannet, toutes ces réflexions nous poursuivoient; et si quelquefois elles nous faisoient mieux sentir le prix des bienfaits de la Providence, et la douceur de notre situation présente, souvent aussi de cruels souvenirs troubloient ces riantes images.

Les jours s'écouloient rapidement : le 18 juin, un caboteur de Cayenne, le capitaine David, arriva à Paramaribo, chargé des dépêches de Jeannet pour le gouverneur. Il l'instruisoit de notre évasion, et terminoit ainsi sa lettre :

« Si ces messieurs n'ont pas été pris par les corsaires anglais, s'ils n'ont pas péri,

» ce que je crains , il n'est pas douteux qu'ils
 » doivent être réfugiés dans votre colonie ;
 » dans ce dernier cas , je dois à ma place
 » de les réclamer , au nom du directoire ,
 » comme prisonniers d'état ; si vous par-
 » venez à les découvrir , je vous prie et même
 » vous requiers de les faire arrêter ; mais
 » je vous supplie de n'user envers eux d'au-
 » cune violence , et de leur accorder tous
 » les égards dus à leur malheur. »

Le gouverneur répondit , « qu'il n'avoit
 » point eu connoissance de l'évasion de mes-
 » sieurs Barthélemy , Richegru , etc. , mais
 » qu'il étoit arrivé , depuis quelques jours , à
 » Paramaribo , huit marchands et un mate-
 » lot ; qu'il lui envoyoit leur signalement et
 » les passe-ports qu'ils avoient produits ;
 » qu'au reste , il pouvoit être assuré de ses
 » ménagemens pour les déportés , s'ils arri-
 » voient chez lui. » Le capitaine David fut
 bien traité , et il auroit pu expliquer à Jeannet
 (bien étonné sans doute de reconnoître sa
 signature au bas des huit passe-ports) , le véri-
 table sens de la lettre dont il étoit porteur.
 Il repartit pour Cayenne ; nous avons appris ,
 par le capitaine David , la fâcheuse nouvelle
 de l'arrivée de la frégate *la Décade* , qui
 mouilla à la rade de Cayenne , le 6 juin , trois
 jours après notre départ , et qui avoit à bord

cent quatre-vingt-treize déportés : dans ce nombre étoient deux membres du conseil des cinq-cents, Gilbert-Desmolières et Job-Aimé; l'un et l'autre étoient presque mourans.

Nous étions loin de concevoir aucune crainte des réclamations officielles du consul de la Guyane; mais comme si on eût voulu nous rassurer par de nouvelles preuves de bienveillance, il n'y a sorte de bons traitemens, et même d'amusemens, qui ne nous fussent prodigués.

Cependant nous désirions vivement de passer quelques jours à la campagne. La plupart d'entre nous n'avoient pu reprendre assez de forces pour se livrer aux plaisirs qui nous étoient offerts de tous côtés. Nous avions tous besoin d'un profond repos; nous soupirions après le climat d'Europe, et nous étions résolus, après avoir rétabli nos malades, et profité pendant quelques jours encore des soins généreux du bon gouverneur et de ses amis, de nous embarquer sous pavillon neutre, pour passer dans le nord de l'Europe; Barthélemy étoit si languissant, que nous n'espérions pas qu'il pût nous suivre, et le gouverneur, jugeant qu'il n'étoit pas en état de soutenir la mer, le pressoit d'y renoncer, et de rester chez lui : Dossonville fut aux portes du trépas; les remèdes, les

secours de l'art nous furent prodigués ; et quand on connut nos projets , on fit tous les efforts possibles pour nous en détourner : on vouloit , disoit-on , nous retenir , nous garder à Surinam , jusqu'à ce que nous fusions rappelés dans notre patrie.

Nous retournâmes à la ville le 27 , et nous fûmes bien surpris d'y trouver un second envoyé de Cayenne , qui apportoit au gouverneur la réponse de Jeannet à la sienne.

Dans cette seconde lettre , il avouoit que les passe-ports des prétendus marchands étoient en effet signés de lui ; mais il affirmoit que les négocians Gallois , Picard et autres , n'avoient jamais existé dans la colonie de la Guyane ; qu'il n'ignoroit point que Barthélemy , Pichegru et six autres déportés étoient à Paramaribo ; qu'il le sommoit de nous faire arrêter , et qu'il en rendroit compte à son gouvernement.

D'après cette lettre , nous offrîmes au gouverneur de disparoître sur-le-champ , et de nous tenir cachés jusqu'au moment de notre départ pour Saint-Thomas , qui étoit déjà arrêté. Mais cet homme loyal auroit considéré cette précaution comme un acte de foiblesse.

Cependant , ne voulant pas devenir un sujet de querelles , et peut-être de repré-

saïlles révolutionnaires de la part de Jeanner, nous prîmes le 28 au soir la résolution de nous arracher de Surinam. Dossonville étoit mieux, et voulut partir avec nous. Barthélemy nous fit promettre de l'attendre à Saint-Thomas.

Dans la journée du 29, on acheva nos apprêts. Ce fut au nom de la colonie, que l'on fit frêter pour nous un petit bâtiment très-commode appartenant à M. Sticle. On le pourvut abondamment de vivres et de rafraîchissemens, et le pilote qui le commandoit reçut ordre de suivre ceux que nous lui donnerions. Nous fîmes nos adieux à Barrick, qui fut comblé de présens par le gouverneur et par les habitans de Surinam. Nous n'avions à lui offrir, et nous n'aurions pu lui faire accepter que les témoignages de notre reconnoissance, nous lui promîmes de la publier au milieu de nos concitoyens, et, si nous le pouvions, dans toute l'Europe. J'ai acquitté une foible partie de cette dette. Barrick partit quelques jours après pour Philadelphie.

Le 30 juin, à quatre heures après midi, Nègredo, Willot, Larue, Aubry, Dossonville et moi, nous quittâmes Paramaribo, pour aller coucher à l'habitation de notre brave officier, qui se trouve au fond de l'anse

où notre bâtiment descendit aussi pour nous attendre. Nous reçûmes les plus touchans adieux des habitans de Paramaribo. Le gouverneur et les principaux officiers, se rendirent à ladite habitation ; plusieurs habitans s'y réunirent. Barthélemy , quoique très-malade ce jour-là , s'y fit transporter avec son inséparable Letellier.

Quand je me rappelle les embrassemens de nos bienfaiteurs , leurs derniers adieux au bord de la mer , je sens couler mes larmes , et je n'essaie point d'exprimer ce que je ressentis en ce moment. Notre patriarche Barthélemy ne pouvoit ni parler , ni presque se mouvoir ; il nous bénissoit de ses regards et de ses mains affoiblies. Ce fut vers les huit heures du soir que nous nous arrachâmes des bras de tous ces braves gens , et que nous nous jetâmes dans un canot , pour aller à notre vaisseau. M. de Badenbourg , ancien officier de cavalerie , au service de Hollande , frère du gouverneur de Berbiche , s'embarqua avec nous. Il retournoit auprès de son frère , et devoit nous quitter à l'entrée de la rivière de Berbiche.

On leva l'ancre ; nos adieux étoient entendus , et répétés par nos amis. Le rivage que nous appercevions à peine , retentit encore pendant quelques instans de ces derniers

sons : — Adieu. — Soyez heureux. Adieu , n'oubliez pas Surinam.

La mer étoit très-houleuse. Nous courions à l'ouest en rangeant la côte , lorsque vers minuit , un coup de canon à boulet nous força d'amener. C'étoit un corsaire anglais qui s'étoit approché de nous , sans que notre pilote s'en fût apperçu. Le corsaire trouvant que nous n'amenions pas assez promptement , tira un second coup , et quand il fut à portée , il nous salua d'une décharge à mitraille. Il nous hêla ; nous répondîmes que nous venions de Surinam , et que nous allions à Berbiche en parlementaires. Il ne s'en tint pas là , et voulut nous visiter. La nuit étoit noire , les deux bâtimens s'abordèrent. Le capitaine anglais examina nos dépêches , et les passeports qu'on nous avoit fait délivrer ; il avoit compté sur une bonne capture , il enleva nos fruits , retira son escorte , et nous laissa continuer notre route.

Le lendemain , premier juillet , à la pointe du jour , nouvelle alerte , un coup de canon nous avertit d'amener ; nous voulons l'éviter , un second coup part ; celui-ci fut si bien dirigé , que le vent du boulet renversa le pilote qui tenoit le gouvernail ; notre bâtiment n'étant plus dirigé , fut entraîné par les courans , par les travers de la rivière de Corentin ,

dans laquelle nous nous trouvions ; nous manquâmes chavirer.

Quelles furent notre surprise et nos craintes, quand nous nous entendîmes hêler en français ! Je n'apperçus que des nègres sur le pont , et je ne doutai pas que nous ne fussions tombés entre les mains d'un corsaire de Hugues , sur-tout quand je vis le capitaine mettre son canot à la mer, manœuvré par six nègres. M. de Badenbourg , qui n'étoit pas plus tranquille que nous, monte sur le pont, et après avoir fixé un instant le canot , s'écrie : « Bonjour , capitaine Anderson ; je vous reconnois ; comment vous portez-vous ? » Nous respirâmes. C'étoit en effet le capitaine Anderson , qui peu de tems auparavant avoit visité , à la hauteur des Canaries le bâtiment sur lequel se trouvoit M. Badenbourg en venant d'Europe : il fut très - honnête , et quand il apprit qui nous étions , il nous offrit de nous escorter ; il nous assura que la côte étoit infestée des corsaires de Hugues. Le lendemain , 2 juillet , à la pointe du jour , notre pilote eut connoissance de la rivière de Berbiche , et s'en approcha pour pouvoir mettre à terre M. de Badenbourg ; comme nous nous disposions à mettre notre canot à la mer , un vaisseau que nous avions observé depuis quelques heures , nous tira plu ;

sieurs coups de canon. Nous avions jugé que c'étoit un vaisseau anglais, mais sa manœuvre et son obstination à nous faire amener, quoiqu'il nous vit louvoyer à l'entrée de la rivière de Berbiche, nous persuada que c'étoit un corsaire français, et en effet, à peine fûmes-nous sous le canon du fort Saint-André, qu'il vint mouiller hors de la portée pour bloquer la rivière. Nous nous déterminâmes à relâcher nous-mêmes à Berbiche, colonie hollandaise occupée par les anglais; nous priâmes M. Badenbourg de demander asyle pour nous à son frère, jusqu'à ce que nous puissions repartir en sûreté.

Nous remontâmes la rivière à la faveur de la marée, et peu de tems après que nous fûmes séparés de M. de Badenbourg, deux voitures d'eau vinrent nous prendre à notre bord, et nous fûmes conduits à la maison du gouverneur; nous reçûmes le bon accueil que nous devions attendre du frère de notre loyal compagnon de voyage.

Nous lui dîmes que poursuivis par des corsaires, nous lui demandions asyle et protection : voici littéralement sa réponse.

« Soyez tranquilles, messieurs, vous êtes
 » ici sous la protection du gouvernement
 » anglais; mais je dois vous demander votre
 parole

» parole d'honneur de ne point sortir des
 » terres qui sont sous l'autorité de sa ma-
 » jesté britannique, sans l'assentiment du
 » gouvernement. »

Nous n'étions déjà plus libres de nous retirer. Nous reconnûmes l'impossibilité d'atteindre l'isle danoise de Saint-Thomas, sans tomber entre les mains des corsaires, par lesquels Victor Hugues, instruit de notre fuite, nous faisoit poursuivre; nous donnâmes notre parole, et nous nous livrâmes avec confiance aux soins de monsieur de Badenbourg.

Ce gouverneur, et tous les habitans de la colonie s'empressèrent de nous accueillir, comme nous l'avions été à Surinam. Madame de Badenbourg, l'une des plus intéressantes personnes qu'il soit possible de rencontrer, modèle de grâces et de vertus, au milieu de sa nombreuse et charmante famille, nous prodigua ses soins et ses dons, et n'oublia rien de ce qui pouvoit nous rendre agréable le séjour que nous fîmes à Berbiche.

M. le colonel Hislop, commandant des forces militaires de sa majesté britannique dans les colonies de Berbiche et de Démérari, ayant été prévenu de notre arrivée, se rendit à Berbiche. Il nous dit que le général Boyard, commandant de toutes les forces de terre

aux îles du vent, venoit de lui expédier l'ordre de nous faire parvenir à la Martinique, et que pour nous garantir des corsaires, l'amiral Hervey avoit expédié une frégate qui étoit attendue le 14; c'étoit le 9 que nous devions être rendus à Démérari.

Le colonel ajouta aux offres généreuses de la protection du gouvernement anglais, l'expression de sa sensibilité à nos malheurs, et de son zèle à nous servir.

Nous quittâmes avec beaucoup de regret, M. de Badenbourg et sa famille; je conserverai toute ma vie l'impression que je reçus du caractère, des qualités aimables, du genre d'esprit, de l'indépendance des opinions de M. de Badenbourg. C'est un sage occupé du bonheur des hommes, employant sa vie à répandre des bienfaits et de bons exemples.

Le colonel Hislop nous avoit offert de nous faire conduire à Démérari par terre: nous préférâmes la voie plus prompte de la mer, et nous nous embarquâmes sur le brick *le Poisson Volant*, le 9 juillet, à onze heures du matin; le soir du même jour, nous mouillâmes à l'embouchure de la rivière de Démérari.

Nous débarquâmes le lendemain dans cette belle colonie, que le gouvernement anglais s'attache à faire fleurir, et dans laquelle on

remarque une plus grande activité que dans toutes celles de cette côte, à cause des fréquentes communications avec les Antilles, M. Beaujou, chef du gouvernement civil, nous accueillit de la manière la plus affectueuse, et tous les habitans montrèrent à l'envi, la part qu'ils prenoient à notre évasion miraculeuse. Le colonel Hislop nous reçut chez lui, et nous combla de politesse. Ses manières nobles annoncent une âme élevée. Depuis long-tems je le connoissois de réputation; je m'étois trouvé à la sanglante affaire de la reprise de Toulon, où le colonel Hislop, alors aide-de-camp du général O-Hara, se distingua par un trait d'humanité. On incendioit les vaisseaux qu'on n'avoit pu armer; le feu gagnoit le *Thémistocle*, dans lequel étoient renfermés 1600 habitans réputés terroristes; Hislop les sauva au péril de sa vie.

Ce fut dans la traversée de Berbiche à Démérari, que Willot et Aubry se sentirent attaqués de la maladie dangereuse qui les sépara de nous; ils tombèrent dès le lendemain dans un état de délire. Les médecins nous annoncèrent qu'ils ne pourroient pas s'embarquer avec nous, et qu'il y avoit peu d'espoir qu'on pût les sauver: quelques jours après, Aubry respirant à peine, étoit tenu

pour mort et Willot étoit agonisant. Quel affreux spectacle ! quel triste départ ! Des huit déportés échappés dans la pirogue , quatre seulement , Pichegru , Dossonville , Larue et moi , nous nous embarquâmes le 17 sur la frégate anglaise *la Grue* , commandée par le capitaine Hello.

Le 20 nous passâmes à la vue de la Trinité et de Tabago.

Le 22 nous doublâmes l'isle de Saint-Vincent.

Le 24 nous étions devant la Martinique ; les vents nous empêchèrent d'entrer dans la baye du fort Royal : nous continuâmes notre route pour Saint-Christophe , où étoit le rendez-vous général du convoi des Antilles : nous y mouillâmes le 27.

Depuis plusieurs jours , j'avois été attaqué de la fièvre jaune , et si violemment , que je perdis connoissance avant que nous eussions vue de la Martinique. Je ne recouvrai l'usage de ma raison que le 22 août , environ un mois après. Je ne sais rien de ce qui se passa autour de moi pendant cette longue agonie. Je me trouvai dans un autre vaisseau , sans pouvoir me souvenir du moment où nous avions été transférés de la frégate *la Grue* , sur la frégate l'*Aimable* , commandée par le capitaine Gren-

ville Lopp : Pichegru et Dossonville étoient aussi mal que moi : nous étions tous les trois dans la chambre du capitaine , et nous ne fûmes en état de nous parler pour la première fois , que vers la fin du mois d'août. Nous devons tous les trois notre existence au courage et aux soins du capitaine Lopp. Jamais on ne fit d'une manière plus simple un si grand sacrifice. Il ne nous quitta pas un seul instant , malgré la contagion de la fièvre jaune , plus redoutée et plus redoutable que la peste ; il couchoit dans la même chambre que nous , veilloit lui-même aux soins pénibles et dégoûtans qu'exigeoit notre situation. Lorsqu'après notre long délire , nous aperçûmes pour la première fois ce héros de l'humanité , nous ne pouvions ni concevoir , ni admirer assez une si haute vertu ; jamais nous ne pûmes obtenir de lui qu'il s'éloignât de nous , et songeât à sa conservation , après avoir assuré la nôtre.

Depuis le trente-sixième jusqu'au cinquantième degré , nous eûmes une affreuse tempête , pendant laquelle nous vîmes périr quatre bâtimens du convoi , et la flûte *l'Etrusio* , qui s'engloutit après avoir perdu tous ses mâts.

J'élague les détails de notre fatigante navigation , qui dura soixante-quatre jours.

Le 20 septembre on eut vue de la terre ; nous entrâmes dans la Manche , où , contre notre attente , nous trouvâmes des vents très-doux et la mer belle ; nous découvrîmes les côtes d'Angleterre , et bientôt après celles de France : je tressaillis en les voyant , et je fus profondément attristé ; mon cœur s'échappoit toujours de ce côté , et je ne pouvois comprendre qu'au-delà de cet horison , il n'y eut plus pour moi de patrie.

Le 21 septembre , jour anniversaire de notre départ de Rochefort , nous mouillâmes à la rade Deal.

Le capitaine Lopp alla prendre les ordres de l'amiral Peyton ; on ne nous permit pas de descendre à terre. On rendit compte au gouvernement de notre arrivée.

Le 24 , la frégate *l'Aimable* qui avoit été fort avariée pendant la tempête , et qui ne pouvoit tenir plus long-tems en rade , dut se rendre à Sheerness. Nous fîmes nos adieux au capitaine Lopp , dont l'intérêt et les recommandations nous avoient précédés , et nous suivîrent à bord du vaisseau amiral *l'Over-Yssel* , où nous fûmes transportés ; les officiers anglais redoublèrent envers nous de soins et de prévenances , comme pour nous montrer que les nobles procédés du capitaine Lopp n'étoient pas seulement un effet de

son caractère particulier, mais encore de la générosité qui distingue les officiers de la marine anglaise.

Le 27, le gouvernement ayant donné ordre de nous faire venir à Londres, nous fûmes embarqués sur un cutter, dont le commandant nous combla d'attentions. Nous mouillâmes à Sheerness. Ce jour-là même, le général Pichegru qui étoit très-malade, fut transporté à Londres; nous allâmes l'y joindre le lendemain.

Nous fûmes conduits chez M. Wickam, chargé sous M. le duc de Portland, du département de l'intérieur de toutes les affaires relatives aux étrangers. Il nous reçut avec beaucoup de politesse, et nous témoigna la part qu'il prenoit à nos malheurs. Il nous assura que nous trouverions auprès du gouvernement anglais, asyle, sûreté, et tous les secours dus par l'humanité aux victimes d'une barbarie sans exemple. M. Wickam exprima dans cette première conversation, et répéta dans plusieurs autres ses vœux pour la paix, et pour l'affranchissement de notre patrie. Il me dit en particulier le lendemain qu'il étoit instruit du désir que j'avois montré de passer le plutôt qu'il me seroit possible sur le continent, et qu'on m'en donne-

roit les moyens , de manière à ce que je ne courusse pas le danger d'être pris.

Le 2 octobre , deux jours après notre arrivée à Londres , nous avions rendez-vous chez M. Wickam , lorsqu'en y entrant , nous nous nommâmes pour nous faire annoncer. Un homme , ou plutôt un squelette que nous avions remarqué dans un coin de la salle , étend les bras vers nous , se lève et s'écrie : « Ah ! mes amis , vous êtes sauvés , » tous mes maux sont finis , tous mes malheurs sont oubliés. » Il s'avance avec peine , nous l'entourons. « Je suis Tilly , » dit-il. Tilly , Tilly , notre libérateur ! et nous n'avions pu le reconnoître , tant il étoit défiguré. Nous restâmes quelques instans confondus dans les bras les uns des autres , sans pouvoir nous parler ; nous arrosions ses mains de nos larmes. « Hélas ! dit-il , ni moi non plus ; si » vous ne vous étiez nommés , je n'aurois pu » vous reconnoître. » Nous nous pressions réciproquement de questions ; il voulut d'abord être instruit de notre sort , et de celui de son brave Barrick ; il satisfit ensuite à notre empressement à-preu-près en ces termes :

« On reçut , nous dit-il , à Cayenne , le » 5 juin , la nouvelle de votre évasion ; la » joie fut universelle et si vivement mani- » festée , que Jeannet n'osa pas heurter l'opi-

» nion publique , et répondit aux habitans
» qui lui en parlèrent , *que ne sont-ils tous*
» *partis!* On m'avoit laissé libre sur ma
» parole , dans la ville de Cayenne ; aucun
» soupçon ne m'avoit encore atteint.

» Le 6 juin , la frégate arriva de France.
» Elle portoit 193 déportés. Jeannet reçut
» ses paquets , rien ne transpira de leur con-
» tenu ; on apprit seulement que plusieurs
» des déportés présens , des écrivains jour-
» nalistes et des prêtres étoient à bord ; la
» consternation succéda à la joie qu'avoit
» causée notre fuite. Vers les 9 heures du soir,
» Jeannet me fit prier de venir prendre le
» thé chez lui ; il avoit , disoit-il , des objets
» relatifs au commerce à me communiquer.
» Comme dans l'audience qu'il m'avoit
» donnée à mon arrivée de Sinamary , il
» m'avoit paru blâmer les agressions injustes
» du directoire contre les américains , et
» qu'il m'avoit assuré que c'étoit à regret
» qu'il exécutoit de tels ordres , et plus en-
» core les ordres barbares relatifs à votre
» détention , je me rendis cette fois chez
» lui avec confiance , il redoubla de poli-
» tesse , et quand nous fûmes tête-à-tête,
» il me dit :

» Vous savez les nouvelles de France :
» la tyrannie est à son comble ; voilà encore

» des malheureux déportés que le directoire
 » envoie ; à peine huit des premiers sont-ils
 » échappés , que cent quatre-vingt-treize
 » les remplacent. Je ne veux pas être plus
 » long-tems le geolier et le bourreau de mes
 » concitoyens , pour soutenir l'impunité de
 » ces cinq brigands ; je suis décidé à aban-
 » donner la colonie. Je vais acheter votre
 » brick , et je vous le rendrai à Philadel-
 » phie , si vous voulez vous charger de m'y
 » transporter.

» Je remerciai Jeannet de sa confiance :
 » je répondis de mon dévouement , et l'en-
 » courageai dans sa bonne disposition.

» Je sais que vous êtes un honnête homme ,
 » reprit-il , je vous connois , et vous avez
 » dû voir , par mon silence , combien je
 » répugne à faire du mal ; je sais que c'est vous
 » qui avez facilité l'évasion des déportés de
 » Sinamary , je ne vous en ai fait aucun
 » reproche ; mais je pense que vous n'au-
 » riez pas dû compromettre ainsi votre
 » pilote.

» Je ne balançai point à répondre loya-
 » lement à cette dernière ouverture , et non-
 » seulement j'avouai tout ce que nous avions
 » fait à Sinamary , mais je profitai de cette
 » occasion pour prévenir Jeannet , qu'outre

» les paquets que je vous avois remis , il y
 » en avoit d'autres sur mon bâtiment , dans
 » un baril de farine , dont j'indiquai le
 » numéro.

» A peine avois-je achevé ces indiscrets
 » et funestes aveux , que Jeannet se leva
 » furieux , renversa la table qui étoit entre
 » nous , appela sa garde , me fit saisir et en-
 » chaîner , et jura que dès le lendemain , il
 » me feroit fusiller. Je fus conduit dans la
 » prison du fort.

» J'avois fait le sacrifice de ma vie ; mais
 » Jeannet n'osa pas consommer son crime ,
 » soit que les murmures des habitans l'aient
 » retenu , soit qu'il ait craint de perdre les
 » sommes qu'il a , dit-on , placées en Améri-
 » que. Je fus jeté dans un cachot , avec les fers
 » aux pieds et aux mains , et ne reçus pour
 » toute nourriture que du pain et de l'eau.
 » Dans cette affreuse prison , où j'ai passés les
 » deux mois de juin et juillet ; on m'ôta jusqu'à
 » la consolation de m'être utilement sa-
 » crifié pour votre salut , en m'assurant que
 » vous aviez été rencontrés et coulés bas ,
 » par un corsaire de Cayenne.

» Dans la nuit du premier août , on m'en-
 » leva de ma prison , mais sans me délivrer
 » de mes fers ; je fus conduit à bord de la
 frégate *la Décade* , qui retournoit en France.

» On me jeta avec mes chaînes, dans la
 » fosse aux lions. Je compris trop bien que
 » Jeannet, voulant détourner de lui la colère
 » des directeurs, ne m'avoit conservé que
 » pour me livrer à eux, et que j'étois destiné
 » à assouvir leur vengeance. Le capitaine
 » de *la Décade* eut ordre de me traiter
 » comme vous l'aviez été ; je n'eus d'autre
 » nourriture que de l'eau et du biscuit.

» Une fièvre ardente acheva de me con-
 » sumer ; j'étois prêt d'expirer le 3 septembre,
 » lorsqu'à la hauteur du Cap Finistère, la
 » frégate *la Décade* fut rencontrée, attaquée,
 » enlevée par le commodore Pectuel, com-
 » mandant une frégate de même force : ce
 » brave marin me délivra et me fit trans-
 » porter à Portsmouth ; j'obtins la permis-
 » sion de venir à Londres. Malgré l'état où
 » vous me voyez, je veux aller voir et con-
 » soler ma famille qui me croit perdu : main-
 » tenant que je vous ai vu, je n'ai plus une
 » autre pensée. »

Le capitaine Tilly avoit déjà fait ses ap-
 prêts, et venoit prendre congé de M. Wick-
 kam ; il passa trois jours avec nous, et nous
 eûmes la satisfaction de voir, que la certi-
 tude de notre salut, ce prix si doux de ses
 nobles sacrifices, contribuoit au rétablisse-
 ment de sa santé.

Il est inutile que j'ajoute que le gouvernement anglais a disputé aux compatriotes de Tilly le plaisir de reconnoître sa belle action par des témoignages publics d'estime et de considération , et en lui prodiguant les secours qui lui étoient nécessaires.

Pour nous , il n'est point d'égards , de soins délicats dont nous n'ayons été comblés , et il n'est pas possible d'ajouter à ces procédés plus de grâce et de prévenance ; j'en profitai jusqu'au moment où ma santé me permit de soutenir la mer.

Je me séparai le 19 au soir de mes compagnons d'infortune.

Je m'embarquai à Yarmouth , le 21 octobre , et j'arrivai le 29 à Hambourg.

Mon récit est terminé , et par conséquent cet écrit. Je n'ai pas la prétention de donner des leçons de politique. Si j'avois des talens , je les consacrerai au rapprochement des partis également intéressés au rétablissement de l'ordre , de la morale et de la foi publique ; je voudrois par cet intérêt , par ce sentiment commun , amortir les haines et arrêter le cours des dissensions civiles. Les raisons se présentent en foule pour soutenir cette belle cause. Que ceux-là la fassent triompher , qui ont plus que moi le droit de se faire écouter. Je ne suis qu'un soldat , et ne puis offrir à

ma patrie que mon bras et mon sang ; et l'un et l'autre , tant que je respirerai , seront , je le répète , dévoués à la conquête ou à la conservation de son indépendance et des droits de mes concitoyens.

Le vrai n'est pas toujours vraisemblable. Vivre huit jours sans manger , et seulement quelques gouttes de rhum , pour soutenir l'existence de huit hommes ! *nec pueri credent*. . . . Cependant cette cruelle expérience est certaine , elle n'est pas unique , elle n'est pas nouvelle. Tacite dit que Drusus privé d'alimens , vécut jusqu'au neuvième jour. Mallet dans son Histoire du Danemarck , raconte « que de deux » princes enfermés par leur frère au château de » Nicoping , et également privés d'alimens , l'un » vécut jusqu'au onzième jour. » Nous trouvons plusieurs exemples semblables dans les voyageurs modernes , et il est arrivé quelquefois que des équipages entiers ont subi forcément cette terrible épreuve.



F I N.

LETTRE
AU DIRECTOIRE EXÉCUTIF
DE LA
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Hambourg, ce 29 octobre 1798.

JE viens d'arriver sur le continent d'Europe, citoyens directeurs! j'ai eu le bonheur de rompre mes fers le 3 juin dernier. Je me hâte de vous l'annoncer et de vous prévenir que je vais habiter la ville de Kiel, dans le Holstein, sous le nom d'Ekmar. — Serait-il vrai, qu'un arrêté, qui circule dans les feuilles du jour, et par lequel il paraîtrait que vous venez de m'inscrire sur la liste des émigrés, fût de votre facture?

A



Quelqu'idée que je me sois faite de l'excès de votre despotisme, je ne puis croire à un tel degré de barbarie et de lâcheté. Eh quoi ! celui qui arrêté, condamné et déporté à deux mille lieues de son pays, sans jugement, et sans avoir pu se faire entendre, sera assimilé aux ennemis de sa patrie, parce qu'il aura brisé ses fers et fui une mort certaine ? L'époque du règne de Robespierre offre-t-elle un acte plus féroce que celui-là ? je m'arrête.... Fai cru devoir faire cette déclaration pour la faire valoir au besoin.

Le 23 octobre 1798. L'adjutant-général,

J. P. RAMEL.

Je viens d'arriver sur le continent d'Europe, citoyens directeurs ! j'ai eu le bonheur de rompre mes fers le 3 juin dernier. Je me hâte de vous l'annoncer et de vous prévenir que je vais habiter la ville de Kiel, dans le Holstein, sous le nom d'Ekmar. — Savait-il vrai, qu'un arrêté, qui circule dans les feuilles du jour, et par lequel il paraissait que vous veniez de m'inscrire sur la liste des émigrés, fût de votre facture.

A

NOTES.

NOTE page 3, *j'étais depuis 1792....* Le général Moreau est et sera toujours, selon moi, un grand homme ; j'ai appris à apprécier, par moi-même, le degré de confiance qu'on doit accorder aux hommes de parti. Moreau est républicain, je le suis. S'il a dénoncé Pichegru, ainsi qu'on l'assure, il doit avoir eu ses raisons ; s'il a été trompé, je le plains. Moreau, au reste, n'est point, ainsi que l'on a dit, l'ouvrage de Pichegru. Ce dernier n'était que chef d'un bataillon de garde nationale du département du Doubs ; vers la fin de juin de 1793, il fut fait général par Saint-Just et Lebas en mission à l'armée du Rhin ; Moreau était déjà général à l'armée du Nord. Je ne dois rien, ni à l'un ni à l'autre, que la partie de reconnaissance qu'ils ont justement méritée tous deux de la nation entière. Barrère-Bailleul qui prétend qu'on ne prouve pas la lumière, aura beau vouloir prouver le contraire de ce que j'avance.

J'ai jugé, comme le général Moreau, la conduite du conseil des Cinq Cents avant le 18 fructidor ; elle n'était point du tout rassurante pour les amis de la liberté. Je ne me cachais point pour dire que tels et tels députés étaient déplacés dans le corps législatif. J'ai plusieurs fois annoncé à différens représentans, au directeur Carnot sur-tout, j'avais promis aux officiers du corps que je commandais, que, le jour, où le corps législatif violerait ouvertement la constitution, je marcherais contre lui à la tête des grenadiers.... Et comment n'avoir pas conçu d'inquiétudes ? Le représentant Dumas, mon ami, membre du conseil des Anciens, avait adressé, au corps législatif, une pétition tendante à obtenir, pour l'ex-ministre de la guerre, Duportail, sa radiation de la liste des émi-

grés ; jamais on n'a daigné s'en occuper. M. Duportail était sorti de la France en 1793 , pour passer en Amérique et fuir l'échafaud. Certes , M. Duportail avait donné assez de preuves de son patriotisme , son sang avait coulé pour l'indépendance du nord de l'Amérique , et les services qu'il a rendus à son pays , son dévouement à la cause de la liberté sont assez authentiques. Le conseil n'avait qu'à parler , et il s'est tû.

A cette même époque, je saisis l'occasion pour parler à la commission des inspecteurs du conseil des cinq cents , où étaient rassemblés plusieurs députés , du général Lafayette et de ses compagnons d'infortune. Quoique je n'aie aucune obligation particulière à ce trop malheureux général , je n'ai cessé de manifester mon indignation contre l'ingratitude de la ville de Paris. J'osai dire qu'il » était tems enfin de s'occuper de cet infortuné détenu, prisonnier contre le droit des gens, proscrit par le fanatisme de la liberté, et que les partisans de l'ancien régime ne cessent de désigner sous la qualification de grand coupable ; que sa captivité était, sous tous les rapports , un déshonneur pour la nation française , un outrage à la liberté ; que le général Lafayette, si odieux à Louis XVIII et à ses courtisans , et en même tems aux hommes de 1793 et 1794 , devait enfin trouver des amis parmi ceux de la constitution de l'an 3. » On croira difficilement qu'il n'y eut que deux conventionnels qui ne partagèrent point mon avis. Ces deux législateurs , que j'aurais bien envie de nommer , sont assez connus par leurs excès révolutionnaires ; par une fatalité inconcevable , ils sont proscrits... ; je m'arrête.

Les triumvirs et les représentans proscripteurs me diront peut-être que j'avoue moi-même que la liberté a été en danger à l'époque du 18 fructidor : je suis bien loin de vouloir le nier ; mais la constitution était une sauve-garde ; il fallait citer les coupables devant la haute-cour nationale , et non les déporter arbitrairement ; il fallait sur-tout ne pas confondre ceux qui ne s'étaient jamais vus et qui étaient diamétralement opposés d'opinions...

Discite justitiam moniti non temnere divos.

Qu'avais-je de commun avec MM. Brothier et Lavilheurnois? A Londres, l'on dit que c'est moi qui les ai dénoncés; dans ce tems, vous me faites conspirer avec eux; et la vérité est que je n'ai vu ces messieurs, pour la première fois, que dans la voiture qui nous déporta à Cayenne.

Note, page 5, *Et le directoire.....* Je réclame le témoignage des représentans du peuple Pétiet et Lacuée: ils peuvent attester ce que j'avance. Le ministre de la guerre Pétiet vint, quelque tems avant le 18 fructidor, signifier aux commissions des inspecteurs des deux conseils que le gouvernement desirait que je me démisse du commandement des grenadiers, et qu'il m'avait destiné la place de chef de division de la gendarmerie du département de la Moselle, etc. C'était donc à un conspirateur qu'on voulait confier un poste dont les fonctions sont si délicates!...

Note, page 8, *Ponsard et Pleichard.....* Le chef de bataillon Pleichard fut toujours mon ami intime: nous avons l'un dans l'autre une confiance entière. Je connais peu de militaires plus instruits, plus remplis de qualités civiles et morales, plus rigides observateurs de la discipline, enfin plus républicains que mon ami. Toutes ces qualités, particulièrement son attachement pour moi, et son profond mépris pour Ramponneau-Blanchard, lui ont valu la haine des triumvirs et des représentans proscriptionnaires, et par suite sa destitution. Les capitaines Zimmermann, Lambert, Duvyrier, tous mes amis et excellens officiers; les lieutenans Teissier, Blot, Thibaudeau, Larivière et Béthizy, ont eu le même sort. Ils avaient commis le crime de dire que Blanchard n'était qu'un fripon et un lâche. Il est bon d'observer que tous ces officiers destitués sont les seuls du corps des grenadiers qui eussent été choisis dans les armées où ils s'étaient particulièrement distingués. Mais à présent, nous avons le fin mot; le pillard de Mayence, Reubell, veut qu'on se défasse des militaires qui ont bien servi leur pays, disant qu'ils seraient dangereux de se rappeler leurs services. — *Avis aux armées.*

Note, pag. 9, *Le brave lieutenant Blot...* Ce brave officier a été des-

titué pas le directoire. C'est ainsi que cet exécrable gouvernement récompense les officiers fidèles à la constitution et à la discipline militaire. Le lieutenant Blot n'a fait qu'exécuter mes ordres. Ce brave homme a femme et enfans , il est sans fortune et je suis certain qu'il est dans la misère : cette idée et l'impossibilité dans laquelle je suis de le soulager sont pour moi un surcroît de chagrin. Je le recommande aux ames honnêtes et patriotes.

Note , pag. 11 , *Les ordres des deux conseils...* Je laisse à d'autres à comparer la conduite du corps législatif , le 18 fructidor , avec celle que tint l'assemblée constituante au jeu de peau en 1789. Certes ; alors le danger était bien plus réel ; et ce fut pendant un vieillard , le vertueux Bailly , qui donna le signal de l'insurrection contre les ministres d'un roi trompé. Et vous , membres trop fameux de la première assemblée législative , de la convention et des conseils au 18 fructidor , et qui , quelques jours avant cette époque , annonciez avec tant d'emphase que vous étiez déterminés à braver les baïonnettes directoriales , pourquoi n'avez-vous pas eu le courage de vous réunir aux conseils ? pourquoi n'êtes-vous pas venus vous constituer prisonniers au Temple avec vos collègues , et partager leurs déportations ? Les représentans Marbois , Tronçon , Murinais , etc n'avaient pas été les instigateurs des divisions qui existèrent parmi les premières autorités ; ils avaient , au contraire , employé tous leurs efforts à rapprocher les partis opposés et trop ardents : jugez maintenant qui , d'eux ou de vous , a mieux mérité de la nation !....

Note , pag. 12 , *L'administration du corps...* Il suffira d'un seul trait pour faire connaître l'exacte probité de ce Blanchard. A l'époque de l'émission des mandats , le ministre de la guerre Petiet avait accordé au corps des grenadiers une somme de 6,000 livres ; ce papier perdait dans ce moment 60 pour cent , ce qui donnait une somme réelle de 2,400 liv. M. Blanchard , capitaine de l'habillement , reçut cet argent et n'en rendit aucun compte au conseil d'administration. Lorsque je vins prendre le commandement des grenadiers , (c'est-à-dire huit mois après , et que les mandats per-

daient 99 pour 100) ce M. Blanchard se trouvait encore possesseur de la somme de 6,000 liv. mandats.

Dans les premiers jours de mon commandement, les officiers de tout grade, les sous-officiers et les grenadiers m'accablèrent de plaintes sur les infidélités et les bassesses de ce Blanchard, qui, de capitaine d'habillement, venait d'être promu au grade de chef de brigade. Je restai long-tems sans vouloir croire qu'un officier fût capable de tant d'infamie. Je croyais que la haine que le corps des grenadiers portait à ce Blanchard ne provenait que de l'indignation qu'excitaient ses liaisons avec tous les coupe-jarrets de Paris, les conventionnels connus par leurs crimes et leurs vols, et enfin de ce qu'il avait été pendant la terreur, le secrétaire intime de Robespierre et son espion favori... Il fallut céder. L'histoire des mandats me frappa. Je ne vis que trop que M. Blanchard n'était qu'un *patriote fripon*; il devint bientôt *patriote opprimé* quand je voulus lui faire rendre gorge. J'étais le maître de le traduire devant un conseil de guerre; je me contentai seulement de lui faire rembourser 60 l. J'ai toujours répugné à faire de la peine aux officiers sous mes ordres.

Ce Blanchard est puissamment protégé par Révellière et Reubell; c'est chez ce premier qu'il passa la nuit du 17 au 18 fructidor. Ce Blanchard n'a jamais servi aux armées: il n'a vu d'autre feu que celui du 13 vendémiaire; et cependant cet homme, aussi fourbe que vil, commande les douze cents grenadiers de la garde du corps législatif! Je suis certain qu'il est généralement méprisé des officiers, et notamment des grenadiers venus des armées. Cet officier ne connaît aucun principe de l'état militaire.

Je ne puis terminer cette note sans y ajouter une réflexion que je n'ai cessé d'offrir aux législateurs, pendant le tems que j'ai commandé à Paris. La garde du corps législatif se forme de douze cents grenadiers: si c'est une garde de sûreté contre le directoire, elle est trop faible; si c'est une garde d'honneur, elle est trop forte. Un corps de troupes d'élite ne saurait être que très-dangereux à Paris, même à tous les partis. J'ai souvent proposé son li-

enciement ; on a dû en trouver la proposition réitérée dans les papiers de la commission des inspecteurs.

Note, page 74, *Il partage en voleur...* Je certifie que, pendant notre captivité à la Guyanne, Jeannet a saisi au moins douze vaisseaux, soit Hambourgeois, Suédois, Danois, Hollandais : enfin un Ragusien, tous destinés pour Surinam ; j'en excepte celui de Raguse, qui allait à Vera-Cruz. Comme l'histoire de sa prise et de sa saisie a fait beaucoup de bruit dans la colonie, je vais en dire un mot. Ce vaisseau sortait d'un des ports d'Espagne ; il était chargé de vin et d'autres denrées pour le Mexique. Il faut croire que le capitaine connaissait peu la mer Atlantique. Après deux mois de navigation, il atterra à Cayenne : ne sachant où il était, il envoya son canot à terre ; bientôt il sut qu'il était chez une nation amie de la sienne : il fit demander la permission de relâcher quelques jours, et de faire eau ; le tout lui fut accordé. On le visita et revisita ; par malheur il était si en règle, qu'il n'y avait pas moyen d'y mordre. Après cinq jours de relâche, on le laissa partir. Il faisait gros tems : le vaisseau fut très-endommagé vis-à-vis les îles du Diable, et forcé de rentrer à Cayenne. « Oh ! pour le coup, » s'écrie Jeannet, c'est un espion, un agent de Pitt. » A l'instant, il envoie une garnison à bord du vaisseau, fait arrêter le capitaine, et envoie chercher le tribunal de commerce. Il leur annonce que les magasins de la colonie sont épuisés, qu'il ne sait plus quel parti prendre, qu'il ne voit d'autre expédient que de saisir le Ragusien. « Au reste, messieurs, ajouta Jeannet, point de scrupules, » je me charge de tout : cela vaut encore mieux que de lâcher la » bride aux nègres ; vous m'entendez. » Deux membres de ce tribunal donnèrent leur démission, plutôt que de partager l'iniquité d'un tel procédé ; les autres brigands, avec les deux qui leur furent adjoints, confisquèrent le vaisseau. Le jugement est motivé « sur ce que la république de Raguse a fourni des vivres à l'armée de l'empereur, malgré les ordres du grand-seigneur, le fidèle allié de la république française, et qu'elle en a refusé à Bonaparte, etc. » Je tiens tous ces faits, connus de tous les déportés, d'un des juges

qui donnèrent leur démission ; en se retirant de Cayenne , il passa au fort Sinamary. Le directoire , au reste , n'ignore aucune de ces horreurs ; Jeannet est celui qui de tous est le moins coupable : le gouvernement ne lui envoie ni argent , ni vivres ; il faut qu'il entretienne six ou huit cents hommes de troupes , et qu'il paie les fonctionnaires publics.

Note , pag. 76 , *Lui-même à Cayenne.....* Je puis attester que trois personnes de Cayenne ont lu une lettre particulière de Reubell à Jeannet.

Note , pag. 107 , *Consacrée par les révolutionnaires....* Les déportés Pichegru , Dossonville , Larue et moi , arrivâmes à Londres dans le même tems qu'on fut instruit en Europe de la victoire complète remportée par l'amiral Nelson sur l'escadre française. Le directoire français savait déjà depuis long-tems cette désastreuse nouvelle ; l'embaras était de l'annoncer à la nation : il n'était plus possible de se taire ; il rompit le silence par un message à sa chancellerie (les deux conseils). Ce message , rempli de mensonges et de ridicules bravades , était terminé par un appel de deux cents mille hommes aux armées ; le trio gouvernant « promet d'exterminer tous les tyrans , notamment celui des mers et les esclaves suisses. » Cette demande fut convertie en loi presque aussitôt ; mais la comédie n'eût pas été complète ; ce fut l'anarchiste Lecointe-Puyravaux , ce plat valet de Robespierre pendant tout le règne de ce monstre , qui se chargea de réchauffer l'enthousiasme de la nation. Après avoir débité quelques lieux communs , pour prouver que la nation française n'avait nul besoin de marine , tout-à-coup , enflammé du génie de la liberté , il révèle à la république entière « que les déportés Pichegru , Dossonville , Larue et Ramel , ont été assez audacieux pour s'évader de la Guyanne ; qu'il est assuré qu'ils sont à Londres , où ils trament une conspiration. » Fort bien , Lecointe ! qui vous a si bien instruit ? avec qui avons-nous conspiré ? pourquoi n'avez-vous pas ajouté qu'on nous avait vus sur la flotte de l'amiral Nelson ?..... Homme vil ! tu juges les autres par toi-même. Eh ! ne conspirez-vous pas assez contre la nation , toi ,

les gouvernans et leurs agens ? Qu'on vous laisse faire , et bientôt il faudra désespérer de la liberté ! Apprends , Lecointe , que le royaliste , le conspirateur , le dangereux Ramel a été plus sincèrement affecté du désastre de la flotte française , que toi , avec ton *pur* républicanisme. Les vaisseaux que je regrette , appartenaient à la nation , et non au directoire ; j'ai donné des larmes à la mort de tant de braves gens qui ont péri ; mais toi , homme lâche ! es-tu susceptible de quelque sentiment généreux ! Le général Pichegru était agonisant à son arrivée à Londres ; je ne sais s'il est mieux : on m'assure qu'il est dans la plus grande misère. Le voleur Reubell en sera étonné , ainsi que ses parens Rapinat , Schérer et Merlin de Thionville ; ces brigands ne peuvent point croire au désintéressement. Je m'honore de partager avec le général Pichegru la misère , et je ne crois pas trop m'avancer en disant que le sauveur de la France en 1793 , 1794 et 1795 , ne peut avoir jamais conspiré contre sa patrie. Il n'y a pas encore de loi qui déclare criminel de lèze-nation celui qui ne croit pas à la probité et à la morale de Barras et Laréveillière ; cela peut venir.

Au moment où l'empereur Caligula fut massacré , il avait résolu de faire valider , par le sénat romain , le choix qu'il avait fait de son cheval pour consul. *O servile pecus !...*

Note , pag. 109 , *Interrompu leurs communications...* Je crois déjà entendre toute la bande révolutionnaire s'écrier : « *Habemus confidentem reum !* Il n'est plus possible de révoquer en doute la conspiration ; elle a existé ; il désapprouve l'assassinat de Louis XVI. » Afin de ne laisser aucun équivoque sur cette phrase , je vais développer le sens que j'ai entendu lui donner. J'ai voulu dire :

1. Que , d'après la constitution de 1791 , Louis XVI ne pouvait être mis en jugement ;
2. Que ceux qui l'ont jugé et condamné , étaient des législateurs et non des juges ;
3. Que les prétendus juges furent ses accusateurs , ses témoins ; on a ajouté dans le tems exécuteurs. — Plusieurs membres de cette affreuse assemblée , tels que Carrier , Cavaignac , Lebon , Maignet

et tant d'autres , étaient bien dignes de remplir cette fonction.....
J'ai été en droit de dire que Louis XVI avait été aussi illégalement
jugé , que moi déporté; et que le silence de la nation , et l'impu-
nité de tant de forfaits , avaient conjuré sur elle tous les maux qui
l'ont affligée depuis cette époque... J'engage les Français de rap-
procher le règne du tyran Louis XVI avec l'administration sage,
juste , clémente , et sur-tout économe des Barras , Reubell et La-
révellière-Lépaux. — Qu'on compare encore la situation présente
de la France , avec ce qu'elle était au 18 fructidor.

Note pag. 112, *Ecrit à Jeannet....* Ces lettres se trouvent dans
les mémoires des autres déportés , faisant suite à cette relation. Ils
paraîtront incessamment. (*Note de l'éditeur.*)



de mon extrême vivacité, et se résigna d'avance sur tout ce que le ciel auroit décidé de nous faire souffrir.

» La dernière fois que nous vîmes notre bourreau, c'est, je pense, il y a six semaines ou deux mois, il nous dit que mylord Pembrock s'étoit remarié, et que lui-même alloit épouser une jeune personne charmante dont il étoit très-amoureux. --- Elle vous ressemble beaucoup, Caroline, ajouta-t-il, en m'adressant la parole ;

nesse ; mais tout ce que la méchanceté a jamais eu de plus noir se trouvoit renfermé dans son cœur. Elle s'étoit tellement emparé de l'esprit de son frère et de sa belle-sœur, qu'ils ne faisoient, ne disoient, et, je crois, ne pensoient rien qu'ils n'eussent eu préalablement son approbation ; c'est affirmer, que tout ce qui avoit lieu dans cette maison étoit injuste : la jeune Emma Fitz-Adam se trouvoit entièrement sous la domination de cette méchante femme, et étoit in-

